



COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU.

TOME PREMIER.

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,
Citoyen de Geneve.

TOME PREMIER.

Contenant les Ouvrages de *Politique*.

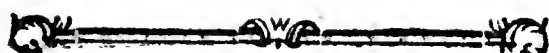


A GENEVE.

M. D. CC. LXXXII.

TABLE GÉNÉRALE.

De toutes les Pieces contenues dans les vingt-cinq Volumes *in*-12. de la Collection complete des Œuvres de J. J. ROUSSEAU.





TOME IX.

*La suite du IVe. & partie du Ve. Livre d'*EMILE*, ou de* L'EDUCATION.

TOME X.

*La suite du Ve. Livre d'*EMILE*, ou de* L'EDUCATION.
Emile & Sophie, ou les Solitaires.

TOME XI.

Lettre à M. de Beaumont Archevêque de Paris.
Lettre à M. d'Alembert sur son article GENEVE *de l'Encyclopédie.*
Réponse à une lettre anonyme relative à quelques passages de la lettre précédente.
De l'Imitation théâtrale, Essai tiré des Dialogues de Platon.

TOME XII.

Lettres écrites de la Montagne.



TOME XIII.

TOME XIV.







TOME XXI.

Les II derniers Livres des Confessions de J. J. Rousseau.
Les Rêveries du Promeneur Solitaire.

TOME XXII.

Rousseau Juge de J. J. Ier. Dialogue & Partie du Second.

TOME XXIII.

Rousseau Juge de J. J. Suite du Second Dialogue, avec le Troisieme.

TOME XXIV.

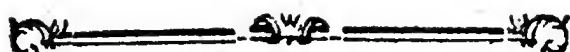
Extrait du Projet de Paix perpétuelle de Monsieur l'Abbé de St. Pierre.
Jugement de J. J. Rousseau sur la Paix perpétuelle.
Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre.
Jugement de l'Abbé de St. Pierre sur la Polysynodie.
Lettres diverses,



TOME XXV.

Lettres sur divers sujets de Philosophie, de Morale, & de Politique : Nota. *La Table détaillée de ces Lettres se trouve à la fin des Volumes.*

Fin de la Table générale.



AVANT-PROPOS.

On peut ſourire avec dédain à ces Archiviſtes de la frivolité du jour, à ces Echos éphémeres de l'eſprit d'intrigue & de parti, qui jugent un livre ſans ſavoir lire, & prononcent fiérement ſur les opinions, comme ſur le ſtyle de l'Auteur. C'eſt au livre ſeul à parler pour le condamner ou l'abſoudre. Mais voir fouler aux pieds les reſtes encore palpitans de l'homme vertueux qui nous fut cher, qui nous aima; entendre outrager ſa mémoire, diffamer ſes mœurs, noircir ſon caractere, & garder un ſilence froid ou timide, ce ſeroit s'avouer auſſi vil

que le lâche qui, guettant sur le bord de la tombe, l'homme autrefois son ami, l'attendit au cercueil pour assouvir sa rage en poignardant un cadavre : bassesse atroce, qui m'enflammant d'indignation, m'inspira le projet & le plan de cette Epître dédicatoire. Je la signe parce que l'honneur l'exige. Content dans mon obscurité, de cultiver en paix quelques amis, & les fruits de mon jardin, je n'ai pas la manie de répandre mon nom, mais je ne crains point de l'afficher, dès que pour la défense d'un ami, la vérité m'en fait une loi. Oui la vérité; car les éloges donnés au caractere moral de Rousseau

ne font pas des phrafes de Rhéteur ; ils portent fur des faits publics, ou conftatés par une foule de lettres originales qui exiftent entre mes mains, à plufieurs defquelles fes réponfes fe trouvent annexées. C'eft-là, c'eft dans ces écrits privés que fe peint la beauté de fon ame, cette candeur qui la diftingue, ce rare défintéreffement, cette vive fenfibilité, cette bienveillance univerfelle, cet attachement fincere à fes devoirs, à fes principes, cet amour ardent de la vérité, de la juftice, de l'honnêteté, ce zele éclairé, fi fertile en moyens de confoler, de foulager les infortunés. Mais tant de qualités émi-

nentes ne ſont-elles pas obſcurcies par quelques taches ? Vous qui faites une queſtion pareille, qui que vous ſoyez, rentrez au fond de votre cœur ; vous y trouverez cette réponſe. Les imperfections, les foibleſſes, des vices même sont l'appanage de l'homme : mais l'homme vertueux eſt celui qui ſe relevant de ſes chûtes, en acquiert de nouvelles forces, lutte, combat, & ſort enfin victorieux.





DÉDICACE

AUX MÂNES

DE

J. J. ROUSSEAU.

O Toi dont l'ame ſublime & pure, dégagée de ſes liens terreſtres, contemple ſans nuages l'ETERNELLE VÉRITÉ, & repoſe à jamais dans le

sein de la BONTÉ SUPRÊME : ROUSSEAU ! Ombre chere & sacrée ! si, des sources intarissables où tu puises la félicité, ton cœur toujours aimant se complaît encore aux affections humaines, daigne entendre ma voix, & sourire à l'hommage que te présente aujourd'hui la sainte amitié.

Non, ce n'est ni à la Grandeur, ni à la Vanité, c'est à Toi, Jean-Jaques, c'est à ta mémoire que tes amis élevent & consacrent ce monument ; dépot précieux des fruits de ton génie, & des émanations de ton cœur.

En vain de vils insectes achar-

nés ſur ton cadavre, l'inondent des poiſons infects dont ils font leur pâture : tes écrits immortels tranſmis à la poſtérité, vont porter d'âge en âge, l'empreinte & la leçon des vertus dont ta vie fut l'exemple & le modele.

Eh ! qu'importe à la VÉRITÉ l'erreur des hommes, & leur barbarie à la JUSTICE ? Vois d'un œil de compaſſion tes lâches ennemis. Tels que des coupables que la terreur accompagne & décele, ils ſe troublent ces hommes ſi vains, qui ſe diſent les ſages de la terre, & les précepteurs des nations : Ils ſe troublent en voyant appro-

cher le jour où fera arraché le masque dont ils couvrent leur difformité. Ils frémissent; & dans leur rage aveugle, forcenée, mais impuissante, ils croyent déshonorer ton nom, lorsqu'ils n'avilissent que leur propre cœur.

Courageuse victime de ta sincérité, toi qui aux dépens du repos de tes jours, plaças la Vérité sur son trône, & préféras par amour pour elle, aux caresses, les outrages; à l'aisance, la pauvreté; aux honneurs, la flétrissure; à la liberté, les fers; ils t'appellent Hypocrite.......... Eux qui régorgeans de fiel, d'orgueil & d'en-

vie, prêchent la douceur, la modération, l'humanité, & couverts des livrées de la philosophie, marchent à leur but par des voies obliques, & tendent avec acharnement, mais sans se compromettre, à propager une doctrine meurtriere, qui réduit tout système de morale à n'être qu'un leurre entre les mains des gens d'esprit, pour tirer parti de la crédulité des simples.

Toi qui plein d'une noble sensibilité, repoussas les dons offerts par la vanité, ou présentés par la simple bienveillance, mais honoras du nom de bienfaits, les plus légers

ſervices que te rendit l'amitié : condamné, pourſuivi, perſécuté ſans relâche par la calomnie, l'intrigue & le fanatiſme, ô Toi qui pleurant ſur l'aveuglement des hommes, leur pardonnas le mal qu'ils t'avoient fait ; & leur tins compte de tout celui qu'ils ne te faiſoient pas ; ils t'appellent INGRAT..... Eux qui jouiſſent de l'exiſtence, & voudroient anéantir l'Auteur de toute exiſtence.

Toi dont le cœur toujours inacceſſible à la cupidité, à la haine, à l'envie, déploya ſans crainte & ſans perſonnalité, ſa foudroyante éloquence con-

tre ces passions atroces.: Toi dont l'ame ne fut jamais fermée à l'affligé, ni la main à l'indigent: Toi qui consacras tes talens & ta vie entiere à rappeller tes freres à la raison, & au bonheur; qui raffermis dans la carriere, les pâs chancelans de l'homme vertueux, & ramenas celui qui s'égaroit, ils t'appellent SCÉLERAT..... Eux qui donnant l'exemple & le précepte, sappent par les fondemens, le principe des mœurs, le lien des sociétés; & travaillent de sang-froid à délivrer l'homme puissant du seul frein qui l'arrête; à priver le foible de son unique appui;

à enlever à l'opprimé, son recours; à l'infortuné, sa consolation; au riche, sa sureté; au pauvre, son espérance.

Mais c'est trop souiller ma plume par ce monstrueux parallele; c'est trop long-tems contrister & profaner tes regards par le tableau de tant d'horreurs. Abandonnons ces méchans à leur perversité. Que dis-je! ô bon Rousseau! Tu ne te vengeras qu'en demandant à la Clémence infinie, que les remords ne punissent pas leur crime, sans l'expier.

Soulage & purifie tes yeux en les portant sur ces grouppes d'Enfans rendus heureux.

à ta voix ; de Meresrappellées à la nature, de Citoyens encouragés au culte des loix & de la liberté. Entends ce cri de reconnoiſſance que tous les cœurs honnêtes élancent vers toi. Il atteſte à la terre que la vertu n'y eſt pas tout-à-fait étrangere. Perce l'avenir, & vois nos arriere-neveux devenus meilleurs par tes Ecrits, les méditer en béniſſant ton nom, & célébrer ta mémoire en pratiquant tes leçons. Contemple enfin tes amis pleurans ſur ta tombe, pleins de ton ſouvenir, nourris de tes maximes, ne trouver, ne chercher de conſolation que dans leur

union fraternelle, & leur zele pour ta gloire. Ecoute, & reçois le vœu sacré qu'ils te renouvellent ici par ma bouche, d'aimer par dessus tout, à ton exemple, la justice & la vérité.

Neufchâtel, 1779.

DU PEYROU.

DISCOURS

SUR L'ORIGINE

ET LES

FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ

PARMI LES HOMMES.

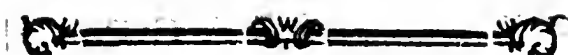
PAR

J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

Non in depravatis, ſed in his quæ bene ſecundum naturam ſe habent, conſiderandum eſt quid ſit naturale.

ARISTOT. Politic. L. 1.



A LA RÉPUBLIQUE

DE GENEVE.

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

CONVAINCU qu'il n'appartient qu'au Citoyen vertueux de rendre à ſa Patrie des honneurs qu'elle puiſſe avouer, il

y a trente ans que je travaille à mériter de vous offrir un hommage public ; & cette heureuſe occaſion ſuppléant en partie à ce que mes efforts n'ont pû faire, j'ai cru qu'il me ſeroit permis de conſulter ici le zele qui m'anime, plus que le droit qui devroit m'autoriſer. Ayant eu le bonheur de naître parmi vous, comment pourrois-je méditer ſur l'égalité que la nature a miſe entre les hommes, & ſur l'inégalité qu'ils ont inſtituée, ſans penſer à la profonde ſageſſe avec laquelle l'une & l'autre, heureuſement combinées dans cet Etat, concourent, de la maniere la plus approchante de la loi naturelle & la plus favorable à la ſociété, au maintien de l'ordre public & au bonheur des particuliers ?

En recherchant les meilleures maximes que le bon ſens puiſſe dicter ſur la conſtitution d'un gouvernement, j'ai été ſi frappé de les voir toutes en exécution dans le vôtre, que même ſans être né dans vos murs, j'aurois cru ne pouvoir me diſpenſer d'offrir ce tableau de la ſociété humaine, à celui de tous les peuples qui me paroît en poſſéder les plus grands avantages, & en avoir le mieux prévenu les abus.

Si j'avois eu à choiſir le lieu de ma naiſſance, j'aurois choiſi une ſociété d'une grandeur bornée par l'étendue des facultés humaines, c'eſt-à-dire, par la poſſibilité d'être bien gouvernée, & où chacun ſuffiſant à ſon emploi, nul n'eût été contraint de commettre à d'autres

les fonctions dont il étoit chargé : un Etat où tous les particuliers se connoissant entr'eux, les manœuvres obscures du vice, ni la modestie de la vertu n'eussent pu se dérober aux regards & au jugement du Public, & où cette douce habitude de se voir & de se connoître, fît de l'amour de la Patrie, l'amour des Citoyens plutôt que celui de la terre.

J'aurois voulu naître dans un pays où le Souverain & le Peuple ne pussent avoir qu'un seul & même intérêt, afin que tous les mouvemens de la machine ne tendissent jamais qu'au bonheur commun ; ce qui ne pouvant se faire à moins que le Peuple & le Souverain ne soient une même personne, il s'ensuit que j'aurois voulu naître sous

un Gouvernement Démocratique, ſagement tempéré.

J'aurois voulu vivre & mourir libre, c'eſt-à-dire, tellement ſoumis aux loix, que ni moi ni perſonne n'en pût ſecouer l'honorable joug; ce joug ſalutaire & doux, que les têtes les plus fieres portent d'autant plus docilement, qu'elles ſont faites pour n'en porter aucun autre.

J'aurois donc voulu que perſonne dans l'Etat n'eût pu ſe dire au-deſſus de la loi, & que perſonne au-dehors n'en pût impoſer que l'Etat fût obligé de reconnoître: car quelle que puiſſe être la conſtitution d'un Gouvernement, s'il s'y trouve un ſeul homme qui ne ſoit pas ſoumis à la loi, tous les autres ſont néceſſairement à la diſcré-

tion de celui-là; (1.*) & s'il y a un chef national, & un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puissent faire, il est impossible que l'un & l'autre soient bien obéis, & que l'Etat soit bien gouverné.

Je n'aurois point voulu habiter une République de nouvelle institution, quelques bonnes loix qu'elle pût avoir, de peur que le Gouvernement, autrement constitué peut-être qu'il ne faudroit pour le moment, ne convenant pas aux nouveaux Citoyens, ou les Citoyens au nouveau Gouvernement, l'Etat ne fût sujet à être ébranlé & détruit presque dès sa naissance. Car il en est de la liberté comme de ces alimens solides & succulens, ou de ces vins généreux, propres à nour-

rir & fortifier les tempéramens robuſtes qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent & enivrent les foibles & délicats qui n'y ſont point faits. Les Peuples une fois accoutumés à des Maîtres, ne ſont plus en état de s'en paſſer. S'ils tentent de ſecouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté, que, prenant pour elle une licence effrénée qui lui eſt oppoſée, leurs révolutions les livrent preſque toujours à des ſéducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes. Le Peuple Romain lui-même, ce modele de tous les Peuples libres, ne fut point en état de ſe gouverner en ſortant de l'oppreſſion des Tarquins. Avili par l'eſclavage & les travaux ignominieux qu'ils lui avoient im-

posés, ce n'étoit d'abord qu'une stupide populace qu'il fallut ménager & gouverner avec la plus grande sagesse, afin que s'accoutumant peu à peu à respirer l'air salutaire de la liberté, ces ames énervées ou plutôt abruties sous la tyrannie, acquissent par degrés cette sévérité de mœurs & cette fierté de courage qui en firent enfin le plus respectable de tous les Peuples. J'aurois donc cherché pour ma Patrie une heureuse & tranquille République, dont l'ancienneté se perdît en quelque sorte dans la nuit des tems, qui n'eût éprouvé que des atteintes propres à manifester & affermir dans ses habitans le courage & l'amour de la Patrie, & où les Citoyens accoutumés de longue main à une

sage indépendance, fussent non-seulement libres, mais dignes de l'être.

J'aurois voulu me choisir une Patrie, détournée par une heureuse impuissance du féroce amour des conquêtes, & garantie par une position encore plus heureuse de la crainte de devenir elle-même la conquête d'un autre Etat; une ville libre, placée entre plusieurs Peuples dont aucun n'eût intérêt à l'envahir, & dont chacun eût intérêt d'empêcher les autres de l'envahir eux-mêmes; une République, en un mot, qui ne tentât point l'ambition de ses voisins, & qui pût raisonnablement compter sur leur secours au besoin. Il s'ensuit que, dans une position si heureuse, elle n'auroit eu rien à craindre

que d'elle-même, & que si ses Citoyens s'étoient exercés aux armes, ç'eût été plutôt pour entretenir chez eux cette ardeur guerriere & cette fierté de courage qui sied si bien à la liberté, & qui en nourrit le goût, que par la nécessité de pourvoir à leur propre défense.

J'aurois cherché un pays où le droit de législation fût commun à tous les Citoyens: car qui peut mieux savoir qu'eux, sous quelles conditions il leur convient de vivre ensemble dans une même société? Mais je n'aurois pas approuvé des Plébiscites semblables à ceux des Romains, où les chefs de l'Etat & les plus intéressés à sa conservation étoient exclus des délibérations dont souvent dépendoit son salut, & où, par

une abſurde inconſéquence, les Magiſtrats étoient privés des droits dont jouiſſoient les ſimples Citoyens.

Au contraire, j'aurois deſiré que, pour arrêter les projets intéreſſés & mal conçus, & les innovations dangereuſes qui perdirent enfin les Athéniens, chacun n'eût pas le pouvoir de propoſer de nouvelles loix à ſa fantaiſie; que ce droit appartînt aux ſeuls Magiſtrats; qu'ils en uſaſſent même avec tant de circonſpection; que le Peuple, de ſon côté, fût ſi réſervé à donner ſon conſentement à ces loix, & que la promulgation ne pût s'en faire qu'avec tant de ſolemnité, qu'avant que la conſtitution fût ébranlée, on eût le tems de ſe convaincre que c'eſt ſur-tout la grande antiquité des

loix qui les rend ſaintes & vénérables; que le Peuple mépriſe bientôt celles qu'il voit changer tous les jours, & qu'en s'accoutumant à négliger les anciens uſages, ſous prétexte de faire mieux, on introduit ſouvent de grands maux pour en corriger de moindres.

J'aurois fui ſur-tout, comme néceſſairement mal gouvernée, une République où le Peuple croyant pouvoir ſe paſſer de ſes Magiſtrats, ou ne leur laiſſer qu'une autorité précaire, auroit imprudemment gardé l'adminiſtration des affaires civiles & l'exécution de ſes propres loix; telle dut être la groſſiere conſtitution des premiers Gouvernemens ſortant immédiatement de l'état de nature, & tel fut encore un des vices qui perdi-

rent la République d'Athenes.

Mais j'aurois choisi celle où les particuliers se contentant de donner la sanction aux loix, & de décider en Corps & sur le rapport des Chefs, les plus importantes affaires publiques, établiroient des Tribunaux respectés, en distingueroient avec soin les divers départemens, éliroient d'année en année les plus capables & les plus integres de leurs Concitoyens pour administrer la justice & gouverner l'Etat ; & où la vertu des Magistrats portant ainsi témoignage de la sagesse du Peuple, les uns & les autres s'honoreroient mutuellement. De sorte que si jamais de funestes mal-entendus venoient à troubler la concorde publique, ces tems même d'aveuglement &

d'erreurs fussent marqués par des témoignages de modération, d'estime réciproque, & d'un commun respect pour les loix; présages & garans d'une réconciliation sincere & perpétuelle.

Tels sont, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, les avantages que j'aurois recherchés dans la Patrie que je me serois choisie. Que si la Providence y avoit ajouté de plus une situation charmante, un climat tempéré, un pays fertile & l'aspect le plus délicieux qui soit sous le Ciel, je n'aurois desiré, pour combler mon bonheur, que de jouir de tous ces biens dans le sein de cette heureuse Patrie, vivant paisiblement dans une douce société avec mes Conci-

toyens, exerçant envers eux & à leur exemple, l'humanité, l'amitié & toutes les vertus, & laiſſant après moi l'honorable mémoire d'un homme de bien & d'un honnête & vertueux Patriote.

Si, moins heureux ou trop tard ſage, je m'étois vu réduit à finir en d'autres climats une infirme & languiſſante carriere, regrettant inutilement le repos & la paix dont une jeuneſſe imprudente m'auroit privé; j'aurois du moins nourri dans mon ame ces mêmes ſentimens dont je n'aurois pu faire uſage dans mon pays, & pénétré d'une affection tendre & déſintéreſſée pour mes Concitoyens éloignés, je leur aurois adreſſé du fond de mon cœur à peu près le diſcours ſuivant.

Mes chers Concitoyens, ou plutôt, mes freres, puiſque les liens du ſang ainſi que les loix nous uniſſent preſque tous ; il m'eſt doux de ne pouvoir penſer à vous, ſans penſer en même tems à tous les biens dont vous jouiſſez, & dont nul de vous peut-être ne ſent mieux le prix que moi qui les ai perdus. Plus je réfléchis ſur votre ſituation politique & civile, & moins je puis imaginer que la nature des choſes humaines puiſſe en comporter une meilleure. Dans tous les autres Gouvernemens, quand il eſt queſtion d'aſſurer le plus grand bien de l'Etat, tout ſe borne toujours à des projets en idées, & tout au plus à de ſimples poſſibilités ; pour vous, votre bonheur eſt tout fait, il ne faut qu'en jouir ; &

vous n'avez plus besoin, pour devenir parfaitement heureux, que de savoir vous contenter de l'être. Votre souveraineté acquise ou recouvrée à la pointe de l'épée, & conservée durant deux siecles à force de valeur & de sagesse, est enfin pleinement & universellement reconnue. Des traités honorables fixent vos limites, assurent vos droits & affermissent votre repos. Votre Constitution est excellente, dictée par la plus sublime raison, & garantie par des Puissances amies & respectables; votre Etat est tranquille; vous n'avez ni guerres ni conquérans à craindre; vous n'avez point d'autres maîtres que de sages loix que vous avez faites, administrées par des Magistrats integres qui sont de

votre choix; vous n'êtes ni aſſez riches pour vous énerver par la molleſſe & perdre dans de vaines délices le goût du vrai bonheur & des ſolides vertus, ni aſſez pauvres pour avoir beſoin de plus de ſecours étrangers que ne vous en procure votre induſtrie; & cette liberté précieuſe qu'on ne maintient chez les grandes Nations qu'avec des impôts exorbitans, ne vous coûte preſque rien à conſerver.

Puiſſe durer toujours, pour le bonheur de ſes Citoyens & l'exemple des Peuples, une République ſi ſagement & ſi heureuſement conſtituée! Voilà le ſeul vœu qui vous reſte à faire, & le ſeul ſoin qui vous reſte à prendre. C'eſt à vous ſeuls déſormais, non à faire votre

bonheur, vos ancêtres vous en ont évité la peine, mais à le rendre durable par la sagesse d'en bien user. C'est de votre union perpétuelle, de votre obéissance aux loix, de votre respect pour leurs Ministres que dépend votre conservation. S'il reste parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance, hâtez-vous de le détruire, comme un levain funeste d'où résulteroient tôt ou tard vos malheurs & la ruine de l'Etat. Je vous conjure de rentrer tous au fond de votre cœur, & de consulter la voix secrete de votre conscience. Quelqu'un parmi vous connoît-il dans l'univers un Corps plus integre, plus éclairé, plus respectable que celui de votre Magistrature? Tous ses membres

me vous donnent-ils pas l'exemple de la modération, de la ſimplicité de mœurs, du reſpect pour les loix, & de la plus ſincere réconciliation ? Rendez donc ſans réſerve à de ſi ſages Chefs cette ſalutaire confiance que la raiſon doit à la vertu ; ſongez qu'ils ſont de votre choix, qu'ils le juſtifient, & que les honneurs dûs à ceux que vous avez conſtitués en dignité, retombent néceſſairement ſur vous-mêmes. Nul de vous n'eſt aſſez peu éclairé pour ignorer qu'où ceſſe la rigueur des loix & l'autorité de leurs défenſeurs, il ne peut y avoir ni ſureté, ni liberté pour perſonne. De quoi s'agit-il donc entre vous, que de faire de bon cœur & avec une juſte confiance, ce que vous

ſeriez toujours obligés de faire par un véritable intérêt, par devoir & pour la raiſon ? Qu'une coupable & funeſte indifférence pour le maintien de la conſtitution, ne vous faſſe jamais négliger au beſoin les ſages avis des plus éclairés & des plus zélés d'entre vous : mais que l'équité, la modération, la plus reſpectueuſe fermeté continuent de régler toutes vos démarches, & de montrer en vous à tout l'univers l'exemple d'un Peuple fier & modeſte, auſſi jaloux de ſa gloire que de ſa liberté. Gardez-vous, ſurtout, & ce ſera mon dernier conſeil, d'écouter jamais des interprétations ſiniſtres & des diſcours envenimés, dont les motifs ſecrets ſont ſouvent plus dangereux que les actions qui

en font l'objet. Toute une maison s'éveille & se tient en alarmes aux premiers cris d'un bon & fidele gardien qui n'aboie jamais qu'à l'approche des voleurs; mais on hait l'importunité de ces animaux bruyans qui troublent sans cesse le repos public, & dont les avertissemens continuels & déplacés ne se font pas même écouter au moment qu'ils sont nécessaires.

Et vous, MAGNIFIQUES ET TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS, vous dignes & respectables Magistrats d'un Peuple libre, permettez-moi de vous offrir en particulier mes hommages & mes devoirs. S'il y a dans le monde un rang propre à illustrer ceux qui l'occupent, c'est sans doute celui que donnent les talens & la vertu, celui

lui dont vous vous êtes rendus dignes, & auquel vos Concitoyens vous ont élevés. Leur propre mérite ajoute encore au vôtre un nouvel éclat; & choisis par des hommes capables d'en gouverner d'autres, pour les gouverner eux-mêmes, je vous trouve autant au-dessus des autres Magistrats, qu'un Peuple libre, & sur-tout celui que vous avez l'honneur de conduire, est par ses lumieres & par sa raison au-dessus de la populace des autres Etats.

Qu'il me soit permis de citer un exemple dont il devroit rester de meilleures traces, & qui sera toujours présent à mon cœur. Je ne me rappelle point, sans la plus douce émotion, la mémoire du vertueux Citoyen de qui j'ai reçu le jour, & qui

ſouvent entretint mon enfance du reſpect qui vous étoit dû. Je le vois encore, vivant du travail de ſes mains, & nourriſſant ſon ame des vérités les plus ſublimes. Je vois Tacite, Plutarque & Grotius, mêlés devant lui avec les inſtrumens de ſon métier. Je vois à ſes côtés un fils chéri, recevant avec trop peu de fruit les tendres inſtructions du meilleur des peres. Mais ſi les égaremens d'une folle jeuneſſe me firent oublier durant un tems de ſi ſages leçons, j'ai le bonheur d'éprouver enfin que quelque penchant qu'on ait vers le vice, il eſt difficile qu'une éducation dont le cœur ſe mêle, reſte perdue pour toujours.

Tels ſont, MAGNIFIQUES & TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS,

les Citoyens & même les simples habitans nés dans l'Etat que vous gouvernez ; tels sont ces hommes instruits & sensés dont, sous le nom d'ouvriers & de Peuple, on a, chez les autres Nations, des idées si basses & si fausses. Mon pere, je l'avoue avec joie, n'étoit point distingué parmi ses Concitoyens, il n'étoit que ce qu'ils sont tous ; & tel qu'il étoit, il n'y a point de pays où sa société n'eût été recherchée, cultivée, & même avec fruit, par les plus honnêtes gens. Il ne m'appartient pas, &, graces au Ciel, il n'est pas nécessaire de vous parler des égards que peuvent attendre de vous des hommes de cette trempe, vos égaux par l'éducation, ainsi que par les droits de la nature

& de la naiſſance ; vos inférieurs par leur volonté, par la préférence qu'ils devoient à votre mérite, qu'ils lui ont accordée, & pour laquelle vous leur devez à votre tour une ſorte de reconnoiſſance. J'apprends avec une vive ſatisfaction de combien de douceur & de condeſcendance vous tempérez avec eux la gravité convenable aux Miniſtres des Loix ; combien vous leur rendez en eſtime & en attentions ce qu'ils vous doivent d'obéiſſance & de reſpects ; conduite pleine de juſtice & de ſageſſe, propre à éloigner de plus en plus la mémoire des événemens malheureux qu'il faut oublier pour ne les revoir jamais : conduite d'autant plus judicieuſe, que ce Peuple équitable & géné-

reux se fait un plaisir de son devoir, qu'il aime naturellement à vous honorer, & que les plus ardens à soutenir leurs droits, sont les plus portés à respecter les vôtres.

Il ne doit pas être étonnant que les Chefs d'une société civile en aiment la gloire & le bonheur : mais il l'est trop pour le repos des hommes que ceux qui se regardent comme les Magistrats, ou plutôt comme les maîtres d'une Patrie plus sainte & plus sublime, témoignent quelque amour pour la Patrie terrestre qui les nourrit. Qu'il m'est doux de pouvoir faire en notre faveur une exception si rare, & placer au rang de nos meilleurs Citoyens, ces zélés dépositaires des dogmes sacrés autorisés par les loix; ces vé-

nérables Pasteurs des ames, dont la vive & douce éloquence porte d'autant mieux dans les cœurs les maximes de l'Evangile, qu'ils commencent toujours par les pratiquer eux-mêmes! Tout le monde sait avec quel succès le grand art de la Chaire est cultivé à Geneve. Mais, trop accoutumés à voir dire d'une maniere & faire d'une autre, peu de gens savent jusqu'à quel point l'esprit du christianisme, la sainteté des mœurs, la sévérité pour soi-même & la douceur pour autrui, régnent dans le Corps de nos Ministres. Peut-être appartient-il à la seule ville de Geneve de montrer l'exemple édifiant d'une aussi parfaite union entre une société de Théologiens & de gens de Let-

tres ; c'eſt en grande partie ſur leur ſageſſe & leur modération reconnues, c'eſt ſur leur zele pour la proſpérité de l'Etat que je fonde l'eſpoir de ſon éternelle tranquillité ; & je remarque avec un plaiſir mêlé d'étonnement & de reſpect, combien ils ont d'horreur pour les affreuſes maximes de ces hommes ſacrés & barbares dont l'Hiſtoire fournit plus d'un exemple, & qui, pour ſoutenir les prétendus droits de Dieu, c'eſt-à-dire, leurs intérêts, étoient d'autant moins avares du ſang humain, qu'ils ſe flattoient que le leur ſeroit toujours reſpecté.

Pourrois - je oublier cette précieuſe moitié de la République qui fait le bonheur de l'autre, & dont la douceur &

la ſageſſe y maintiennent la paix & les bonnes mœurs ? Aimables & vertueuſes Citoyennes, le ſort de votre ſexe ſera toujours de gouverner le nôtre. Heureux ! quand votre chaſte pouvoir exercé ſeulement dans l'union conjugale, ne ſe fait ſentir que pour la gloire de l'Etat & le bonheur public. C'eſt ainſi que les femmes commandoient à Sparte, & c'eſt ainſi que vous méritez de commander à Geneve. Quel homme barbare pourroit réſiſter à la voix de l'honneur & de la raiſon dans la bouche d'une tendre épouſe ; & qui ne mépriſeroit un vain luxe, en voyant votre ſimple & modeſte parure qui, par l'éclat qu'elle tient de vous, ſemble être la plus favorable à la beauté ? C'eſt à vous

de maintenir toujours, par votre aimable & innocent empire & par votre esprit insinuant, l'amour des loix dans l'Etat & la concorde parmi les Citoyens; de réunir, par d'heureux mariages, les familles divisées; & sur-tout de corriger, par la persuasive douceur de vos leçons & par les graces modestes de votre entretien, les travers que nos jeunes gens vont prendre en d'autres pays, d'où, au lieu de tant de choses utiles dont ils pourroient profiter, ils ne rapportent, avec un ton puérile & des airs ridicules pris parmi des femmes perdues, que l'admiration de je ne sais quelles prétendues grandeurs, frivoles dédommagemens de la servitude, qui ne vaudront jamais l'auguste liberté. Soyez

donc toujours ce que vous êtes, les chaſtes gardiennes des mœurs & les doux liens de la paix, & continuez de faire valoir, en toute occaſion, les droits du cœur & de la nature, au profit du devoir & de la vertu.

Je me flatte de n'être point démenti par l'événement, en fondant ſur de tels garans l'eſpoir du bonheur commun des Citoyens & de la gloire de la République. J'avoue qu'avec tous ces avantages, elle ne brillera pas de cet éclat dont la plupart des yeux ſont éblouis, & dont le puérile & funeſte goût eſt le plus mortel ennemi du bonheur & de la liberté. Qu'une jeuneſſe diſſolue aille chercher ailleurs des plaiſirs faciles & de longs repentirs. Que les prétendus gens de goût

admirent en d'autres lieux la grandeur des palais, la beauté des équipages, les ſuperbes ameublemens, la pompe des ſpectacles, & tous les rafinemens de la molleſſe & du luxe. A Geneve on ne trouvera que des hommes; mais pourtant un tel ſpectacle a bien ſon prix, & ceux qui le rechercheront, vaudront bien les admirateurs du reſte.

Daignez, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, recevoir tous, avec la même bonté, les reſpectueux témoignages de l'intérêt que je prends à votre proſpérité commune. Si j'étois aſſez malheureux pour être coupable de quelque tranſport indiſcret dans cette vive effuſion de mon cœur, je vous ſupplie

de le pardonner à la tendre affection d'un vrai Patriote, & au zele ardent & légitime d'un homme qui n'envisage point de plus grand bonheur pour lui-même que celui de vous voir tous heureux.

Je suis avec le plus profond respect,

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur & Concitoyen,

J. J. ROUSSEAU.

A Chambéri, le 12 *Juin* 1754.



PRÉFACE.

LA plus utile & la moins avancée de toutes les connoissances humaines me paroît être celle de l'homme (2.*), & j'ose dire que la seule inscription du Temple de Delphes contenoit un Précepte plus important & plus difficile que tous les gros Livres des Moralistes. Aussi, je regarde le sujet de ce Discours comme une des questions les plus intéressantes que la Philosophie puisse proposer, &, malheureusement pour nous, comme une des plus épineuses que les Philosophes puissent résoudre : car comment connoître la source de l'inégalité parmi les hommes, si l'on ne commence par les connoître eux-mêmes ? Et comment l'homme viendra-t-il à bout de se voir tel que

l'a formé la nature, à travers tous les changemens que la succession des tems & des choses a dû produire dans sa constitution originelle, & de démêler ce qu'il tient de son propre fonds d'avec ce que les circonstances & ses progrès ont ajouté ou changé à son état primitif? Semblable à la statue de Glaucus que le tems, la mer & les orages avoient tellement défigurée, qu'elle ressembloit moins à un Dieu qu'à une bête féroce, l'ame humaine altérée au sein de la société par mille causes sans cesse renaissantes, par l'acquisition d'une multitude de connoissances & d'erreurs, par les changemens arrivés à la constitution des corps, & par le choc continuel des passions, a, pour ainsi dire, changé d'apparence au point d'être presque méconnoissable; & l'on n'y trouve plus, au

lieu d'un être agiſſant toujours par des principes certains & invariables, au lieu de cette céleſte & majeſtueuſe ſimplicité dont ſon Auteur l'avoit empreinte, que le difforme contraſte de la paſſion qui croit raiſonner, & de l'entendement en délire.

Ce qu'il y a de plus cruel encore, c'eſt que tous les progrès de l'eſpece humaine l'éloignant ſans ceſſe de ſon état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connoiſſances, & plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes, & que c'eſt en un ſens à force d'étudier l'homme, que nous nous ſommes mis hors d'état de le connoître.

Il eſt aiſé de voir que c'eſt dans ces changemens ſucceſſifs de la conſtitution humaine, qu'il faut chercher la premiere origine des

différences qui diſtinguent les hommes, leſquels, d'un commun aveu, ſont naturellement auſſi égaux entr'eux que l'étoient les animaux de chaque eſpece, avant que diverſes cauſes phyſiques euſſent introduit dans quelques-uns les variétés que nous y remarquons. En effet, il n'eſt pas concevable que ces premiers changemens, par quelque moyen qu'ils ſoient arrivés, aient altéré tout à la fois & de la même maniere tous les individus de l'eſpece; mais les uns s'étant perfectionnés ou détériorés, & ayant acquis diverſes qualités, bonnes ou mauvaiſes, qui n'étoient point inhérentes à leur nature, les autres reſterent plus long-tems dans leur état originel; & telle fut parmi les hommes la premiere ſource de l'inégalité; qu'il eſt plus aiſé de démontrer ainſi en

général, que d'en assigner avec précision les véritables causes.

Que mes lecteurs ne s'imaginent donc pas que j'ose me flatter d'avoir vu ce qui me paroît si difficile à voir. J'ai commencé quelques raisonnemens : j'ai hasardé quelques conjectures, moins dans l'espoir de résoudre la question, que dans l'intention de l'éclaircir & de la réduire à son véritable état. D'autres pourront aisément aller plus loin dans la même route, sans qu'il soit facile à personne d'arriver au terme; car ce n'est pas une légere entreprise de démêler ce qu'il y a d'originaire & d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, & de bien connoître un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais, & dont il est pourtant nécessaire d'avoir des notions justes pour bien juger de

notre état préſent. Il faudroit même plus de philoſophie qu'on ne penſe à celui qui entreprendroit de déterminer exactement les précautions à prendre, pour faire ſur ce ſujet de ſolides obſervations; & une bonne ſolution du problême ſuivant ne me paroîtroit pas indigne des Ariſtotes & des Plines de notre ſiecle : *Quelles expériences ſeroient néceſſaires pour parvenir à connoître l'homme naturel; & quels ſont les moyens de faire ces expériences au ſein de la ſociété ?* Loin d'entreprendre de réſoudre ce problême, je crois en avoir aſſez médité le ſujet pour oſer répondre d'avance que les plus grands Philoſophes ne ſeront pas trop bons pour diriger ces expériences, ni les plus puiſſans Souverains pour les faire; concours auquel il n'eſt gueres raiſonnable de s'attendre, ſur-tout

avec la persévérance, ou plutôt la succession de lumieres & de bonne volonté nécessaire de part & d'autre pour arriver au succès.

Ces recherches si difficiles à faire, & auxquelles on a si peu songé jusqu'ici, sont pourtant les seuls moyens qui nous restent de lever une multitude de difficultés qui nous dérobent la connoissance des fondemens réels de la société humaine. C'est cette ignorance de la nature de l'homme qui jette tant d'incertitudes & d'obscurité sur la véritable définition du droit naturel : car l'idée du droit, dit M. Burlamaqui, & plus encore celle du droit naturel, sont manifestement des idées relatives à la nature de l'homme. C'est donc de cette nature même de l'homme, continue-t-il, de sa constitution & de son état qu'il faut déduire les principes de cette science.

Ce n'eſt point ſans ſurpriſe & ſans ſcandale qu'on remarque le peu d'accord qui regne ſur cette importante matiere entre les divers auteurs qui en ont traité. Parmi les plus graves Ecrivains, à peine en trouve-t-on deux qui ſoient du même avis ſur ce point. Sans parler des anciens Philoſophes qui ſemblent avoir pris à tâche de ſe contredire entr'eux ſur les principes les plus fondamentaux, les Juriſconſultes Romains aſſujettiſſent indifféremment l'homme & tous les autres animaux à la même loi naturelle, parce qu'ils conſiderent plutôt ſous ce nom la loi que la nature s'impoſe à elle-même, que celle qu'elle preſcrit, ou plutôt à cauſe de l'acception particuliere ſelon laquelle ces Juriſconſultes entendent le mot de loi, qu'ils ſemblent n'avoir pris en cette oc-

caſion que pour l'expreſſion des rapports généraux établis par la nature entre tous les êtres animés, pour leur commune conſervation. Les modernes ne reconnoiſſant, ſous le nom de loi, qu'une regle preſcrite à un être moral, c'eſt-à-dire, intelligent, libre, & conſidéré dans ſes rapports avec d'autres êtres, bornent conſéquemment au ſeul animal doué de raiſon, c'eſt-à-dire, à l'homme, la compétence de la loi naturelle; mais définiſſant cette loi chacun à ſa mode, ils l'établiſſent tous ſur des principes ſi métaphyſiques, qu'il y a, même parmi nous, bien peu de gens en état de comprendre ces principes, loin de pouvoir les trouver d'eux-mêmes. De ſorte que toutes les définitions de ces ſavans hommes, d'ailleurs en perpétuelle contradiction entr'elles, s'accordent ſeu-

lement en ceci, qu'il eſt impoſſible d'entendre la loi de nature, & par conſéquent d'y obéir, ſans être un très-grand raiſonneur & un profond métaphyſicien. Ce qui ſignifie préciſément que les hommes ont dû employer pour l'établiſſement de la ſociété, des lumieres qui ne ſe développent qu'avec beaucoup de peine, & pour fort peu de gens, dans le ſein de la ſociété même.

Connoiſſant ſi peu la nature & s'accordant ſi mal ſur le ſens du mot Loi, il ſeroit bien difficile de convenir d'une bonne définition de la loi naturelle. Auſſi toutes celles qu'on trouve dans les livres, outre le défaut de n'être point uniformes, ont-elles encore celui d'être tirées de pluſieurs connoiſſances que les hommes n'ont point naturellement, & des avantages dont ils ne peu-

vent concevoir l'idée, qu'après être ſortis de l'état de nature. On commence par rechercher les regles dont, pour l'utilité commune, il ſeroit à propos que les hommes convinſſent entr'eux, & puis, on donne le nom de loi naturelle à la collection de ces regles, ſans autre preuve que le bien qu'on trouve qui réſulteroit de leur pratique univerſelle. Voilà aſſurément une maniere très-commode de compoſer des définitions, & d'expliquer la nature des choſes par des convenances preſque arbitraires.

Mais tant que nous ne connoîtrons point l'homme naturel, c'eſt en vain que nous voudrons déterminer la loi qu'il a reçue, ou celle qui convient le mieux à ſa conſtitution. Tout ce que nous pouvons voir très-clairement au ſujet de cette loi, c'eſt que non-ſeulement pour qu'elle ſoit loi,

il faut que la volonté de celui qu'elle oblige puisse s'y soumettre avec connoissance ; mais il faut encore, pour qu'elle soit naturelle, qu'elle parle immédiatement par la voix de la nature.

Laissant donc tous les livres scientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, & méditant sur les premieres & plus simples opérations de l'ame humaine, j'y crois appercevoir deux principes antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être & à la conservation de nous-mêmes, & l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible, & principalement nos semblables. C'est du concours & de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux principes, sans qu'il soit né-

cessaire

ceſſaire d'y faire entrer celui de la ſociabilité, que me paroiſſent découler toutes les regles du droit naturel; regles que la raiſon eſt enſuite forcée de rétablir ſur d'autres fondemens, quand par ſes développemens ſucceſſifs, elle eſt venue à bout d'étouffer la nature.

De cette maniere, on n'eſt point obligé de faire de l'homme un philoſophe avant que d'en faire un homme; ſes devoirs envers autrui ne lui ſont pas uniquement dictés par les tardives leçons de la ſageſſe; & tant qu'il ne réſiſtera point à l'impulſion intérieure de la commiſération, il ne fera jamais du mal à un autre homme, ni même à aucun être ſenſible; excepté dans le cas légitime où ſa conſervation ſe trouvant intéreſſée, il eſt obligé de ſe donner la préférence à lui-même. Par ce moyen, on termine auſſi les an-

ciennes disputes sur la participation des animaux à la loi naturelle; car il est clair que, dépourvus de lumieres & de liberté, ils ne peuvent reconnoître cette loi; mais tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, & que l'homme est assujetti envers eux à quelque espece de devoirs. Il semble, en effet, que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable, que parce qu'il est un être sensible : qualité qui étant commune à la bête & à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Cette même étude de l'homme originel, de ses vrais besoins, & des principes fondamentaux de ses

devoirs, eſt encore le ſeul bon moyen qu'on puiſſe employer pour lever ces foules de difficultés qui ſe préſentent ſur l'origine de l'inégalité morale, ſur les vrais fondemens du Corps politique, ſur les droits réciproques de ſes membres, & ſur mille autres queſtions ſemblables, auſſi importantes que mal éclaircies.

En conſidérant la ſociété humaine d'un regard tranquille & déſintéreſſé, elle ne ſemble montrer d'abord que la violence des hommes puiſſans & l'oppreſſion des foibles : l'eſprit ſe révolte contre la dureté des uns, on eſt porté à déplorer l'aveuglement des autres ; & comme rien n'eſt moins ſtable parmi les hommes que ces relations extérieures que le haſard produit plus ſouvent que la ſageſſe, & que l'on appelle foibleſſe ou puiſſance, richeſſe ou

pauvreté, les établissemens humains paroissent au premier coup-d'œil fondés sur des monceaux de sable mouvant : ce n'est qu'en les examinant de près, ce n'est qu'après avoir écarté la poussiere & le sable qui environnent l'édifice, qu'on apperçoit la base inébranlable sur laquelle il est élevé, & qu'on apprend à en respecter les fondemens. Or, sans l'étude sérieuse de l'homme, de ses facultés naturelles, & de leurs développemens successifs, on ne viendra jamais à bout de faire ces distinctions, & de séparer, dans l'actuelle constitution des choses, ce qu'a fait la volonté divine, d'avec ce que l'art humain a prétendu faire. Les recherches politiques & morales, auxquelles donne lieu l'importante question que j'examine, sont donc utiles de toutes manieres, & l'histoire

hypothétique des Gouvernemens eſt pour l'homme une leçon inſtructive à tous égards. En conſidérant ce que nous ſerions devenus ; abandonnés à nous-mêmes, nous devons apprendre à bénir celui dont la main bienfaiſante, corrigeant nos inſtitutions & leur donnant une aſſiette inébranlable, a prévenu les déſordres qui devroient en réſulter, & fait naître notre bonheur des moyens qui ſembloient devoir combler notre miſere.

Quem te Deus eſſe
Juſſit, & humanâ quâ parte locatus es in re,
Diſce.







AVERTISSEMENT SUR LES NOTES.

J'AI ajouté quelques notes à cet Ouvrage, ſelon ma coutume pareſſeuſe de travailler à bâton rompu; ces notes s'écartent quelquefois aſſez du ſujet, pour n'être pas bonnes à lire avec le texte. Je les ai donc rejettées à la fin du Diſcours, dans lequel j'ai tâché de ſuivre de mon mieux le plus droit chemin. Ceux qui auront le courage de recommencer, pourront s'amuſer la ſeconde fois à battre les buiſſons, & tenter de parcourir les notes; il y aura peu de mal que les autres ne les liſent point du tout.

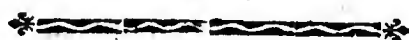


QUESTION

Proposée par l'Académie de Dijon.

Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les Hommes, & si elle est autorisée par la loi naturelle ?

DISCOURS
SUR L'ORIGINE
ET LES
FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ
PARMI LES HOMMES.



C'Est de l'homme que j'ai à parler, & la queftion que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes; car on n'en propofe point de femblables quand on craint d'honorer la vérité. Je défendrai donc avec confiance la caufe de l'humanité devant les Sages qui m'y invitent, & je ne ferai pas mécontent de moi-même fi je me rends digne de mon fujet & de mes juges.

Je conçois dans l'efpece humaine deux fortes d'inégalité, l'une que j'appelle naturelle ou phyfique, parce qu'elle eft établie par la nature, & qui confifte dans la différence des âges, de la fanté, des forces du corps, & des qualités de l'efprit ou de l'ame:

l'autre, qu'on peut appeller inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, & qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différens privileges, dont quelques-uns jouissent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissans qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle est la source de l'inégalité naturelle, parce que la réponse se trouveroit énoncée dans la simple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y auroit point quelque liaison essentielle entre les deux inégalités; car ce seroit demander, en d'autres termes, si ceux qui commandent valent nécessairement mieux que ceux qui obéissent, & si la force du corps ou de l'esprit, la sagesse ou la vertu, se trouvent toujours dans les mêmes individus en proportion de la puissance ou de la richesse: question bonne, peut-être, à agiter entre des esclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables & libres, qui cherchent la vérité.

De quoi s'agit-il donc précisément dans ce Discours ? De marquer dans le progrès des choses, le moment où le droit succédant à la violence, la nature fut soumise à la loi ; d'expliquer par quel enchaînement de prodiges le fort put se résoudre à servir le foible, & le peuple à acheter un repos en idée au prix d'une félicité réelle.

Les Philosophes qui ont examiné les fondemens de la société, ont tous senti la nécessité de remonter jusqu'à l'état de nature, mais aucun d'eux n'y est arrivé. Les uns n'ont point balancé à supposer à l'homme dans cet état la notion du juste & de l'injuste, sans se soucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile. D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conserver ce qui lui appartient, sans expliquer ce qu'ils entendoient par appartenir. D'autres donnant d'abord au plus fort l'autorité sur le plus foible, ont aussi-tôt fait naître le Gouvernement, sans songer au tems qui dût s'écouler avant que le sens des mots d'autorité & de gouvernement pût exister parmi les hommes. Enfin tous, par-

lant sans cesse de besoin, d'avidité, d'oppression, de desirs, & d'orgueil, ont transporté à l'état de nature des idées qu'ils avoient prises dans la société; ils parloient de l'homme sauvage, & ils peignoient l'homme civil. Il n'est pas même venu dans l'esprit de la plupart des nôtres, de douter que l'état de nature eût existé, tandis qu'il est évident, par la lecture des Livres sacrés, que le premier homme ayant reçu immédiatement de Dieu des lumieres & des préceptes, n'étoit point lui-même dans cet état, & qu'en ajoutant aux écrits de Moïse la foi que leur doit tout philosophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans le pur état de nature, à moins qu'ils n'y soient retombés par quelque événement extraordinaire : paradoxe fort embarrassant à défendre, & tout-à-fait impossible à prouver.

Commençons donc par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la question. Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet, pour des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnemens hypothétiques & condition-

nels, plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine, & semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la formation du monde. La religion nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature immédiatement après la création, ils sont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fussent; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la seule nature de l'homme & des êtres qui l'environnent, sur ce qu'auroit pu devenir le genre-humain s'il fût resté abandonné à lui-même. Voilà ce qu'on me demande, & ce que je me propose d'examiner dans ce Discours. Mon sujet intéressant l'homme en général, je tâcherai de prendre un langage qui convienne à toutes les nations, ou plutôt, oubliant le tems & les lieux, pour ne songer qu'aux hommes à qui je parle, je me supposerai dans le licée d'Athenes, répétant les leçons de mes maîtres, ayant les Platons & les Xénocrates pour juges, & le genre-humain pour auditeur.

O homme, de quelque contrée que tu sois, quelles que soient tes opinions, écoute; voici ton histoire, telle que

j'ai cru la lire, non dans les livres de tes semblables qui sont menteurs, mais dans la nature qui ne ment jamais. Tout ce qui sera d'elle sera vrai : il n'y aura de faux que ce que j'y aurai mêlé du mien sans le vouloir. Les tems dont je vais parler sont bien éloignés : combien tu as changé de ce que tu étois ! C'est, pour ainsi dire, la vie de ton espece que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation & tes habitudes ont pu dépraver, mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le sens, un âge auquel l'homme individuel voudroit s'arrêter ; tu chercheras l'âge auquel tu desirerois que ton espece se fût arrêtée. Mécontent de ton état présent, par des raisons qui annoncent à ta postérité malheureuse de plus grands mécontentemens encore, peut-être voudrois-tu pouvoir rétrograder ; & ce sentiment doit faire l'éloge de tes premiers aïeux, la critique de tes contemporains, & l'effroi de ceux qui auront le malheur de vivre après toi.





PREMIERE PARTIE.

QUELQUE important qu'il soit, pour bien juger de l'état naturel de l'homme, de le considérer dès son origine, & de l'examiner, pour ainsi dire, dans le premier embryon de l'espece, je ne suivrai point son organisation à travers ses développemens successifs : je ne m'arrêterai pas à rechercher dans le systême animal ce qu'il put être au commencement, pour devenir enfin ce qu'il est. Je n'examinerai pas si, comme le pense Aristote, ses ongles alongés ne furent point d'abord des griffes crochues; s'il n'étoit point velu comme un ours, & si, marchant à quatre pieds,(3.*) ses regards dirigés vers la terre, & bornés à un horizon de quelques pas, ne marquoient point à la fois le caractere & les limites de ses idées. Je ne pourrois former sur ce sujet que des conjectures vagues, & presque imaginaires. L'anatomie comparée a fait encore trop peu de progrès, les observations des Naturalistes sont encore trop incertaines,

pour qu'on puiſſe établir ſur de pareils fondemens la baſe d'un raiſonnement ſolide ; ainſi, ſans avoir recours aux connoiſſances ſurnaturelles que nous avons ſur ce point, & ſans avoir égard aux changemens qui ont dû ſurvenir dans la conformation, tant intérieure qu'extérieure de l'homme, à meſure qu'il appliquoit ſes membres à de nouveaux uſages, & qu'il ſe nourriſſoit de nouveaux alimens, je le ſuppoſerai conformé de tout tems comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, ſe ſervant de ſes mains comme nous faiſons des nôtres, portant ſes regards ſur toute la nature, & meſurant des yeux la vaſte étendue du ciel.

En dépouillant cet être, ainſi conſtitué, de tous les dons ſurnaturels qu'il a pu recevoir, & de toutes les facultés artificielles, qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès ; en le conſidérant, en un mot, tel qu'il a dû ſortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais à tout prendre, organiſé le plus avantageuſement de tous : je le vois ſe raſſaſiant ſous un chêne, ſe déſaltérant au pre-

mier ruiſſeau, trouvant ſon lit au pied du méme arbre qui lui a fourni ſon repas, & voilà ſes beſoins ſatisfaits.

La terre abandonnée à ſa fertilité naturelle (4.*), & couverte de forêts immenſes que la coïgnée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magaſins & des retraites aux animaux de toute eſpece. Les hommes diſperſés parmi eux, obſervent, imitent leur induſtrie, & s'élevent ainſi juſqu'à l'inſtinct des bêtes, avec cet avantage que chaque eſpece n'a que le ſien propre, & que l'homme n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, ſe les approprie tous, ſe nourrit également de la plupart des alimens divers (5.*) que les autres animaux ſe partagent, & trouve par conſéquent ſa ſubſiſtance plus aiſément que ne peut faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, & à la rigueur des ſaiſons, exercés à la fatigue, & forcés de défendre nuds & ſans armes leur vie & leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la courſe, les hommes ſe forment un tempérament robuſte & preſque inaltérable; les enfans, apportant au monde l'excellente conſtitution de leurs peres, &

la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquierent ainsi toute la vigueur dont l'espece humaine est capable. La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfans des citoyens; elle rend forts & robustes ceux qui sont bien constitués, & fait périr tous les autres; différente en cela de nos sociétés, où l'Etat, en rendant les enfans onéreux aux peres, les tue indistinctement avant leur naissance.

Le corps de l'homme sauvage étant le seul instrument qu'il connoisse, il l'emploie à divers usages, dont, par le défaut d'exercice, les nôtres sont incapables; & c'est notre industrie qui nous ôte la force & l'agilité que la nécessité l'oblige d'acquérir. S'il avoit eu une hache, son poignet romproit-il de si fortes branches? S'il avoit eu une fronde, lanceroit-il de la main une pierre avec tant de roideur? S'il avoit eu une échelle, grimperoit-il si légérement sur un arbre? S'il avoit eu un cheval, seroit-il si vîte à la course? Laissez à l'homme civilisé le tems de rassembler toutes ces machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement l'homme sauvage;

mais si vous voulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nuds & désarmés vis-à-vis l'un de l'autre, & vous reconnoîtrez bientôt quel est l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses forces à sa disposition ; d'être toujours prêt à tout événement, & de se porter, pour ainsi dire, toujours tout entier avec soi (6.*).

Hobbes prétend que l'homme est naturellement intrépide, & ne cherche qu'à attaquer & combattre. Un philosophe illustre pense au contraire, & Cumberland & Puffendorf l'assurent aussi, que rien n'est si timide que l'homme dans l'état de nature, & qu'il est toujours tremblant & prêt à fuir au moindre bruit qui le frappe, au moindre mouvement qu'il apperçoit. Cela peut être ainsi pour les objets qu'il ne connoît pas, & je ne doute point qu'il ne soit effrayé par tous les nouveaux spectacles qui s'offrent à lui, toutes les fois qu'il ne peut distinguer le bien & le mal physiques qu'il en doit attendre, ni comparer ses forces avec les dangers qu'il a à courir ; circonstances rares dans l'état de nature, où toutes choses marchent d'une maniere si uniforme, & où la

face de la terre n'eſt point ſujette à ces changemens bruſques & continuels qu'y cauſent les paſſions & l'inconſtance des peuples réunis. Mais l'homme ſauvage vivant diſperſé parmi les animaux, & ſe trouvant de bonne heure dans le cas de ſe meſurer avec eux, il en fait bientôt la comparaiſon, & ſentant qu'il les ſurpaſſe plus en adreſſe qu'ils ne le ſurpaſſent en force, il apprend à ne les plus craindre. Mettez un ours ou un loup aux priſes avec un Sauvage robuſte, agile, courageux comme ils ſont tous, armé de pierres & d'un bon bâton, & vous verrez que le péril ſera tout au moins réciproque, & qu'après pluſieurs expériences pareilles, les bêtes féroces qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers à l'homme, qu'elles auront trouvé tout auſſi féroce qu'elles. A l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adreſſe, il eſt vis-à-vis d'eux dans le cas des autres eſpeces plus foibles, qui ne laiſſent pas de ſubſiſter; avec cet avantage pour l'homme, que, non moins diſpos qu'eux à la courſe, & trouvant ſur les arbres un refuge preſque aſſuré, il a par-tout le prendre & le laiſſer dans

la rencontre, & le choix de la fuite ou du combat. Ajoutons qu'il ne paroît pas qu'aucun animal faſſe naturellement la guerre à l'homme, hors le cas de ſa propre défenſe ou d'une extrême faim, ni témoigne contre lui de ces violentes antipathies qui ſemblent annoncer qu'une eſpece eſt deſtinée par la nature à ſervir de pâture à l'autre.

Voilà ſans doute les raiſons pourquoi les Negres & les Sauvages ſe mettent ſi peu en peine des bêtes féroces qu'ils peuvent rencontrer dans les bois. Les Caraïbes de Venezuela vivent entre autres, à cet égard, dans la plus profonde ſécurité & ſans le moindre inconvénient. Quoiqu'ils ſoient preſque nuds, dit François Corréal, ils ne laiſſent pas de s'expoſer hardiment dans les bois, armés ſeulement de la fleche & de l'arc ; mais on n'a jamais ouï dire qu'aucun d'eux ait été dévoré des bêtes.

D'autres ennemis plus redoutables, & dont l'homme n'a pas les mêmes moyens de ſe défendre, ſont les infirmités naturelles, l'enfance, la vieilleſſe & les maladies de toute eſpece ; triſtes ſignes de notre foibleſſe, dont les deux premiers ſont communs à tous les ani-

maux, & dont le dernier appartient principalement à l'homme vivant en société. J'obſerve même, au ſujet de l'enfance, que la mere portant partout ſon enfant avec elle, a beaucoup plus de facilité à le nourrir que n'ont les femelles de pluſieurs animaux, qui ſont forcées d'aller & venir ſans ceſſe avec beaucoup de fatigue, d'un côté pour chercher leur pâture, & de l'autre pour allaiter ou nourrir leurs petits. Il eſt vrai que ſi la femme vient à périr, l'enfant riſque fort de périr avec elle; mais ce danger eſt commun à cent autres eſpeces, dont les petits ne ſont de long-tems en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture; & ſi l'enfance eſt plus longue parmi nous, la vie étant plus longue auſſi, tout eſt encore à-peu-près égal en ce point, (7.*) quoiqu'il y ait ſur la durée du premier âge, & ſur le nombre des petits, (8.*) d'autres regles, qui ne ſont pas de mon ſujet. Chez les vieillards, qui agiſſent & tranſpirent peu, le beſoin d'alimens diminue avec la faculté d'y pourvoir; & comme la vie ſauvage éloigne d'eux la goutte & les rhumatiſmes, & que la vieilleſſe eſt de tous les maux celui que

les secours humains peuvent le moins soulager, ils s'éteignent enfin, sans qu'on s'apperçoive qu'ils cessent d'être, & presque sans s'en appercevoir eux-mêmes.

A l'égard des maladies, je ne répéterai point les vaines & fausses déclamations que font contre la médecine la plupart des gens en santé; mais je demanderai s'il y a quelque observation solide de laquelle on puisse conclure que dans les pays où cet art est le plus négligé, la vie moyenne de l'homme soit plus courte que dans ceux où il est cultivé avec le plus de soin. Et comment cela pourroit-il être, si nous nous donnons plus de maux que la médecine ne peut nous fournir de remedes! L'extrême inégalité dans la maniere de vivre, l'excès d'oisiveté dans les uns, l'excès de travail dans les autres, la facilité d'irriter & de satisfaire nos appétits & notre sensualité, les alimens trop recherchés des riches, qui les nourrissent de sucs échauffans & les accablent d'indigestions, la mauvaise nourriture des pauvres, dont ils manquent même le plus souvent, & dont le défaut les porte à surcharger avidement leur estomac dans l'occa-

ſion, les veilles, les excès de toutes eſpeces, les tranſports immodérés de toutes les paſſions, les fatigues & l'épuiſement d'eſprit, les chagrins & les peines ſans nombre qu'on éprouve dans tous les états, & dont les ames ſont perpétuellement rongées : voilà les funeſtes garans que la plupart de nos maux ſont notre propre ouvrage, & que nous les aurions preſque tous évités en conſervant la maniere de vivre ſimple, uniforme, & ſolitaire qui nous étoit preſcrite par la nature. Si elle nous a deſtinés à être ſains, j'oſe preſque aſſurer que l'état de réflexion eſt un état contre nature, & que l'homme qui médite eſt un animal dépravé. Quand on ſonge à la bonne conſtitution des Sauvages, au moins de ceux que nous n'avons pas perdus avec nos liqueurs fortes ; quand on ſait qu'ils ne connoiſſent preſque d'autres maladies que les bleſſures & la vieilleſſe, on eſt très-porté à croire qu'on feroit aiſément l'hiſtoire des maladies humaines en ſuivant celle des ſociétés civiles. C'eſt au moins l'avis de Platon, qui juge, ſur certains remedes employés ou approuvés par Podalyre & Macaon au ſiege de Troye, que

que diverses maladies que ces remedes devoient exciter, n'étoient point encore alors connues parmi les hommes; & Celse rapporte que la diéte, aujourd'hui si nécessaire, ne fut inventée que par Hipocrate.

Avec si peu de sources de maux, l'homme dans l'état de nature n'a donc gueres besoin de remedes, moins encore de médecins; l'espece humaine n'est point non plus à cet égard de pire condition que toutes les autres, & il est aisé de savoir des chasseurs, si dans leurs courses ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Plusieurs en trouvent-ils qui ont reçu des blessures considérables très-bien cicatrisées, qui ont eu des os & même des membres rompus & repris sans autre chirurgien que le tems, sans autre régime que leur vie ordinaire, & qui n'en sont pas moins parfaitement guéris, pour n'avoir point été tourmentés d'incisions, empoisonnés de drogues, ni exténués de jeûnes. Enfin, quelque utile que puisse être parmi nous la médecine bien administrée, il est toujours certain que si le Sauvage malade, abandonné à lui-même, n'a

rien à efpérer que de la nature; en revanche, il n'a rien à craindre que de fon mal; ce qui rend fouvent fa fituation préférable à la nôtre.

Gardons-nous donc de confondre l'homme fauvage avec les hommes que nous avons fous les yeux. La nature traite tous les animaux abandonnés à fes foins avec une prédilection qui femble montrer combien elle eft jaloufe de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, l'âne même, ont la plupart une taille plus haute, tous une conftitution plus robufte, plus de vigueur, de force & de courage dans les forêts que dans nos maifons; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domeftiques, & l'on diroit que tous nos foins à bien traiter & nourrir ces animaux, n'aboutiffent qu'à les abâtardir. Il en eft ainfi de l'homme même: en devenant fociable & efclave, il devient foible, craintif, rampant, & fa maniere de vivre molle & efféminée acheve d'énerver à la fois fa force & fon courage. Ajoutons qu'entre les conditions fauvage & domeftique, la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête: car l'animal & l'homme

ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme ſe donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoiſe, ſont autant de cauſes particulieres qui le font dégénérer plus ſenſiblement.

Ce n'eſt donc pas un ſi grand malheur à ces premiers hommes, ni ſurtout un ſi grand obſtacle à leur conſervation, que la nudité, le défaut d'habitation, & la privation de toutes ces inutilités que nous croyons ſi néceſſaires. S'ils n'ont pas la peau velue, ils n'en ont aucun beſoin dans les pays chauds, & ils ſavent bientôt, dans les pays froids, s'approprier celle des bêtes qu'ils ont vaincues : s'ils n'ont que deux pieds pour courir, ils ont deux bras pour pourvoir à leur défenſe & à leurs beſoins. Leurs enfans marchent peut-être tard & avec peine, mais les meres les portent avec facilité ; avantage qui manque aux autres eſpeces, où la mere étant pourſuivie ſe voit contrainte d'abandonner ſes petits ou de régler ſon pas ſur le leur (*). En-

(*) Il peut y avoir à ceci quelques exceptions. Celle, par exemple, de cet animal de la province de Nicaraga qui reſſemble à un Re-

fin, à moins de ſuppoſer ces concours ſinguliers & fortuits de circonſtances dont je parlerai dans la ſuite, & qui pouvoient fort bien ne jamais arriver, il eſt clair en tout état de cauſe, que le premier qui ſe fit des habits ou un logement, ſe donna en cela des choſes peu néceſſaires, puiſqu'il s'en étoit paſſé juſqu'alors, & qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu ſupporter, homme fait, un genre de vie qu'il ſupportoit dès ſon enfance.

Seul, oiſif, & toujours voiſin du danger, l'homme ſauvage doit aimer à dormir, & avoir le ſommeil léger, comme les animaux qui, penſant peu, dorment, pour ainſi dire, tout le tems qu'ils ne penſent point. Sa propre conſervation faiſant preſque ſon unique ſoin, ſes facultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour objet principal l'attaque & la défenſe, ſoit pour ſubjuguer ſa proie, ſoit pour ſe

---

nard, qui a les pieds comme les mains d'un homme, & qui, ſelon Corréal, a ſous le ventre un ſac où la mere met ſes petits lorſqu'elle eſt obligée de fuir. C'eſt ſans doute le même animal qu'on appelle Tlaquatzin au Mexique, & à la femelle duquel Laët donne un ſemblable ſac pour le même uſage.

garantir d'être celle d'un autre animal ; au contraire, les organes qui ne se perfectionnent que par la mollesse & la sensualité, doivent rester dans un état de grossiéreté qui exclut en lui toute espece de délicatesse ; & ses sens se trouvant partagés sur ce point, il aura le toucher & le goût d'une rudesse extrême ; la vue, l'ouïe & l'odorat de la plus grande subtilité. Tel est l'état animal en général, & c'est aussi, selon le rapport des Voyageurs, celui de la plupart des peuples sauvages. Ainsi il ne faut point s'étonner que les Hottentots du cap de Bonne-Espérance, découvrent à la simple vue des vaisseaux en haute mer, d'aussi loin que les Hollandois avec des lunettes ; ni que les Sauvages de l'Amérique sentissent les Espagnols à la piste, comme auroient pu faire les meilleurs chiens ; ni que toutes ces nations barbares supportent sans peine leur nudité, aiguisent leur goût à force de piment, & boivent les liqueurs Européennes comme de l'eau.

Je n'ai considéré jusqu'ici que l'homme physique, tâchons de le regarder maintenant par le côté métaphysique & moral.

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuſe, à qui la nature a donné des ſens pour ſe remonter elle-même, & pour ſe garantir, juſqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la déranger. J'apperçois préciſément les mêmes choſes dans la machine humaine avec cette différence que la nature ſeule fait tout dans les opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt aux ſiennes en qualité d'agent libre. L'un choiſit ou rejette par inſtinct, & l'autre par un acte de liberté ; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la regle qui lui eſt preſcrite, même quand il lui feroit avantageux de le faire, & que l'homme s'en écarte ſouvent à ſon préjudice. C'eſt ainſi qu'un pigeon mourroit de faim près d'un baſſin rempli des meilleures viandes, & un chat ſur des tas de fruits ou de grain, quoique l'un & l'autre pût très-bien ſe nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'étoit aviſé d'en eſſayer ; c'eſt ainſi que les hommes diſſolus ſe livrent à des excès qui leur cauſent la fievre & la mort, parce que l'eſprit déprave les ſens, & que la volonté parle encore quand la nature ſe taît.

Tout animal a des idées, puiſqu'il a des ſens; il combine même ſes idées juſqu'à un certain point, & l'homme ne differe à cet égard de la bête que du plus au moins; quelques Philoſophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête. Ce n'eſt donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la diſtinction ſpécifique de l'homme que ſa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, & la bête obéit. L'homme éprouve la même impreſſion, mais il ſe reconnoît libre d'acquieſcer ou de réſiſter; & c'eſt ſur-tout dans la conſcience de cette liberté que ſe montre la ſpiritualité de ſon ame : car la Phyſique explique en quelque maniere le mécaniſme des ſens & la formation des idées; mais dans la puiſſance de vouloir ou plutôt de choiſir, & dans le ſentiment de cette puiſſance, on ne trouve que des actes purement ſpirituels, dont on n'explique rien par les loix de la mécanique.

Mais, quand les difficultés qui environnent toutes ces queſtions, laiſſeroient quelque lieu de diſputer ſur cette différence de l'homme & de l'a-

nimal, il y a une autre qualité très-ſpécifique qui les diſtingue, & ſur laquelle il ne peut y avoir de conteſtation, c'eſt la faculté de ſe perfectionner, faculté qui, à l'aide des circonſtances, développe ſucceſſivement toutes les autres; & réſide parmi nous, tant dans l'eſpece que dans l'individu; au lieu qu'un animal eſt, au bout de quelques mois, ce qu'il ſera toute ſa vie, & ſon eſpece, au bout de mille ans, ce qu'elle étoit la premiere année de ces mille ans. Pourquoi l'homme ſeul eſt-il ſujet à devenir imbécille? N'eſt-ce point qu'il retourne ainſi dans ſon état primitif, & que, tandis que la bête, qui n'a rien acquis & qui n'a rien non plus à perdre, reſte toujours avec ſon inſtinct, l'homme reperdant par la vieilleſſe ou d'autres accidens tout ce que ſa *perfectibilité* lui avoit fait acquérir, retombe ainſi plus bas que la bête même? Il ſeroit triſte pour nous d'être forcés de convenir que cette faculté diſtinctive & preſque illimitée, eſt la ſource de tous les malheurs de l'homme; que c'eſt elle qui le tire, à force de tems, de cette condition originaire, dans laquelle il couleroit des jours tranquilles & innocens;

que c'eſt elle qui, faiſant éclore avec les ſiecles ſes lumieres & ſes erreurs, ſes vices & ſes vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même & de la nature (9.*). Il ſeroit affreux d'être obligé de louer comme un être bienfaiſant celui qui le premier ſuggéra à l'habitant des rives de l'Orenoque l'uſage de ces ais qu'il applique ſur les tempes de ſes enfans, & qui leur aſſurent du moins une partie de leur imbécillité & de leur bonheur originel.

L'homme ſauvage, livré par la nature au ſeul inſtinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque peut-être, par des facultés capables d'y ſuppléer d'abord, & de l'élever enſuite fort au-deſſus de celle-là, commencera donc par les fonctions purement animales: (10.*) appercevoir & ſentir ſera ſon premier état, qui lui ſera commun avec tous les animaux. Vouloir & ne pas vouloir, deſirer & craindre, ſeront les premieres & preſque les ſeules opérations de ſon ame, juſqu'à ce que de nouvelles circonſtances y cauſent de nouveaux développemens.

Quoiqu'en diſent les Moraliſtes, l'en-

tendement humain doit beaucoup aux paſſions, qui, d'un commun aveu, lui doivent beaucoup auſſi : c'eſt par leur activité que notre raiſon ſe perfectionne ; nous ne cherchons à connoître, que parce que nous deſirons de jouir, & il n'eſt pas poſſible de concevoir pourquoi celui qui n'auroit ni deſirs ni craintes, ſe donneroit la peine de raiſonner. Les paſſions, à leur tour, tirent leur origine de nos beſoins, & leur progrès de nos connoiſſances ; car on ne peut deſirer ou craindre les choſes, que ſur les idées qu'on en peut avoir, ou par la ſimple impulſion de la nature ; & l'homme ſauvage, privé de toute ſorte de lumieres, n'éprouve que les paſſions de cette derniere eſpece ; ſes deſirs ne paſſent pas ſes beſoins phyſiques ; (11.*) les ſeuls biens qu'il connoiſſe dans l'univers, ſont la nourriture, une femelle & le repos ; les ſeuls maux qu'il craigne ſont la douleur & la faim. Je dis la douleur, & non la mort ; car jamais l'animal ne ſaura ce que c'eſt que mourir ; & la connoiſſance de la mort & de ſes terreurs, eſt une des premieres acquiſitions que l'homme ait faites en s'éloignant de la condition animale.

Il me feroit aifé, fi cela m'étoit néceffaire, d'appuyer ce fentiment par les faits, & de faire voir que chez toutes les nations du monde, les progrès de l'efprit font précifément proportionnés aux befoins que les peuples avoient reçus de la nature, ou auxquels les circonftances les avoient affujettis, & par conféquent aux paffions qui les portoient à pourvoir à ces befoins. Je montrerois en Egypte les arts naiffans & s'étendant avec le débordement du Nil; Je fuivrois leur progrès chez les Grecs, où l'on les vit germer, croître & s'élever jufqu'aux cieux parmi les fables & les rochers de l'Attique, fans pouvoir prendre racine fur les bords fertiles de l'Eurotas; je remarquerois qu'en général les peuples du nord font plus induftrieux que ceux du midi, parce qu'ils peuvent moins fe paffer de l'être, comme fi la nature vouloit ainfi égalifer les chofes, en donnant aux efprits la fertilité qu'elle refufe à la terre.

Mais fans recourir aux témoignages incertains de l'hiftoire, qui ne voit que tout femble éloigner de l'homme fauvage la tentation & les moyens de ceffer de l'être? Son imagination ne lui

peint rien; son cœur ne lui demande rien. Ses modiques besoins se trouvent si aisément sous sa main, & il est si loin du degré de connoissances, nécessaire pour desirer d'en acquérir de plus grandes, qu'il ne peut avoir ni prévoyance, ni curiosité. Le spectacle de la nature lui devient indifférent, à force de lui devenir familier. C'est toujours le même ordre, ce sont toujours les mêmes révolutions; il n'a pas l'esprit de s'étonner des plus grandes merveilles; & ce n'est pas chez lui qu'il faut chercher la philosophie dont l'homme a besoin, pour savoir observer une fois ce qu'il a vu tous les jours. Son ame, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle, sans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puisse être, & ses projets, bornés comme ses vues, s'étendent à peine jusqu'à la fin de la journée. Tel est encore aujourd'hui le degré de prévoyance du Caraïbe: il vend le matin son lit de coton & vient pleurer le soir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en auroit besoin pour la nuit prochaine.

Plus on médite sur ce sujet, plus la distance des pures sensations aux simples connoissances s'agrandit à nos

regards ; & il eſt impoſſible de concevoir comment un homme auroit pu par ſes ſeules forces, ſans le ſecours de la communication, & ſans l'aiguillon de la néceſſité, franchir un ſi grand intervalle. Combien de ſiecles ſe ſont peut-être écoulés avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel ? Combien ne leur a-t-il pas fallu de différens hafards pour apprendre les uſages les plus communs de cet élément ? Combien de fois ne l'ont-ils pas laiſſé éteindre avant que d'avoir acquis l'art de le reproduire ? Et combien de fois peut-être chacun de ces ſecrets n'eſt-il pas mort avec celui qui l'avoit découvert ? Que dirons-nous de l'agriculture, art qui demande tant de travail & de prévoyance ; qui tient à d'autres arts ; qui très-évidemment n'eſt praticable que dans une ſociété au moins commencée, & qui ne nous ſert pas tant à tirer de la terre des alimens qu'elle fourniroit bien ſans cela, qu'à la forcer aux préférences qui ſont le plus de notre goût ! Mais ſuppoſons que les hommes euſſent tellement multiplié que les productions naturelles n'euſſent plus ſuffi pour les nourrir ; ſuppoſition qui, pour le dire

en passant, montreroit un grand avantage pour l'espece humaine dans cette maniere de vivre; supposons que sans forges, & sans atteliers, les instrumens du labourage fussent tombés du ciel entre les mains des Sauvages: que ces hommes eussent vaincu la haine mortelle qu'ils ont tous pour un travail continu; qu'ils eussent appris à prévoir de si loin leurs besoins; qu'ils eussent deviné comment il faut cultiver la terre, semer les grains & planter les arbres; qu'ils eussent trouvé l'art de moudre le bled, & de mettre le raisin en fermentation; toutes choses qu'il leur a fallu faire enseigner par les Dieux, faute de concevoir comment ils les auroient apprises d'eux mêmes; quel seroit, après cela, l'homme assez insensé pour se tourmenter à la culture d'un champ qui sera dépouillé par le premier venu, homme ou bête indifféremment, à qui cette moisson conviendra; & comment chacun pourra-t-il se résoudre à passer sa vie à un travail pénible, dont il est d'autant plus sûr de ne pas recueillir le prix, qu'il lui sera plus nécessaire? En un mot, comment cette situation pourra-t-elle porter les hommes à cultiver la terre tant

qu'elle ne ſera point partagée entr'eux, c'eſt-à-dire, tant que l'état de nature ne ſera point anéanti?

Quand nous voudrions ſuppoſer un homme ſauvage, auſſi habile dans l'art de penſer que nous le font nos philoſophes: quand nous en ferions à leur exemple, un philoſophe lui-même, découvrant ſeul les plus ſublimes vérités, ſe faiſant, par des ſuites de raiſonnemens très-abſtraits, des maximes de juſtice & de raiſon tirées de l'amour de l'ordre en général, ou de la volonté connue de ſon Créateur; en un mot, quand nous lui ſuppoſerions dans l'eſprit autant d'intelligence & de lumieres, qu'il doit avoir & qu'on lui trouve en effet de peſanteur & de ſtupidité; quelle utilité retireroit l'eſpece de toute cette métaphyſique, qui ne pourroit ſe communiquer & qui périroit avec l'individu qui l'auroit inventée? Quel progrès pourroit faire le genre-humain épars dans les bois parmi les animaux? Et juſqu'à quel point pourroient ſe perfectionner & s'éclairer mutuellement des hommes qui, n'ayant ni domicile fixe, ni aucun beſoin l'un de l'autre, ſe rencontreroient peut-être à peine

deux fois en leur vie, sans se connoître & sans se parler ?

Qu'on songe de combien d'idées nous sommes redevables à l'usage de la parole; combien la grammaire exerce & facilite les opérations de l'esprit; & qu'on pense aux peines inconcevables & au tems infini qu'a dû coûter la premiere invention des Langues; qu'on joigne ces réflexions aux précédentes, & l'on jugera combien il eût fallu de milliers de siecles pour développer successivement dans l'esprit humain les opérations dont il étoit capable.

Qu'il me soit permis de considérer un instant les embarras de l'origine des Langues. Je pourrois me contenter de citer ou de répéter ici les recherches que M. l'abbé de Condillac a faites sur cette matiere; qui toutes confirment pleinement mon sentiment, & qui, peut-être, m'en ont donné la premiere idée. Mais la maniere dont ce philosophe résout les difficultés qu'il se fait à lui-même sur l'origine des signes institués, montrant qu'il a supposé ce que je mets en question, savoir une sorte de société déjà établie entre les inventeurs du langage, je crois, en renvoyant à ses réflexions, devoir y join-

dre les miennes pour exposer les mêmes difficultés dans le jour qui convient à mon sujet. La premiere qui se présente est d'imaginer comment elles purent devenir nécessaires ; car les hommes n'ayant nulle correspondance entr'eux, ni aucun besoin d'en avoir, on ne conçoit ni la nécessité de cette invention, ni sa possibilité, si elle ne fut pas indispensable. Je dirois bien comme beaucoup d'autres, que les Langues sont nées dans le commerce domestique des peres, des meres & des enfans ; mais outre que cela ne résoudroit point les objections, ce seroit commettre la faute de ceux qui, raisonnant sur l'état de nature, y transportent les idées prises dans la société, voient toujours la famille rassemblée dans une même habitation, & ses membres gardant entr'eux une union aussi intime & aussi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs les réunissent ; au lieu que dans cet état primitif, n'ayant ni maisons, ni cabanes, ni propriété d'aucune espece, chacun se logeoit au hasard, & souvent pour une seule nuit ; les mâles & les femelles s'unissoient fortuitement, selon la rencontre, l'occasion

& le desir, sans que la parole fût un interprete fort nécessaire des choses qu'ils avoient à se dire : ils se quittoient avec la même facilité (12. *). La mere allaitoit d'abord ses enfans pour son propre besoin ; puis l'habitude les lui ayant rendus chers, elle les nourrissoit ensuite pour le leur ; si-tôt qu'ils avoient la force de chercher leur pâture, ils ne tardoient pas à quitter la mere elle-même ; & comme il n'y avoit presque point d'autre moyen de se retrouver que de ne se pas perdre de vue, ils en étoient bientôt au point de ne pas même se reconnoître les uns les autres. Remarquez encore que l'enfant ayant tous ses besoins à expliquer, & par conséquent plus de choses à dire à la mere, que la mere à l'enfant, c'est lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention, & que la Langue qu'il emploie doit être en grande partie son propre ouvrage ; ce qui multiplie autant les Langues qu'il y a d'individus pour les parler, à quoi contribue encore la vie errante & vagabonde, qui ne laisse à aucun idiome le tems de prendre de la consistance ; car de dire que la mere dicte à l'enfant les mots dont il devra se servir pour lui deman-

der telle ou telle chofe, cela montre bien comment on enfeigne des Langues déjà formées ; mais cela n'apprend point comment elles fe forment.

Suppofons cette premiere difficulté vaincue : franchiffons pour un moment l'efpace immenfe qui dut fe trouver entre le pur état de nature & le befoin des Langues ; & cherchons, en les fuppofant néceffaires, (13.*) comment elles purent commencer à s'établir. Nouvelle difficulté pire encore que la précédente ; car fi les hommes ont eu befoin de la parole pour apprendre à penfer, ils ont eu bien plus befoin encore de favoir penfer pour trouver l'art de la parole ; & quand on comprendroit comment les fons de la voix ont été pris pour les interpretes conventionnels de nos idées, il refteroit toujours à favoir quels ont pu être les interpretes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet fenfible, ne pouvoient s'indiquer ni par le gefte, ni par la voix, de forte qu'à peine peut-on former des conjectures fupportables fur la naiffance de cet art de communiquer fes penfées, & d'établir un commerce entre les efprits : art fublime qui eft déjà fi loin

de son origine, mais que le philosophe voit encore à une si prodigieuse distance de sa perfection, qu'il n'y a point d'homme assez hardi pour assurer qu'il y arriveroit jamais, quand les révolutions que le tems amene nécessairement seroient suspendues en sa faveur, que les préjugés sortiroient des académies ou se tairoient devant elles, & qu'elles pourroient s'occuper de cet objet épineux durant des siecles entiers sans interruption.

Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique & le seul dont il eut besoin avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés, est le cri de la nature. Comme ce cri n'étoit arraché que par une sorte d'instinct dans les occasions pressantes, pour implorer du secours dans les grands dangers, ou du soulagement dans les maux violens, il n'étoit pas d'un grand usage dans le cours ordinaire de la vie, où regnent des sentimens plus modérés. Quand les idées des hommes commencerent à s'étendre & à se multiplier, & qu'il s'établit entr'eux une communication plus étroite, ils chercherent des signes plus nombreux & un langage plus étendu : ils

multiplierent les inflexions de la voix, & y joignirent les geſtes, qui, par leur nature, ſont plus expreſſifs & dont le ſens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimoient donc les objets viſibles & mobiles par des geſtes, & ceux qui frappent l'ouïe par des ſons imitatifs ; mais comme le geſte n'indique gueres que les objets préſens ou faciles à décrire, & les actions viſibles ; qu'il n'eſt pas d'un uſage univerſel, puiſque l'obſcurité ou l'interpoſition d'un corps le rendent inutile, & qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite ; on s'aviſa enfin de lui ſubſtituer les articulations de la voix, qui, ſans avoir le même rapport avec certaines idées, ſont plus propres à les repréſenter toutes comme ſignes inſtitués ; ſubſtitution qui ne put ſe faire que d'un commun conſentement, & d'une maniere aſſez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes groſſiers n'avoient encore aucun exercice, & plus difficile encore à concevoir en elle-même, puiſque cet accord unanime dut être motivé, & que la parole paroît avoir été fort néceſſaire pour établir l'uſage de la parole.

On doit juger que les premiers mots dont les hommes firent usage, eurent dans leur esprit une signification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les Langues déjà formées, & qu'ignorant la division du discours en ses parties constitutives, ils donnerent d'abord à chaque mot le sens d'une proposition entiere. Quand ils commencerent à distinguer le sujet d'avec l'attribut, & le verbe d'avec le nom, ce qui ne fut pas un médiocre effort du génie, les substantifs ne furent d'abord qu'autant de noms propres, le présent de l'infinitif fut le seul tems des verbes, & à l'égard des adjectifs, la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parce que tout adjectif est un mot abstrait, & que les abstractions sont des opérations pénibles & peu naturelles.

Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, sans égard aux genres & aux especes, que ces premiers instituteurs n'étoient pas en état de distinguer; & tous les individus se présenterent isolés à leur esprit, comme ils le sont dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelloit A, un autre chêne s'appelloit B; car la premiere

idée qu'on tire de deux choſes, c'eſt qu'elles ne ſont pas la même; & il faut ſouvent beaucoup de tems pour obſerver ce qu'elles ont de commun: de ſorte que plus les connoiſſances étoient bornées, & plus le dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement: car pour ranger les êtres ſous des dénominations communes & génériques, il en falloit connoître les propriétés & les différences; il falloit des obſervations & des définitions, c'eſt-à-dire, de l'hiſtoire naturelle & de la métaphyſique, beaucoup plus que les hommes de ce tems-là n'en pouvoient avoir.

D'ailleurs, les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'eſprit qu'à l'aide des mots, & l'entendement ne les ſaiſit que par des propoſitions. C'eſt une des raiſons pourquoi les animaux ne ſauroient ſe former de telles idées, ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un ſinge va ſans héſiter d'une noix à l'autre, penſe-t-on qu'il ait l'idée générale de cette ſorte de fruit, & qu'il compare ſon archétype à ces deux individus? Non ſans doute; mais la vue de l'une de ces noix rap-

pelle à sa mémoire les sensations qu'il a reçues de l'autre, & ses yeux, modifiés d'une certaine maniere, annoncent à son goût la modification qu'il va recevoir. Toute idée générale est purement intellectuelle; pour peu que l'imagination s'en mêle, l'idée devient aussi-tôt particuliere. Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout; malgré vous, il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé; & s'il dépendoit de vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre, cette image ne ressembleroit plus à un arbre. Les êtres purement abstraits se voient de même, ou ne se conçoivent que par le discours. La définition seule du triangle vous en donne la véritable idée : si-tôt que vous en figurez un dans votre esprit, c'est un tel triangle & non pas un autre, & vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes sensibles ou le plan coloré. Il faut donc énoncer des propositions, il faut donc parler pour avoir des idées générales : car si-tôt que l'imagination s'arrête, l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des

noms

noms qu'aux idées qu'ils avoient déjà, il s'ensuit que les premiers substantifs n'ont jamais pu être que des noms propres.

Mais lorsque par des moyens que je ne conçois pas, nos nouveaux grammairiens commencerent à étendre leurs idées & à généraliser leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut assujettir cette méthode à des bornes fort étroites; & comme ils avoient d'abord trop multiplié les noms des individus, faute de connoître les genres & les especes, ils firent ensuite trop peu d'especes & de genres, faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs différences. Pour pousser les divisions assez loin, il eût fallu plus d'expérience & de lumiere qu'ils n'en pouvoient avoir, & plus de recherches & de travail qu'ils n'y en vouloient employer. Or si, même aujourd'hui, l'on découvre chaque jour de nouvelles especes qui avoient échappé jusqu'ici à toutes nos observations, qu'on pense combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeoient des choses que sur le premier aspect! Quant aux classes primitives & aux notions les plus générales, il est superflu d'ajouter

qu'elles durent leur échapper encore. Comment, par exemple, auroient-ils imaginé ou entendu les mots de matiere, d'esprit, de substance, de mode, de figure, de mouvement, puisque nos Philosophes qui s'en servent depuis si long-tems, ont bien de la peine à les entendre eux-mêmes, & que les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphysiques, ils n'en trouvoient aucun modele dans la nature ?

Je m'arrête à ces premiers pas, & je supplie mes Juges de suspendre ici leur lecture, pour considérer, sur l'invention des seuls substantifs physiques, c'est-à-dire, sur la partie de la langue la plus facile à trouver, le chemin qui lui reste à faire pour exprimer toutes les pensées des hommes, pour prendre une forme constante, pouvoir être parlée en public, & influer sur la société : je les supplie de réfléchir à ce qu'il a fallu de tems & de connoissances pour trouver les nombres, (14. *) les mots abstraits, les aoristes & tous les tems des verbes, les particules, la syntaxe, lier les propositions, les raisonnemens, & former toute la logique du discours. Quant à moi, effrayé des difficultés qui se

multiplient, & convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les Langues aient pu naître & s'établir par des moyens purement humains, je laisse à qui voudra l'entreprendre, la discussion de ce difficile problême, lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée à l'institution des Langues, ou des Langues déjà inventées à l'établissement de la société.

Quoi qu'il en soit de ces origines, on voit du moins, au peu de soin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels, & de leur faciliter l'usage de la parole, combien elle a peu préparé leur sociabilité, & combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. En effet, il est impossible d'imaginer pourquoi dans cet état primitif un homme auroit plutôt besoin d'un autre homme, qu'un singe ou un loup de son semblable, ni, ce besoin supposé, quel motif pourroit engager l'autre à y pourvoir, ni même, en ce dernier cas, comment ils pourroient convenir entre eux des conditions. Je sais qu'on nous répete sans cesse que rien n'eût été si misérable que l'homme dans cet état;

& s'il eſt vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'il n'eût pu, qu'après bien des ſiecles, avoir le deſir & l'occaſion d'en ſortir, ce ſeroit un procès à faire à la nature, & non à celui qu'elle auroit ainſi conſtitué. Mais, ſi j'entends bien ce terme de *miſérable*, c'eſt un mot qui n'a aucun ſens, ou qui ne ſignifie qu'une privation douloureuſe & la ſouffrance du corps ou de l'ame; or je voudrois bien qu'on m'expliquât quel peut être le genre de miſere d'un être libre, dont le cœur eſt en paix & le corps en ſanté. Je demande laquelle, de la vie civile ou naturelle, eſt la plus ſujette à devenir inſupportable à ceux qui en jouiſſent? Nous ne voyons preſque autour de nous que des gens qui ſe plaignent de leur exiſtence: pluſieurs même qui s'en privent autant qu'il eſt en eux, & la réunion des loix divine & humaine ſuffit à peine pour arrêter ce déſordre. Je demande ſi jamais on a ouï dire qu'un Sauvage en liberté ait ſeulement ſongé à ſe plaindre de la vie & à ſe donner la mort? Qu'on juge donc avec moins d'orgueil de quel côté eſt la véritable miſere. Rien au contraire n'eût été ſi

miférable que l'homme fauvage, ébloui par des lumieres, tourmenté par des paffions, & raifonnant fur un état différent du fien. Ce fût par une providence très-fage que les facultés qu'il avoit en puiffance ne devoient fe développer qu'avec les occafions de les exercer, afin qu'elles ne lui fuffent ni fuperflues & à charge avant le tems, ni tardives & inutiles au befoin. Il avoit dans le feul inftinct tout ce qu'il lui falloit pour vivre dans l'état de nature, il n'a dans une raifon cultivée que ce qu'il lui faut pour vivre en fociété.

Il paroît d'abord que les hommes dans cet état n'ayant entr'eux aucune forte de relation morale, ni de devoirs connus, ne pouvoient être ni bons ni méchans, & n'avoient ni vices ni vertus, à moins que, prenant ces mots dans un fens phyfique, on n'appelle vices, dans l'individu, les qualités qui peuvent nuire à fa propre confervation, & vertus celles qui peuvent y contribuer; auquel cas il faudroit appeller le plus vertueux, celui qui réfifteroit le moins aux fimples impulfions de la nature. Mais, fans nous écarter du fens ordinaire, il eft

à propos de suspendre le jugement que nous pourrions porter sur une telle situation, & de nous défier de nos préjugés jusqu'à ce que, la balance à la main, on ait examiné s'il y a plus de vertus que de vices parmi les hommes civilisés, ou si leurs vertus sont plus avantageuses que leurs vices ne sont funestes, ou si le progrès de leurs connoissances est un dédommagement suffisant des maux qu'ils se font mutuellement, à mesure qu'ils s'instruisent du bien qu'ils devroient se faire, ou s'ils ne seroient pas, à tout prendre, dans une situation plus heureuse de n'avoir ni mal à craindre ni bien à espérer de personne, que de s'être soumis à une dépendance universelle, & de s'obliger à tout recevoir de ceux qui ne s'obligent à leur rien donner.

N'allons pas sur-tout conclure avec Hobbes, que pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme soit naturellement méchant; qu'il soit vicieux parce qu'il ne connoît pas la vertu; qu'il refuse toujours à ses semblables des services qu'il ne croit pas leur devoir, ni qu'en vertu du droit qu'il s'attribue avec raison aux choses dont il a be-

ſoin, il s'imagine follement être le ſeul propriétaire de tout l'univers. Hobbes a très-bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel : mais les conſéquences qu'il tire de la ſienne montrent qu'il la prend dans un ſens qui n'eſt pas moins faux. En raiſonnant ſur les principes qu'il établit, cet Auteur devoit dire que l'état de nature étant celui où le ſoin de notre conſervation eſt le moins préjudiciable à celle d'autrui, cet état étoit par conſéquent le plus propre à la paix, & le plus convenable au genre-humain. Il dit préciſément le contraire, pour avoir fait entrer mal-à-propos dans le ſoin de la conſervation de l'homme ſauvage, le beſoin de ſatisfaire une multitude de paſſions qui ſont l'ouvrage de la ſociété, & qui ont rendu les loix néceſſaires. Le méchant, dit-il, eſt un enfant robuſte. Il reſte à ſavoir ſi l'homme ſauvage eſt un enfant robuſte. Quand on le lui accorderoit, qu'en concluroit-il ? Que ſi, quand il eſt robuſte, cet homme étoit auſſi dépendant des autres que quand il eſt foible, il n'y a ſorte d'excès auxquels il ne ſe portât ; qu'il ne battît ſa mere lorſqu'elle tarderoit trop à lui donner la mamelle ;

qu'il n'étranglât un de ses jeunes freres, lorsqu'il en feroit incommodé; qu'il ne mordît la jambe à l'autre lorsqu'il en feroit heurté ou troublé: mais ce sont deux suppositions contradictoires dans l'état de nature qu'être robuste & dépendant. L'homme est foible quand il est dépendant, & il est émancipé avant que d'être robuste. Hobbes n'a pas vu que la même cause qui empêche les Sauvages d'user de leur raison, comme le prétendent nos jurisconsultes, les empêche en même tems d'abuser de leurs facultés, comme il le prétend lui-même; de sorte qu'on pourroit dire que les Sauvages ne sont pas méchans précisément parce qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'être bons, car ce n'est ni le développement des lumieres, ni le frein de la loi, mais le calme des passions & l'ignorance du vice qui les empêchent de mal faire: *Tantò plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio virtutis.* Il y a d'ailleurs un autre principe que Hobbes n'a point apperçu, & qui, ayant été donné à l'homme pour adoucir, en certaines circonstances, la férocité de son amour-propre, ou le desir de se conserver avant la naissance de

cet amour, (15. *) tempere l'ardeur qu'il a pour son bien-être par une répugnance innée à voir souffrir son semblable. Je ne crois pas avoir aucune contradiction à craindre, en accordant à l'homme la seule vertu naturelle qu'ait été forcé de reconnoître le détracteur le plus outré des vertus humaines. Je parle de la pitié, disposition convenable à des êtres aussi foibles & sujets à autant de maux que nous le sommes; vertu d'autant plus universelle & d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précede en lui l'usage de toute réflexion, & si naturelle que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes sensibles. Sans parler de la tendresse des meres pour leurs petits, & des périls qu'elles bravent pour les en garantir, on observe tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant. Un animal ne passe point sans inquiétude auprès d'un animal mort de son espece: il y en a même qui leur donnent une sorte de sépulture; & les tristes mugissemens du bétail entrant dans une boucherie, annoncent l'impression qu'il reçoit de l'horrible spectacle qui le frappe. On voit avec plaisir l'auteur de la fable des

Abeilles, forcé de reconnoître l'homme pour un être compatiſſant & ſenſible ; ſortir, dans l'exemple qu'il en donne, de ſon ſtyle froid & ſubtil, pour nous offrir la pathétique image d'un homme enfermé qui apperçoit au dehors une bête féroce, arrachant un enfant du ſein de ſa mere, briſant ſous ſa dent meurtriere ſes foibles membres, & déchirant de ſes ongles les entrailles palpitantes de cet enfant. Quelle affreuſe agitation n'éprouve point ce témoin d'un événement auquel il ne prend aucun intérêt perſonnel! Quelles angoiſſes ne ſouffre-t-il pas à cette vue, de ne pouvoir porter aucun ſecours à la mere évanouie, ni à l'enfant expirant!

Tel eſt le pur mouvement de la nature, antérieur à toute réflexion : telle eſt la force de la pitié naturelle, que les mœurs les plus dépravées ont encore peine à détruire, puiſqu'on voit tous les jours dans nos ſpectacles s'attendrir & pleurer aux malheurs d'un infortuné, tel qui, s'il étoit à la place du tyran, aggraveroit encore les tourmens de ſon ennemi ; ſemblable au ſanguinaire Sylla, ſi ſenſible aux maux qu'il n'avoit pas cauſés, ou à cet Alexandre de Phére qui n'oſoit aſſiſter à

la représentation d'aucune tragédie, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque & Priam, tandis qu'il écoutoit sans émotion les cris de tant de citoyens qu'on égorgeoit tous les jours par ses ordres.

Mollissima corda
Humano generi dare se Natura fatetur,
Quæ lacrymas dedit.

Mandeville a bien senti qu'avec toute leur morale les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raison; mais il n'a pas vu que de cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales qu'il veut disputer aux hommes. En effet, qu'est-ce que la générosité, la clémence, l'humanité, sinon la pitié appliquée aux foibles, aux coupables, ou à l'espece humaine en général? La bienveillance & l'amitié même sont, à le bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixée sur un objet particulier: car desirer que quelqu'un ne souffre point, qu'est-ce autre chose que desirer qu'il soit heureux? Quand il seroit vrai que la commisération ne seroit qu'un sentiment qui nous met à la

place de celui qui souffre, sentiment obscur & vif dans l'homme sauvage, développé, mais foible dans l'homme civil, qu'importeroit cette idée à la vérité de ce que je dis, sinon de lui donner plus de force? En effet, la commisération sera d'autant plus énergique, que l'animal spectateur s'identifiera plus intimement avec l'animal souffrant; or il est évident que cette identification a dû être infiniment plus étroite dans l'état de nature que dans l'état de raisonnement. C'est la raison qui engendre l'amour-propre, & c'est la réflexion qui le fortifie; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne & l'afflige. C'est la philosophie qui l'isole; c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant: Péris, si tu veux; je suis en sureté. Il n'y a plus que les dangers de la société entiere qui troublent le sommeil tranquille du philosophe, & qui l'arrachent de son lit. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre; il n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles & s'argumenter un peu, pour empêcher la nature qui se révolte en lui de l'identifier avec celui qu'on

aſſaſſine. L'homme ſauvage n'a point cet admirable talent ; & faute de ſageſſe & de raiſon, on le voit toujours ſe livrer étourdiment au premier ſentiment de l'humanité. Dans les émeutes, dans les querelles des rues, la populace s'aſſemble, l'homme prudent s'éloigne : c'eſt la canaille, ce ſont les femmes des halles qui ſéparent les combattans, & qui empêchent les honnêtes gens de s'entr'égorger.

Il eſt donc bien certain que la pitié eſt un ſentiment naturel, qui modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de ſoi-même, concourt à la conſervation mutuelle de toute l'eſpece. C'eſt elle qui nous porte ſans réflexion au ſecours de ceux que nous voyons ſouffrir ; c'eſt elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de loix, de mœurs, & de vertu, avec cet avantage que nul n'eſt tenté de déſobéir à ſa douce voix : c'eſt elle qui détournera tout Sauvage robuſte d'enlever à un foible enfant, ou à un vieillard infirme, ſa ſubſiſtance acquiſe avec peine, ſi lui-même eſpere pouvoir trouver la ſienne ailleurs : c'eſt elle qui, au lieu de cette maxime ſublime de juſtice raiſonnée, *fais à autrui comme tu veux qu'on te faſſe*,

inſpire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente, *fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il eſt poſſible.* C'eſt en un mot, dans ce ſentiment naturel, plutôt que dans des argumens ſubtils, qu'il faut chercher la cauſe de la répugnance que tout homme éprouveroit à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puiſſe appartenir à Socrate, & aux eſprits de ſa trempe, d'acquérir de la vertu par raiſon, il y a long-tems que le genre-humain ne ſeroit plus, ſi ſa conſervation n'eût dépendu que des raiſonnemens de ceux qui le compoſent.

Avec des paſſions ſi peu actives, & un frein ſi ſalutaire, les hommes, plutôt farouches que méchans, & plus attentifs à ſe garantir du mal qu'ils pouvoient recevoir, que tentés d'en faire à autrui, n'étoient pas ſujets à des démêlés fort dangereux: comme ils n'avoient entr'eux aucune eſpece de commerce; qu'ils ne connoiſſoient par conſéquent ni la vanité, ni la conſidération, ni l'eſtime, ni le mépris; qu'ils n'avoient pas la moindre notion du

tien & du mien, ni aucune véritable idée de la justice; qu'ils regardoient les violences qu'ils pouvoient essuyer comme un mal facile à réparer, & non comme une injure qu'il faut punir, & qu'ils ne songeoient pas même à la vengeance, si ce n'est peut-être machinalement & sur-le-champ, comme le chien qui mord la pierre qu'on lui jette; leurs disputes eussent eu rarement des suites sanglantes, si elles n'eussent point eu de sujet plus sensible que la pâture: mais j'en vois un plus dangereux dont il me reste à parler.

Parmi les passions qui agitent le cœur de l'homme, il en est une ardente, impétueuse, qui rend un sexe nécessaire à l'autre; passion terrible qui brave tous les dangers, renverse tous les obstacles, & qui, dans ses fureurs, semble propre à détruire le genre-humain qu'elle est destinée à conserver. Que deviendront les hommes en proie à cette rage effrénée & brutale, sans pudeur, sans retenue, & se disputant chaque jour leurs amours au prix de leur sang?

Il faut convenir d'abord que plus les passions sont violentes, plus les loix sont nécessaires pour les contenir:

mais outre que les défordres & les crimes que celles-ci caufent tous les jours parmi nous, montrent affez l'infuffifance des loix à cet égard, il feroit encore bon d'examiner fi ces défordres ne font point nés avec les loix mêmes ; car alors, quand elles feroient capables de les réprimer, ce feroit bien le moins qu'on en dût exiger que d'arrêter un mal qui n'exifteroit point fans elles.

Commençons par diftinguer le moral du phyfique dans le fentiment de l'amour. Le phyfique eft ce defir général qui porte un fexe à s'unir à l'autre. Le moral eft ce qui détermine ce defir & le fixe fur un feul objet exclufivement, ou qui du moins lui donne pour cet objet préféré, un plus grand degré d'énergie. Or, il eft facile de voir que le moral de l'amour eft un fentiment factice, né de l'ufage de la fociété, & célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté & de foin pour établir leur empire, & rendre dominant le fexe qui devroit obéir. Ce fentiment étant fondé fur certaines notions du mérite ou de la beauté qu'un Sauvage n'eft point en état d'avoir, & fur des comparaifons qu'il n'eft point

en état de faire, doit être presque nul pour lui : car comme son esprit n'a pu se former des idées abstraites de régularité & de proportion, son cœur n'est point non-plus susceptible des sentimens d'admiration & d'amour, qui, même sans qu'on s'en apperçoive, naissent de l'application de ces idées ; il écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, & non le goût qu'il n'a pu acquérir, & toute femme est bonne pour lui.

Bornés au seul physique de l'amour, & assez heureux pour ignorer ces préférences qui en irritent le sentiment & en augmentent les difficultés, les hommes doivent sentir moins fréquemment & moins vivement les ardeurs du tempérament, & par conséquent avoir entr'eux des disputes plus rares & moins cruelles. L'imagination qui fait tant de ravages parmi nous, ne parle point à des cœurs sauvages ; chacun attend paisiblement l'impulsion de la nature, s'y livre sans choix, avec plus de plaisir que de fureur, & le besoin satisfait, tout le desir est éteint.

C'est donc une chose incontestable que l'amour même, ainsi que toutes les autres passions, n'a acquis que dans la

ſociété cette ardeur impétueuſe qui le rend ſi ſouvent funeſte aux hommes ; & il eſt d'autant plus ridicule de repréſenter les Sauvages comme s'entr'égorgeant ſans ceſſe pour aſſouvir leur brutalité, que cette opinion eſt directement contraire à l'expérience, & que les Caraïbes, celui de tous les peuples exiſtans qui juſqu'ici s'eſt écarté le moins de l'état de nature, ſont préciſément les plus paiſibles dans leurs amours, & les moins ſujets à la jalouſie, quoique vivant ſous un climat brûlant qui ſemble toujours donner à ces paſſions une plus grande activité.

A l'égard des inductions qu'on pourroit tirer dans pluſieurs eſpeces d'animaux, des combats des mâles qui enſanglantent en tout tems nos baſſes-cours, ou qui font retentir au printems les forêts de leurs cris en ſe diſputant la femelle, il faut commencer par exclure toutes les eſpeces où la nature a manifeſtement établi dans la puiſſance relative des ſexes, d'autres rapports que parmi nous : ainſi les combats des coqs ne forment point une induction pour l'eſpece humaine. Dans les eſpeces où la proportion eſt mieux obſervée, ces combats ne peuvent avoir

pour causes que la rareté des femelles, eu égard au nombre des mâles, ou les intervalles exclusifs, durant lesquels la femelle refuse constamment l'approche du mâle, ce qui revient à la premiere cause; car si chaque femelle ne souffre le mâle que durant deux mois de l'année, c'est à cet égard comme si le nombre des femelles étoit moindre des cinq sixiemes. Or, aucun de ces deux cas n'est applicable à l'espece humaine; où le nombre des femelles surpasse généralement celui des mâles, & où l'on n'a jamais observé que, même parmi les Sauvages, les femelles aient, comme celles des autres especes, des tems de chaleur & d'exclusion. De plus, parmi plusieurs de ces animaux, toute l'espece entrant à la fois en effervescence, il vient un moment terrible d'ardeur commune, de tumulte, de désordre & de combat: moment qui n'a point lieu parmi l'espece humaine, où l'amour n'est jamais périodique. On ne peut donc pas conclure des combats de certains animaux pour la possession des femelles, que la même chose arriveroit à l'homme dans l'état de nature; & quand même on pourroit tirer cette conclusion, comme ces dissen-

tions ne détruisent point les autres especes, on doit penser au moins qu'elles ne seroient pas plus funestes à la nôtre, & il est très-apparent qu'elles y causeroient encore moins de ravages qu'elles ne font dans la société, sur-tout dans les pays où les mœurs étant encore comptées pour quelque chose, la jalousie des amans & la vengeance des époux causent chaque jour des duels, des meurtres, & pis encore; où le devoir d'une éternelle fidélité ne sert qu'à faire des adulteres, & où les loix même de la continence & de l'honneur étendent nécessairement la débauche & multiplient les avortemens.

Concluons qu'errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre & sans liaison, sans nul besoin de ses semblables, comme sans nul desir de leur nuire, peut-être même sans jamais en reconnoître aucun individuellement, l'homme sauvage, sujet à peu de passions, & se suffisant à lui-même, n'avoit que les sentimens & les lumieres propres à cet état, qu'il ne sentoit que ses vrais besoins, ne regardoit que ce qu'il croyoit avoir intérêt de voir, & que son intelligence

ne faisoit pas plus de progrès que sa vanité. Si par hasard il faisoit quelque découverte, il pouvoit d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnoissoit pas même ses enfans. L'art périssoit avec l'inventeur. Il n'y avoit ni éducation, ni progrès; les générations se multiplioient inutilement; & chacun partant toujours du même point, les siecles s'écouloient dans toute la grossiéreté des premiers âges; l'espece étoit déjà vieille, & l'homme restoit toujours enfant.

Si je me suis étendu si long-tems sur la supposition de cette condition primitive, c'est qu'ayant des anciennes erreurs & des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuser juqu'à la racine, & montrer dans le tableau du véritable état de nature combien l'inégalité, même naturelle, est loin d'avoir dans cet état, autant de réalité & d'influence que le prétendent nos Ecrivains.

En effet, il est aisé de voir qu'entre les différences qui distinguent les hommes, plusieurs passent pour naturelles, qui sont uniquement l'ouvrage de l'habitude & des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la société.

Ainſi, un tempérament robuſte ou délicat, la force ou la foibleſſe qui en dépendent, viennent ſouvent plus de la maniere dure ou efféminée dont on a été élevé, que de la conſtitution primitive des corps. Il en eſt de même des forces de l'eſprit, & non-ſeulement l'éducation met de la différence entre les eſprits cultivés, & ceux qui ne le ſont pas, mais elle augmente celle qui ſe trouve entre les premiers à proportion de la culture ; car qu'un géant & un nain marchent ſur la même route, chaque pas qu'ils feront l'un & l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or, ſi l'on compare la diverſité prodigieuſe d'éducations & de genres de vie qui regne dans les différens ordres de l'état civil, avec la ſimplicité & l'uniformité de la vie animale & ſauvage, où tous ſe nourriſſent des mêmes alimens, vivent de la même maniere, & font exactement les mêmes choſes, on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature que dans celui de ſociété, & combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'eſpece humaine par l'inégalité d'inſtitution.

Mais, quand la nature affecteroit

dans la diſtribution de ſes dons autant de préférences qu'on le prétend, quel avantage les plus favoriſés en tireroient-ils au préjudice des autres, dans un état de choſes qui n'admettroit preſqu'aucune ſorte de relation entr'eux? Là où il n'y a point d'amour, de quoi ſervira la beauté? Que ſert l'eſprit à des gens qui ne parlent point, & la ruſe à ceux qui n'ont point d'affaires? J'entends toujours répéter que les plus forts opprimeront les foibles; mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'oppreſſion? Les uns domineront avec violence, les autres gémiront aſſervis à tous leurs caprices! Voilà préciſément ce que j'obſerve parmi nous; mais je ne vois pas comment cela pourroit ſe dire des hommes ſauvages, à qui l'on auroit même bien de la peine à faire entendre ce que c'eſt que ſervitude & domination. Un homme pourra bien s'emparer des fruits qu'un autre a cueillis, du gibier qu'il a tué, de l'antre qui lui ſervoit d'aſyle; mais comment viendra-t-il jamais à bout de s'en faire obéir, & quelles pourront être les chaînes de la dépendance parmi des hommes qui ne poſſedent rien? Si l'on me chaſſe d'un ar-

bre, j'en ſuis quitte pour aller à un autre; ſi l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de paſſer ailleurs? Se trouve-t-il un homme d'une force aſſez ſupérieure à la mienne, & de plus aſſez dépravé, aſſez pareſſeux & aſſez féroce, pour me contraindre à pourvoir à ſa ſubſiſtance pendant qu'il demeure oiſif? Il faut qu'il ſe réſolve à ne pas me perdre de vue un ſeul inſtant, à me tenir lié avec un très-grand ſoin durant ſon ſommeil, de peur que je ne m'échappe ou que je ne le tue; c'eſt-à-dire, qu'il eſt obligé de s'expoſer volontairement à une peine beaucoup plus grande que celle qu'il veut éviter, & que celle qu'il me donne à moi-même. Après tout cela, ſa vigilance ſe relâche-t-elle un moment; un bruit imprévu lui fait-il détourner la tête? je fais vingt pas dans la forêt, mes fers ſont briſés, & il ne me revoit de ſa vie.

Sans prolonger inutilement ces détails, chacun doit voir que les liens de la ſervitude n'étant formés que de la dépendance mutuelle des hommes & des beſoins réciproques qui les uniſſent, il eſt impoſſible d'aſſervir un homme ſans l'avoir mis auparavant dans

dans le cas de ne pouvoir se passer d'un autre; situation qui, n'existant pas dans l'état de nature, y laisse chacun libre du joug & rend vaine la loi du plus fort.

Après avoir prouvé que l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature, & que son influence y est presque nulle, il me reste à montrer son origine & ses progrès dans les développemens successifs de l'esprit humain. Après avoir montré que la *perfectibilité*, les vertus sociales, & les autres facultés que l'homme naturel avoit reçues en puissance, ne pouvoient jamais se développer d'elles-mêmes, qu'elles avoient besoin pour cela du concours fortuit de plusieurs causes étrangeres qui pouvoient ne jamais naitre, & sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa constitution primitive; il me reste à considérer & à rapprocher les différens hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine, en détériorant l'espece, rendre un être méchant, en le rendant sociable, & d'un terme si éloigné amener enfin l'homme & le monde au point où nous les voyons.

J'avoue que les événemens que j'ai

à décrire ayant pu arriver de plusieurs manieres, je ne puis me déterminer sur le choix que par des conjectures; mais outre que ces conjectures deviennent des raisons, quand elles sont les plus probables qu'on puisse tirer de la nature des choses, & les seuls moyens qu'on puisse avoir de découvrir la vérité, les conséquences que je veux déduire des miennes ne seront point pour cela conjecturales, puisque, sur les principes que je viens d'établir, on ne sauroit former aucun autre systême qui ne me fournisse les mêmes résultats, & dont je ne puisse tirer les mêmes conclusions.

Ceci me dispensera d'étendre mes réflexions sur la maniere dont le laps de tems compense le peu de vraisemblance des événemens; sur la puissance surprenante des causes très-légeres, lorsqu'elles agissent sans relâche; sur l'impossibilité où l'on est, d'un côté, de détruire certaines hypotheses, si de l'autre on se trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits; sur ce que deux faits étant donnés comme réels à lier par une suite de faits intermédiaires, inconnus ou regardés comme tels, c'est à l'Histoire, quand on l'a, de don-

ner les faits qui les lient; c'eſt à la Philoſophie, à ſon défaut, de détermi-ner les faits ſemblables qui peuvent les lier: enfin ſur ce qu'en matiere d'é-vénemens, la ſimilitude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de claſſes différentes qu'on ne ſe l'imagi-ne. Il me ſuffit d'offrir ces objets à la conſidération de mes juges; il me ſuf-fit d'avoir fait en ſorte que les lecteurs vulgaires n'euſſent pas beſoin de les conſidérer.



SECONDE PARTIE.

LE premier qui ayant enclos un ter-rain, s'aviſa de dire, *ceci eſt à moi*, & trouva des gens aſſez ſimples pour le croire, fut le vrai fondateur de la ſociété civile. Que de crimes, de guer-res, de meurtres, que de miſeres & d'horreurs n'eût point épargnés au genre-humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le foſſé, eût crié à ſes ſemblables: Gardez-vous d'écouter cet impoſteur; vous êtes perdus ſi vous oubliez que les fruits ſont à tous, &

que la terre n'eſt à perſonne! Mais il y a grande apparence qu'alors les choſes en étoient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étoient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que ſucceſſivement, ne ſe forma pas tout d'un coup dans l'eſprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'induſtrie & des lumieres, les tranſmettre & les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choſes de plus haut, & tâchons de raſſembler, ſous un ſeul point de vue, cette lente ſucceſſion d'événemens & de connoiſſances dans leur ordre le plus naturel.

Le premier ſentiment de l'homme fut celui de ſon exiſtence, ſon premier ſoin celui de ſa conſervation. Les productions de la terre lui fourniſſoient tous les ſecours néceſſaires, l'inſtinct le porta à en faire uſage. La faim, d'autres appétits lui faiſant éprouver tour-à-tour diverſes manieres d'exiſter, il y en eut une qui l'invita à perpétuer ſon eſpece; & ce penchant aveugle, dépourvu de tout ſentiment du cœur,

ne produisoit qu'un acte purement animal. Le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnoissoient plus & l'enfant même n'étoit plus rien à la mere, sitôt qu'il pouvoit se passer d'elle.

Telle fut la condition de l'homme naissant; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures sensations, & profitant à peine des dons que lui offroit la nature, loin de songer à lui rien arracher; mais il se présenta bientôt des difficultés; il fallut apprendre à les vaincre : la hauteur des arbres qui l'empêchoit d'atteindre à leurs fruits, la concurrence des animaux qui cherchoient à s'en nourrir, la férocité de ceux qui en vouloient à sa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps ; il fallut se rendre agile, vîte à la course, vigoureux au combat. Les armes naturelles qui sont les branches d'arbres & les pierres, se trouverent bientôt sous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature, à combattre au besoin les autres animaux, à disputer sa subsistance aux hommes mêmes, ou à se dédommager de ce qu'il falloit céder au plus fort.

A mesure que le genre-humain s'étendit, les peines se multiplierent avec

les hommes. La différence des terrains, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leurs manieres de vivre. Des années stériles, des hivers longs & rudes, des étés brûlans qui consument tout, exigerent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer & des rivieres, ils inventerent la ligne & le hameçon, & devinrent pécheurs & ichtyophages. Dans les forêts ils se firent des arcs & des fleches, & devinrent chasseurs & guerriers. Dans les pays froids ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avoient tuées. Le tonnerre, un volcan, ou quelque heureux hasard leur fit connoître le feu, nouvelle ressource contre la rigueur de l'hiver : ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire, & enfin à en préparer les viandes qu'auparavant ils devoroient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, & des uns aux autres, doit naturellement engendrer dans l'esprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces relations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de foible, de vite, de lent, de peureux, de hardi, & d'autres idées pareilles comparées au

befoin & prefque fans y fonger, produifirent enfin chez lui quelque forte de réflexion, ou plutôt une prudence machinale qui lui indiquoit les précautions les plus néceffaires à fa fureté.

Les nouvelles lumieres qui réfulterent de ce développement, augmenterent fa fupériorité fur les autres animaux, en la lui faifant connoître. Il s'exerça à leur dreffer des pieges, il leur donna le change en mille manieres, & quoique plufieurs le furpaffaffent en force au combat ou en vîteffe à la courfe, de ceux qui pouvoient lui fervir ou lui nuire, il devint avec le tems le maître des uns & le fléau des autres. C'eft ainfi que le premier regard qu'il porta fur lui-même, y produifit le premier mouvement d'orgueil; c'eft ainfi que fachant encore à peine diftinguer les rangs, & fe contemplant au premier par fon efpece, il fe préparoit de loin à y prétendre par fon individu.

Quoique fes femblables ne fuffent pas pour lui ce qu'ils font pour nous, & qu'il n'eût gueres plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne furent pas oubliés dans fes obfervations. Les conformités que le tems

put lui faire appercevoir entr'eux, sa femelle & lui-même, le firent juger de celles qu'il n'appércevoit pas; & voyant qu'ils se conduisoient tous comme il auroit fait en de pareilles circonstances, il conclut que leur maniere de penser & de sentir étoit entiérement conforme à la sienne; & cette importante vérité, bien établie dans son esprit, lui fit suivre, par un pressentiment aussi sûr & plus prompt que la Dialectique, les meilleures regles de conduite que, pour son avantage & sa sureté, il lui convint de garder avec eux.

Instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines, il se trouva en état de distinguer les occasions rares où l'intérêt commun devoit le faire compter sur l'assistance de ses semblables; & celles plus rares encore où la concurrence devoit le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'unissoit avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque sorte d'association libre qui n'obligeoit personne, & qui ne duroit qu'autant que le besoin passager qui l'avoit formée. Dans le second, chacun cherchoit à prendre ses avantages, soit à

force ouverte, s'il croyoit le pouvoir, soit par adresse & subtilité, s'il se sentoit le plus foible.

Voilà comment les hommes purent nsensiblement acquérir quelque idée grossiere des engagemens mutuels, & le l'avantage de les remplir, mais seulement autant que pouvoit l'exiger l'intérêt présent & sensible; car la prévoyance n'étoit rien pour eux, & loin le s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne songeoient pas même au lendemain. S'agissoit-il de prendre un cerf? chacun sentoit bien qu'il devoit pour cela garer fidélement son poste; mais si un evre venoit à passer à la portée de un d'eux, il ne faut pas douter qu'il e le poursuivit sans scrupule, & u'ayant atteint sa proie, il ne se souât fort peu de faire manquer la leur à s compagnons.

Il est aisé de comprendre qu'un pail commerce n'exigeoit pas un langa: beaucoup plus rafiné, que celui des rneilles ou des singes qui s'attroument à peu près de même. Des cris inarculés, beaucoup de gestes, & queles bruits imitatifs durent composer ndant long-tems la langue univerle; à quoi joignant dans chaque con-

trée quelques sons articulés & conventionnels dont, comme je l'ai déjà dit, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution, on eut des langues particulieres, mais grossieres, imparfaites, & telles à peu près qu'en ont aujourd'hui diverses nations sauvages.

Je parcours comme un trait des multitudes de siecles, forcé par le tems qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, & par le progrès presqu'insensible des commencemens; car plus les événemens étoient lents à se succéder, plus ils sont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclairoit, & plus l'industrie se perfectionna. Bientôt cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans des cavernes, on trouva quelques sortes de haches de pierres dures & tranchantes qui servirent à couper du bois, creuser la terre, & faire des huttes de branchages, qu'on s'avisa ensuite d'enduire d'argile & de boue. Ce fut-là l'époque d'une premiere révolution qui forma l'établissement & la distinction des familles, & qui introduisit une sorte de pro-

priété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles & des combats. Cependant comme les plus forts furent vraisemblablement les premiers à se faire des logemens qu'ils se sentoient capables de défendre, il est à croire que les foibles trouverent plus court & plus sûr de les imiter que de tenter de les déloger : & quant à ceux qui avoient déjà des cabanes, chacun dut peu chercher à s'approprier celle de son voisin, moins parce qu'elle ne lui appartenoit pas, que parce qu'elle lui étoit inutile, & qu'il ne pouvoit s'en emparer sans s'exposer à un combat très-vif avec la famille qui l'occupoit.

Les premiers développemens du cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissoit dans une habitation commune les maris & les femmes, les peres & les enfans : l'habitude de vivre ensemble fit naître les plus doux sentimens qui soient connus des hommes, l'amour conjugal & l'amour paternel. Chaque famille devint une petite société d'autant mieux unie, que l'attachement réciproque & la liberté en étoient les seuls liens ; & ce fut alors que s'établit la premiere différence dans la maniere de vivre des deux sexes,

qui jusqu'ici n'en avoient eu qu'une. Les femmes devinrent plus sédentaires & s'accoutumerent à garder la cabane & les enfans ; tandis que l'homme alloit chercher la subsistance commune. Les deux sexes commencerent aussi par une vie un peu plus molle à perdre quelque chose de leur férocité & de leur vigueur: mais si chacun séparément devint moins propre à combattre les bêtes sauvages, en revanche il fut plus aisé de s'assembler pour leur résister en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie simple & solitaire, des besoins très-bornés, & les instrumens qu'ils avoient inventés pour y pourvoir, les hommes jouissant d'un fort grand loisir, l'employerent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs peres; & ce fut-là le premier joug qu'ils s'imposerent sans y songer, & la premiere source de maux qu'ils préparerent à leurs descendans; car outre qu'ils continuerent ainsi à s'amollir le corps & l'esprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu presque tout leur agrément, & étant en même tems dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la

possession n'en étoit douce, & l'on étoit malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder.

On entrevoit un peu mieux ici comment l'usage de la parole s'établit ou se perfectionna insensiblement dans le sein de chaque famille, & l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulieres purent étendre le langage, & en accélérer le progrès en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations ou des tremblemens de terre environnerent d'eaux ou de précipices des cantons habités; des révolutions du globe détacherent & couperent en Isles des portions du Continent. On conçoit qu'entre des hommes ainsi rapprochés, & forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiome commun, plutôt qu'entre ceux qui erroient librement dans les forêts de la terre ferme. Ainsi, il est très-possible qu'après leurs premiers essais de navigation, des insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole; & il est au moins très-vraisemblable que la société & les Langues ont pris naissance dans les Isles, & s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le Continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errans jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, & forment enfin dans chaque contrée, une nation particuliere, unie de mœurs & de caracteres, non par des réglemens & des loix, mais par le même genre de vie & d'alimens, & par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaison entre diverses familles. De jeunes gens de différens sexes habitent des cabanes voisines, le commerce passager que demande la nature en amene bientôt un autre, non moins doux & plus permanent par la fréquentation mutuelle. On s'accoutume à considérer différens objets, & à faire des comparaisons; on acquiert insensiblement des idées de mérite & de beauté qui produisent des sentimens de préférence. A force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore. Un sentiment tendre & doux s'insinue dans l'ame, & par la moindre opposition devient une fureur impétueuse: la jalousie s'éveille avec l'amour;

la discorde triomphe, & la plus douce des passions reçoit des sacrifices de sang humain.

A mesure que les idées & les sentimens se succedent, que l'esprit & le cœur s'exercent, le genre humain continue à s'apprivoiser, les liaisons s'étendent & les liens se resserrent. On s'accoutuma à s'assembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre : le chant & la danse, vrais enfans de l'amour & du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes & des femmes oisifs & attroupés. Chacun commença à regarder les autres & à vouloir être regardé soi-même, & l'estime publique eut un prix. Celui qui chantoit ou dansoit le mieux ; le plus beau, le plus fort, le plus adroit ou le plus éloquent devint le plus considéré, & ce fut-là le premier pas vers l'inégalité, & vers le vice en même-tems : de ces premieres préférences naquirent d'un côté la vanité & le mépris, de l'autre la honte & l'envie : & la fermentation causée par ces nouveaux levains produisit enfin des composés funestes au bonheur & à l'innocence.

Si-tôt que les hommes eurent com-

mencé à s'apprécier mutuellement, & que l'idée de la considération fut formée dans leur esprit, chacun prétendit y avoir droit, & il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De-là sortirent les premiers devoirs de la civilité, même parmi les Sauvages, & de-là tout tort volontaire devint un outrage, parce qu'avec le mal qui résultoit de l'injure, l'offensé y voyoit le mépris de sa personne souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que chacun punissant le mépris qu'on lui avoit témoigné d'une maniere proportionnée au cas qu'il faisoit de lui-même, les vengeances devinrent terribles & les hommes sanguinaires & cruels. Voilà précisément le degré où étoient parvenus la plupart des peuples sauvages qui nous sont connus; & c'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, & remarqué combien ces peuples étoient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel, & qu'il a besoin de police pour l'adoucir, tandis que rien n'est si doux que lui dans son état primitif, lorsque, placé par la nature à des distances éga-

les de la ſtupidité des brutes & des lumieres funeſtes de l'homme civil, & borné également par l'inſtinct & par la raiſon à ſe garantir du mal qui le menace, il eſt retenu par la pitié naturelle de faire lui-même du mal à perſonne, ſans y être porté par rien, même après en avoir reçu. Car, ſelon l'axiome du ſage Locke, *il ne ſauroit y avoir d'injure où il n'y a point de propriété*.

Mais il faut remarquer que la ſociété commencée & les relations déjà établies entre les hommes, exigeoient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenoient de leur conſtitution primitive, que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, & chacun avant les loix étant ſeul juge & vengeur des offenſes qu'il avoit reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'étoit plus celle qui convenoit à la ſociété naiſſante; qu'il falloit que les punitions devinſſent plus ſéveres à meſure que les occaſions d'offenſer devenoient plus fréquentes, & que c'étoit à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des loix. Ainſi quoique les hommes fuſſent devenus moins endurans, & que la pitié

naturelle eût déjà souffert quelque altération, ce période du développement des facultés humaines, tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif & la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuse & la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état étoit le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, (16.*) & qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard, qui, pour l'utilité commune eût dû ne jamais arriver. L'exemple des Sauvages qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre-humain étoit fait pour y rester toujours, que cet état est la véritable jeunesse du monde, & que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, & en effet vers la décrépitude de l'espece.

Tant que les hommes se contenterent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornerent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes & de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs & leurs fleches, à

tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instrumens de musique; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquerent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire, & qu'à des arts qui n'avoient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons & heureux autant qu'ils pouvoient l'être par leur nature, & continuerent à jouir entr'eux des douceurs d'un commerce indépendant: mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre; dès qu'on s'apperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, & les vastes forêts se changerent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, & dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage & la misere germer & croître avec les moissons.

La métallurgie & l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poëte, c'est l'or & l'argent; mais pour le philosophe, ce sont le fer & le bled qui ont civilisé les hommes, & perdu le genre-humain. Aussi l'un & l'autre

étoient-ils inconnus aux Sauvages de l'Amérique, qui pour cela sont toujours demeurés tels ; les autres peuples semblent même être restés barbares tant qu'ils ont pratiqué l'un de ces arts sans l'autre. Et l'une des meilleures raisons peut-être pourquoi l'Europe a été, sinon plutôt, du moins plus constamment & mieux policée que les autres parties du monde, c'est qu'elle est à la fois la plus abondante en fer & la plus fertile en bled.

Il est très-difficile de conjecturer comment les hommes sont parvenus à connoître & employer le fer : car il n'est pas croyable qu'ils aient imaginé d'eux-mêmes de tirer la matiere de la mine, & de lui donner les préparations nécessaires pour la mettre en fusion avant que de savoir ce qui en résulteroit. D'un autre côté, on peut d'autant moins attribuer cette découverte à quelque incendie accidentel, que les mines ne se forment que dans les lieux arides, & dénués d'arbres & de plantes ; de sorte qu'on diroit que la nature avoit pris des précautions pour nous dérober ce fatal secret. Il ne reste donc que la circonstance extraordinaire de quelque volcan, qui,

vomiſſant des matieres métalliques en fuſion, aura donné aux obſervateurs l'idée d'imiter cette opération de la nature ; encore faut-il leur ſuppoſer bien du courage & de la prévoyance pour entreprendre un travail auſſi pénible, & enviſager d'auſſi loin les avantages qu'ils en pouvoient retirer : ce qui ne convient gueres qu'à des eſprits déjà plus exercés que ceux-ci ne le devoient être.

Quant à l'agriculture, le principe en fut connu long-tems avant que la pratique en fût établie ; & il n'eſt gueres poſſible que les hommes, ſans ceſſe occupés à tirer leur ſubſiſtance des arbres & des plantes, n'euſſent aſſez promptement l'idée des voies que la nature emploie pour la génération des végétaux ; mais leur induſtrie ne ſe tourna probablement que fort tard de ce côté-là, ſoit parce que les arbres qui, avec la chaſſe & la pêche fourniſſoient à leur nourriture, n'avoient pas beſoin de leurs ſoins, ſoit faute de connoître l'uſage du bled, ſoit faute d'inſtrumens pour le cultiver, ſoit faute de prévoyance pour le beſoin à venir, ſoit enfin faute de moyens pour empêcher les autres de s'approprier le

fruit de leur travail. Devenus plus induſtrieux, on peut croire qu'avec des pierres aiguës & des bâtons pointus, ils commencerent par cultiver quelques légumes ou racines autour de leurs cabanes, long-tems avant de ſavoir préparer le bled, & d'avoir les inſtrumens néceſſaires pour la culture en grand ; ſans compter que pour ſe livrer à cette occupation & enſemencer des terres, il faut ſe réſoudre à perdre d'abord quelque choſe pour gagner beaucoup dans la ſuite; précaution fort éloignée du tour d'eſprit de l'homme ſauvage, qui, comme je l'ai dit, a bien* de la peine à ſonger le matin à ſes beſoins du ſoir.

L'invention des autres arts fut donc néceſſaire pour forcer le genre-humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour fondre & forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à ſe multiplier, moins il y eut de mains employées à fournir à la ſubſiſtance commune, ſans qu'il y eût moins de bouches pour la conſommer; & comme il fallut aux uns des denrées en échange de leur fer, les autres trouverent en-

fin le fecret d'employer le fer à la multiplication des denrées. De-là naquirent d'un côté le labourage & l'agriculture, & de l'autre l'art de travailler les métaux, & d'en multiplier les ufages.

De la culture des terres s'enfuivit néceffairement leur partage; & de la propriété une fois reconnue, les premieres regles de juftice: car pour rendre à chacun le fien, il faut que chacun puiffe avoir quelque chofe; de plus, les hommes commençant à porter leurs vues dans l'avenir, & fe voyant tous quelques biens à perdre, il n'y en avoit aucun qui n'eût à craindre pour foi la repréfaille des torts qu'il pouvoit faire à autrui. Cette origine eft d'autant plus naturelle qu'il eft impoffible de concevoir l'idée de la propriété naiffante d'ailleurs que de la main d'œuvre; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les chofes qu'il n'a point faites, l'homme y peut mettre de plus que fon travail. C'eft le feul travail qui donnant droit au cultivateur fur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conféquent fur le fonds, au moins jufqu'à la récolte, & ainfi d'année en

année, ce qui faisant une possession continue, se transforme aisément en propriété. Lorsque les anciens, dit Grotius, ont donné à Cérès l'épithete de législatrice, & à une fête célébrée en son honneur, le nom de Thesmophories, ils ont fait entendre par-là que le partage des terres a produit une nouvelle sorte de droit : c'est-à-dire, le droit de propriété différent de celui qui résulte de la loi naturelle.

Les choses en cet état eussent pu demeurer égales, si les talens eussent été égaux, & que, par exemple, l'emploi du fer & la consommation des denrées eussent toujours fait une balance exacte : mais la proportion que rien ne maintenoit, fut bientôt rompue ; le plus fort faisoit plus d'ouvrage ; le plus adroit tiroit meilleur parti du sien ; le plus ingénieux trouvoit des moyens d'abréger le travail ; le laboureur avoit plus besoin de fer, ou le forgeron plus besoin de bled, & en travaillant également, l'un gagnoit beaucoup tandis que l'autre avoit peine à vivre. C'est ainsi que l'inégalité naturelle se déploie insensiblement avec celle de combinaison, & que les différences des hommes développées par celles des circonstances,

tances, se rendent plus sensibles, plus permanentes dans leurs effets, & commencent à influer dans la même proportion sur le sort des particuliers.

Les choses étant parvenues à ce point, il est facile d'imaginer le reste. Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention successive des autres arts, les progrès des langues, l'épreuve & l'emploi des talens, l'inégalité des fortunes, l'usage ou l'abus des richesses, ni tous les détails qui suivent ceux-ci & que chacun peut aisément suppléer. Je me bornerai seulement à jetter un coup-d'œil sur le genre-humain placé dans ce nouvel ordre de choses.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire & l'imagination en jeu, l'amour-propre intéressé, la raison rendue active & l'esprit arrivé presque au terme de la perfection dont il est susceptible. Voilà toutes les qualités naturelles mises en action, le rang & le sort de chaque homme établi, non-seulement sur la quantité des biens & le pouvoir de servir ou de nuire, mais sur l'esprit, la beauté, la force ou l'adresse, sur le mérite ou les talens, & ces qualités étant les seules

qui pouvoient attirer de la considération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter. Il fallut pour son avantage se montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Etre & paroître devinrent deux choses tout-à-fait différentes, & de cette distinction sortirent le faste imposant, la ruse trompeuse & tous les vices qui en sont le cortege. D'un autre côté, de libre & indépendant qu'étoit auparavant l'homme, le voilà par une multitude de nouveaux besoins assujetti, pour ainsi dire, à toute la nature, & sur-tout à ses semblables dont il devient l'esclave en un sens, même en devenant leur maître; riche, il a besoin de leurs services; pauvre, il a besoin de leurs secours, & la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux. Il faut donc qu'il cherche sans cesse à les intéresser à son sort, & à leur faire trouver en effet ou en apparence leur profit à travailler pour le sien: ce qui le rend fourbe & artificieux avec les uns, impérieux & dur avec les autres, & le met dans la nécessité d'abuser tous ceux dont il a besoin, quand il ne peut s'en faire craindre, & qu'il ne trouve pas son intérêt à les servir utilement. Enfin l'am-

bition dévorante, l'ardeur d'élever sa fortune relative, moins par un véritable besoin que pour se mettre au-dessus des autres, inspirent à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement, une jalousie secrete d'autant plus dangereuse que, pour faire son coup plus en sureté, elle prend souvent le masque de la bienveillance; en un mot, concurrence & rivalité d'une part, de l'autre opposition d'intérêts, & toujours le desir caché de faire son profit aux dépens d'autrui; tous ces maux sont le premier effet de la propriété & le cortege inséparable de l'inégalité naissante.

Avant qu'on eût inventé les signes représentatifs des richesses, elles ne pouvoient gueres consister qu'en terres & en bestiaux, les seuls biens réels que les hommes puissent posséder. Or, quand les héritages se furent accrus en nombre & en étendue au point de couvrir le sol entier & de se toucher tous, les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres, & les surnuméraires que la foiblesse ou l'indolence avoient empêchés d'en acquérir à leur tour, devenus pauvres sans avoir rien perdu, parce que tout chan-

geant autour d'eux, eux ſeuls n'a-voient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur ſubſiſtance de la main des riches; & de-là commencerent à naître, ſelon les divers caracteres des uns & des autres, la domination & la ſervitude, ou la violence & les rapines. Les riches de leur côté connurent à peine le plaiſir de dominer, qu'ils dédaignerent bientôt tous les autres, & ſe ſervant de leurs anciens eſclaves pour en ſoumettre de nouveaux, ils ne ſongerent qu'à ſubjuguer & aſſervir leurs voiſins; ſemblables à ces loups affamés qui ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, & ne veulent plus que dévorer des hommes.

C'eſt ainſi que les plus puiſſans ou les plus miſérables, ſe faiſant de leur force ou de leurs beſoins une ſorte de droit au bien d'autrui, équivalent, ſelon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue fut ſuivie du plus affreux déſordre; c'eſt ainſi que les uſurpations des riches, les brigandages des pauvres, les paſſions effrénées de tous, étouffant la pitié naturelle & la voix encore foible de la juſtice, rendirent les hommes avares, ambitieux & mé-

chans. Il s'élevoit entre le droit du plus fort & le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne se terminoit que par des combats & des meurtres (17.*). La société naissante fit place au plus horrible état de guerre : le genre-humain avili & désolé ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avoit faites, & ne travaillant qu'à sa honte par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa ruine.

Attonitus novitate mali, divesque, miserque,
Effugere optat opes, & quæ modò voverat, odit.

Il n'est pas possible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions sur une situation aussi misérable, & sur les calamités dont ils étoient accablés. Les riches sur-tout durent bientôt sentir combien leur étoit désavantageuse une guerre perpétuelle dont ils faisoient seuls tous les frais, & dans laquelle le risque de la vie étoit commun, & celui des biens, particulier. D'ailleurs, quelque couleur qu'ils pussent donner à leurs usurpations, ils sentoient assez qu'elles n'étoient éta-

blies que sur un droit précaire & abusif, & que n'ayant été acquises que par la force, la force pouvoit les leur ôter sans qu'ils eussent raison de s'en plaindre. Ceux même que la seule industrie avoit enrichis, ne pouvoient gueres fonder leur propriété sur de meilleurs titres. Ils avoient beau dire : C'est moi qui ai bâti ce mur ; j'ai gagné ce terrain par mon travail. Qui vous a donné les alignemens, leur pouvoit-on répondre, & en vertu de quoi prétendez-vous être payé à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point imposé ? Ignorez-vous qu'une multitude de vos freres périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, & qu'il vous falloit un consentement exprès & unanime du genre-humain pour vous approprier sur la subsistance commune tout ce qui alloit au-delà de la vôtre ? Destitué de raisons valables pour se justifier, & de forces suffisantes pour se défendre, écrasant facilement un particulier, mais écrasé lui-même par des troupes de bandits ; seul contre tous, & ne pouvant, à cause des jalousies mutuelles, s'unir avec ses égaux contre des ennemis unis par l'espoir com-

mun du pillage, le riche pressé par la néceffité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'efprit humain; ce fut d'employer en sa faveur les forces même de ceux qui l'attaquoient, de faire ses défenseurs de ses adverfaires, de leur inspirer d'autres maximes, & de leur donner d'autres institutions qui lui fussent aussi favorables que le droit naturel lui étoit contraire.

Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armoit tous les uns contre les autres, qui leur rendoit leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, & où nul ne trouvoit sa sureté ni dans la pauvreté, ni dans la richesse, il inventa aifément des raisons spécieuses pour les amener à son but. « Unissons-nous, leur dit-il, pour garantir de l'oppression les foibles, » contenir les ambitieux, & assurer » à chacun la possession de ce qui lui » appartient; instituons des réglemens » de justice & de paix auxquels tous » soient obligés de se conformer, qui » ne fassent acception de personne, » & qui réparent en quelque sorte les » caprices de la fortune, en soumet-

„ tant également le puissant & le foi-
„ ble à des devoirs mutuels. En un
„ mot, au lieu de tourner nos forces
„ contre nous-mêmes, rassemblons-
„ les en un pouvoir suprême qui nous
„ gouverne selon de sages loix, qui
„ protege & défende tous les membres
„ de l'association, repousse les enne-
„ mis communs, & nous maintienne
„ dans une concorde éternelle „.

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avoient trop d'affaires à démêler entr'eux pour pouvoir se passer d'arbitres, & trop d'avarice & d'ambition pour pouvoir long-tems se passer de maîtres. Tous coururent au-devant de leurs fers, croyant assurer leur liberté; car avec assez de raison pour sentir les avantages d'un établissement politique, ils n'avoient pas assez d'expérience pour en prévoir les dangers; les plus capables de pressentir les abus, étoient précisément ceux qui comptoient d'en profiter, & les sages même virent qu'il falloit se résoudre à sacrifier une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait

couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle fut ou dut être l'origine de la société & des loix, qui donnerent de nouvelles entraves au foible & de nouvelles forces au riche, (18.*) détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixerent pour jamais la loi de la propriété & de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, & pour le profit de quelques ambitieux assujettirent désormais tout le genre-humain au travail, à la servitude & à la misere. On voit aisément comment l'établissement d'une seule société rendit indispensable celui de toutes les autres, & comment, pour faire tête à des forces unies, il fallut s'unir à son tour. Les sociétés se multipliant ou s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute la surface de la terre, & il ne fut plus possible de trouver un seul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug, & soustraire sa tête au glaive souvent mal conduit que chaque homme vit perpétuellement suspendu sur la sienne. Le droit civil étant ainsi devenu la regle commune des citoyens,

la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverses sociétés, où, sous le nom de droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions tacites pour rendre le commerce possible & suppléer à la commisération naturelle, qui, perdant de société à société presque toute la force qu'elle avoit d'homme à homme, ne réside plus que dans quelques grandes ames cosmopolites, qui franchissent les barrieres imaginaires qui séparent les peuples, & qui, à l'exemple de l'Etre souverain qui les a créés, embrassent tout le genre-humain dans leur bienveillance.

Les Corps politiques restant ainsi entr'eux dans l'état de nature, se ressentirent bientôt des inconvéniens, qui avoient forcé les particuliers d'en sortir, & cet état devint encore plus funeste entre ces grands Corps qu'il ne l'avoit été auparavant entre les individus dont ils étoient composés. Delà sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les représailles, qui font frémir la nature & choquent la raison, & tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang hu-

main. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables : on vit enfin les hommes se massacrer par milliers sans savoir pourquoi ; & il se commettoit plus de meurtres en un seul jour de combat, & plus d'horreurs à la prise d'une seule ville, qu'il ne s'en étoit commis dans l'état de nature durant des siecles entiers sur toute la face de la terre. Tels sont les premiers effets qu'on entrevoit de la division du genre-humain en différentes sociétés. Revenons à leur institution.

Je sais que plusieurs ont donné d'autres origines aux sociétés politiques, comme les conquêtes du plus puissant ou l'union des foibles ; & le choix entre ces causes est indifférent à ce que je veux établir : cependant celle que je viens d'exposer me paroît la plus naturelle par les raisons suivantes. 1. Que dans le premier cas, le droit de conquête n'étant point un droit, n'en a pu fonder aucun autre, le conquérant & les peuples conquis restant toujours entr'eux dans l'état de guerre, à moins que la nation remise en pleine liberté ne choisisse volontai-

rement ſon vainqueur pour ſon chef. Juſques-là, quelques capitulations qu'on ait faites, comme elles n'ont été fondées que ſur la violence, & que par conſéquent elles ſont nulles par le fait même, il ne peut y avoir dans cette hypotheſe ni véritable ſociété, ni corps politique, ni d'autre loi que celle du plus fort. 2. Que ces mots de *fort* & de *foible* ſont équivoques dans le ſecond cas; que dans l'intervalle qui ſe trouve entre l'établiſſement du droit de propriété ou de premier occupant, & celui des gouvernemens politiques, le ſens de ces termes eſt mieux rendu par ceux de *pauvre* & de *riche*, parce qu'en effet un homme n'avoit point avant les loix d'autre moyen d'aſſujettir ſes égaux qu'en attaquant leur bien, ou leur faiſant quelque part du ſien. 3. Que les pauvres n'ayant rien à perdre que leur liberté, c'eût été une grande folie à eux de s'ôter volontairement le ſeul bien qui leur reſtoit pour ne rien gagner en échange, qu'au contraire les riches étant, pour ainſi dire, ſenſibles dans toutes les parties de leurs biens, il étoit beaucoup plus aiſé de leur faire du mal, qu'ils avoient par conſéquent plus de précautions à prendre pour s'en

garantir ; & qu'enfin il est raisonnable de croire qu'une chose a été inventée par ceux à qui elle est utile, plutôt que par ceux à qui elle fait du tort.

Le gouvernement naissant n'eut point une forme constante & réguliere. Le défaut de philosophie & d'expérience ne laissoit appercevoir que les inconvéniens présens ; & l'on ne songeoit à remédier aux autres qu'à mesure qu'ils se présentoient. Malgré tous les travaux des plus sages législateurs, l'état politique demeura toujours imparfait, parce qu'il étoit presque l'ouvrage du hasard ; & que mal commencé, le tems, en découvrant les défauts & suggérant des remedes, ne put jamais réparer les vices de la constitution ; on raccommodoit sans cesse, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire & écarter tous les vieux matériaux, comme fit Lycurgue à Sparte, pour élever ensuite un bon édifice. La société ne consista d'abord qu'en quelques conventions générales que tous les particuliers s'engageoient à observer, & dont la communauté se rendoit garante envers chacun d'eux. Il fallut que l'expérience montrât combien une pareille constitution étoit foible,

& combien il étoit facile aux infracteurs d'éviter la conviction ou le châtiment des fautes dont le public seul devoit être le témoin & le juge ; il fallut que la loi fût éludée de mille manieres ; il fallut que les inconvéniens & les désordres se multipliassent continuellement, pour qu'on songeât enfin à confier à des particuliers le dangereux dépôt de l'autorité publique, & qu'on commît à des magistrats le soin de faire observer les délibérations du peuple : car de dire que les chefs furent choisis avant que la confédération fût faite, & que les ministres des loix existerent avant les loix mêmes, c'est une supposition qu'il n'est pas permis de combattre sérieusement.

Il ne seroit pas plus raisonnable de croire que les peuples se sont d'abord jettés entre les bras d'un maître absolu, sans conditions & sans retour, & que le premier moyen de pourvoir à la sureté commune qu'aient imaginé des hommes fiers & indomptés, a été de se précipiter dans l'esclavage. En effet, pourquoi se sont-ils donné des supérieurs, si ce n'est pour les défendre contre l'oppression, & protéger leurs biens, leurs libertés, & leurs vies,

qui ſont, pour ainſi dire, les élémens conſtitutifs de leur être? Or dans les relations d'homme à homme, le pis qui puiſſe arriver à l'un étant de ſe voir à ſa diſcrétion de l'autre, n'eût-il pas été contre le bon ſens de commencer par ſe dépouiller entre les mains d'un chef des ſeules choſes pour la conſervation deſquelles ils avoient beſoin de ſon ſecours? Quel équivalent eût-il pu leur offrir pour la conceſſion d'un ſi beau droit? & s'il eût oſé l'exiger ſous le prétexte de les défendre, n'eût-il pas auſſi-tôt reçu la réponſe de l'apologue: Que nous fera de plus l'ennemi? Il eſt donc inconteſtable, & c'eſt la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples ſe ſont donné des chefs pour défendre leur liberté & non pour les aſſervir. *Si nous avons un prince*, diſoit Pline à Trajan, *c'eſt afin qu'il nous préſerve d'avoir un maître.*

Nos politiques font ſur l'amour de la liberté les mêmes ſophiſmes que nos Philoſophes ont faits ſur l'état de nature; par les choſes qu'ils voient, ils jugent des choſes très-différentes qu'ils n'ont pas vues; & ils attribuent aux hommes un penchant naturel à

la ſervitude par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont ſous les yeux ſupportent la leur, ſans ſonger qu'il en eſt de la liberté comme de l'innocence & de la vertu, dont on ne ſent le prix qu'autant qu'on en jouit ſoi-même, & dont le goût ſe perd ſitôt qu'on les a perdues. Je connois les délices de ton pays, diſoit Braſidas à un Satrape qui comparoit la vie de Sparte à celle de Perſépolis; mais tu ne peux connoître les plaiſirs du mien.

Comme un courſier indompté hériſſe ſes crins, frappe la terre du pied & ſe débat impétueuſement à la ſeule approche du mords, tandis qu'un cheval dreſſé ſouffre patiemment la verge & l'éperon, l'homme barbare ne plie point ſa tête au joug que l'homme civiliſé porte ſans murmure, & il préfere la plus orageuſe liberté à un aſſujettiſſement tranquille. Ce n'eſt donc pas par l'aviliſſement des peuples aſſervis qu'il faut juger des diſpoſitions naturelles de l'homme pour ou contre la ſervitude, mais par les prodiges qu'ont faits tous les peuples libres pour ſe garantir de l'oppreſſion. Je ſais que les premiers ne font que vanter

ſans ceſſe la paix & le repos dont ils jouiſſent dans leurs fers, & que *miſerrimam ſervitutem pacem appellant :* mais quand je vois les autres ſacrifier les plaiſirs, le repos, la richeſſe, la puiſſance & la vie même à la conſervation de ce ſeul bien ſi dédaigné de ceux qui l'ont perdu ; quand je vois des animaux nés libres & abhorrant la captivité, ſe briſer la tête contre les barreaux de leur priſon ; quand je vois des multitudes de Sauvages tout nuds mépriſer les voluptés Européennes & braver la faim, le fer & la mort pour ne conſerver que leur indépendance, je ſens que ce n'eſt pas à des eſclaves qu'il appartient de raiſonner de liberté.

Quant à l'autorité paternelle, dont pluſieurs ont fait dériver le gouvernement abſolu & toute la ſociété, ſans recourir aux preuves contraires de Locke & de Sidney, il ſuffit de remarquer que rien au monde n'eſt plus éloigné de l'eſprit féroce du deſpotiſme que la douceur de cette autorité, qui regarde plus à l'avantage de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande ; que par la loi de nature le pere n'eſt le maître de l'enfant qu'auſſi

long-tems que son secours lui est nécessaire, qu'au-delà de ce terme ils deviennent égaux, & qu'alors le fils parfaitement indépendant du pere ne lui doit que du respect & non de l'obéissance; car la reconnoissance est bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger. Au lieu de dire que la société civile dérive du pouvoir paternel, il falloit dire au contraire que c'est d'elle que ce pouvoir tire sa principale force; un individu ne fut reconnu pour le pere de plusieurs, que quand ils resterent assemblés autour de lui. Les biens du pere, dont il est véritablement le maître, sont les liens qui retiennent ses enfans dans sa dépendance, & il peut ne leur donner part à sa succession qu'à proportion qu'ils auront bien mérité de lui par une continuelle déférence à ses volontés. Or, loin que les sujets aient quelque faveur semblable à attendre de leur despote, comme ils lui appartiennent en propre, eux & tout ce qu'ils possedent, ou du moins qu'il le prétend ainsi, ils sont réduits à recevoir comme une faveur ce qu'il leur laisse de leur propre bien; il fait justice quand il les dépouille; il

fait grace quand il les laiſſe vivre.

En continuant d'examiner ainſi les faits par le droit, on ne trouveroit pas plus de ſolidité que de vérité dans l'établiſſement volontaire de la tyrannie, & il ſeroit difficile de montrer la validité d'un contrat qui n'obligeroit qu'une des parties, où l'on mettroit tout d'un côté & rien de l'autre, & qui ne tourneroit qu'au préjudice de celui qui s'engage. Ce ſyſtême odieux eſt bien éloigné d'être même aujourd'hui celui des ſages & bons monarques, & ſur-tout des rois de France, comme on peut le voir en divers endroits de leurs édits, & en particulier dans le paſſage ſuivant d'un écrit célebre, publié en 1667 au nom & par les ordres de Louis XIV. *Qu'on ne diſe donc point que le Souverain ne ſoit pas ſujet aux loix de ſon Etat, puiſque la propoſition contraire eſt une vérité du droit des gens que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutelaire de leurs Etats. Combien eſt-il plus légitime de dire avec le ſage Platon, que la parfaite félicité d'un royaume eſt qu'un Prince ſoit obéi de ſes ſu-*

jets, que le Prince obéiſſe à la loi, & que la loi ſoit droite & toujours dirigée au bien public. Je ne m'arrêterai point à rechercher ſi la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'eſt pas dégrader ſa nature, ſe mettre au niveau des bêtes eſclaves de l'inſtinct, offenſer même l'Auteur de ſon être, que de renoncer ſans réſerve au plus précieux de tous ſes dons, que de ſe ſoumettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour complaire à un maître féroce ou inſenſé, & ſi cet Ouvrier ſublime doit être plus irrité de voir détruire que déshonorer ſon plus bel ouvrage. Je négligerai, ſi l'on veut, l'autorité de Barbeyrac, qui déclare nettement d'après Locke, que nul ne peut vendre ſa liberté juſqu'à ſe ſoumettre à une puiſſance arbitraire qui le traite à ſa fantaiſie: *Car*, ajoute-t-il, *ce ſeroit vendre ſa propre vie, dont on n'eſt pas le maître.* Je demanderai ſeulement de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir eux-mêmes juſqu'à ce point, ont pu ſoumettre leur poſtérité à la même ignominie, & renoncer pour elle à des biens qu'elle ne tient point de leur libéralité, & ſans leſquels la

vie même est onéreuse à tous ceux qui en sont dignes ?

Puffendorf dit que tout de même qu'on transfere son bien à autrui par des conventions & des contrats, on peut aussi se dépouiller de sa liberté en faveur de quelqu'un. C'est-là, ce me semble, un fort mauvais raisonnement : car premiérement le bien que j'aliene me devient une chose tout-à-fait étrangere, & dont l'abus m'est indifférent ; mais il m'importe qu'on n'abuse point de ma liberté, & je ne puis, sans me rendre coupable du mal qu'on me forcera de faire, m'exposer à devenir l'instrument du crime ; de plus, le droit de propriété n'étant que de convention & d'institution humaine, tout homme peut à son gré disposer de ce qu'il possede ; mais il n'en est pas de même des dons essentiels de la nature, tels que la vie & la liberté, dont il est permis à chacun de jouir, & dont il est au moins douteux qu'on ait droit de se dépouiller : en s'ôtant l'une on dégrade son être ; en s'ôtant l'autre on l'anéantit autant qu'il est en soi ; & comme nul bien temporel ne peut dédommager de l'une & de l'autre, ce seroit offenser à la fois la nature & la raison que d'y re-

noncer à quelque prix que ce fût. Mais quand on pourroit aliéner sa liberté comme ses biens, la différence seroit très-grande pour les enfans, qui ne jouissent des biens du pere que par transmission de son droit, au lieu que la liberté étant un don qu'ils tiennent de la nature en qualité d'hommes, leurs parens n'ont eu aucun droit de les en dépouiller ; de sorte que comme pour établir l'esclavage il a fallu faire violence à la nature, il a fallu la changer pour perpétuer ce droit ; & les jurisconsultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'une esclave naîtroit esclave, ont décidé en d'autres termes qu'un homme ne naîtroit pas homme.

Il me paroît donc certain que non-seulement les Gouvernemens n'ont point commencé par le pouvoir arbitraire, qui n'en est que la corruption, le terme extrême, & qui les ramene enfin à la seule loi du plus fort dont ils furent d'abord le remede ; mais encore que quand même ils auroient ainsi commencé, ce pouvoir étant par sa nature illégitime, n'a pu servir de fondement aux droits de la société, ni par conséquent à l'inégalité d'institution.

Sans entrer aujourd'hui dans les recherches qui sont encore à faire sur la nature du pacte fondamental de tout Gouvernement, je me borne, en suivant l'opinion commune, à considérer ici l'établissement du Corps politique comme un vrai contrat entre le peuple & les chefs qu'il se choisit; contrat par lequel les deux parties s'obligent à l'observation des loix qui y sont stipulées & qui forment les liens de leur union. Le peuple ayant, au sujet des relations sociales, réuni toutes ses volontés en une seule, tous les articles sur lesquels cette volonté s'explique, deviennent autant de loix fondamentales qui obligent tous les membres de l'Etat sans exception, & l'une desquelles regle le choix & le pouvoir des Magistrats chargés de veiller à l'exécution des autres. Ce pouvoir s'étend à tout ce qui peut maintenir la constitution, sans aller jusqu'à la changer. On y joint des honneurs qui rendent respectables les loix & leurs Ministres, & pour ceux-ci personnellement des prérogatives qui les dédommagent des pénibles travaux que coûte une bonne administration. Le Magistrat, de son côté, s'oblige à n'user du pouvoir qui lui est confié

que selon l'intention des commettans, à maintenir chacun dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient, & à préferer en toute occasion l'utilité publique à son propre intérêt.

Avant que l'expérience eût montré, ou que la connoissance du cœur humain eût fait prévoir les abus inévitables d'une telle constitution, elle dut paroître d'autant meilleure, que ceux qui étoient chargés de veiller à sa conservation y étoient eux-mêmes les plus intéressés : car la Magistrature & ses droits n'étant établis que sur les loix fondamentales, aussi-tôt qu'elles seroient détruites, les Magistrats cesseroient d'être légitimes, le peuple ne seroit plus tenu de leur obéir ; & comme ce n'auroit pas été le Magistrat, mais la loi qui auroit constitué l'essence de l'Etat, chacun rentreroit de droit dans sa liberté naturelle.

Pour peu qu'on y réfléchît attentivement, ceci se confirmeroit par de nouvelles raisons, & par la nature du contrat on verroit qu'il ne sauroit être irrévocable : car s'il n'y avoit point de pouvoir supérieur qui pût être garant de la fidélité des contractans, ni les forcer à remplir leurs engagemens réciproques,

ciproques, les parties demeureroient ſeuls juges dans leur propre cauſe, & chacune d'elles auroit toujours le droit de renoncer au contrat, ſi-tôt qu'elle trouveroit que l'autre en enfreint les conditions, ou qu'elles ceſſeroient de lui convenir. C'eſt ſur ce principe qu'il ſemble que le droit d'abdiquer peut être fondé. Or, à ne conſidérer, comme nous faiſons, que l'inſtitution humaine, ſi le Magiſtrat qui a tout le pouvoir en main & qui s'approprie tous les avantages du contrat, avoit pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus forte raiſon le peuple qui paye toutes les fautes des chefs, devroit avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les diſſentions affreuſes, les déſordres infinis qu'entraîneroit néceſſairement ce dangereux pouvoir, montrent plus que toute autre choſe combien les Gouvernemens humains avoient beſoin d'une baſe plus ſolide que la ſeule raiſon, & combien il étoit néceſſaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité ſouveraine un caractere ſacré & inviolable qui ôtât aux ſujets le funeſte droit d'en diſpoſer. Quand la religion n'auroit fait que ce bien aux

hommes, c'en feroit affez pour qu'ils duffent tous la chérir & l'adopter, même avec fes abus, puifqu'elle épargne encore plus de fang que le fanatifme n'en fait couler : mais fuivons le fil de notre hypothefe.

Les diverfes formes des Gouvernemens tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui fe trouverent entre les particuliers au moment de l'inftitution. Un homme étoit-il éminent en pouvoir, en vertu, en richeffe ou en crédit, il fut feul élu Magiftrat, & l'Etat devint monarchique. Si plufieurs à-peu-près égaux entr'eux l'emportoient fur tous les autres, ils furent élus conjointement, & l'on eut une ariftocratie. Ceux dont la fortune ou les talens étoient moins difproportionnés, & qui s'étoient le moins éloignés de l'état de nature, garderent en commun l'adminiftration fuprême & formerent une démocratie. Le tems vérifia laquelle de ces formes étoit la plus avantageufe aux hommes. Les uns refterent uniquement foumis aux loix, les autres obéirent bientôt à des maîtres. Les citoyens voulurent garder leur liberté, les fujets ne fongerent qu'à l'ôter à leurs voifins, ne pouvant

fouffrir que d'autres jouiffent d'un bien dont ils ne jouiffoient plus eux-mêmes. En un mot, d'un côté furent les richeffes & les conquêtes, & de l'autre le bonheur & la vertu.

Dans ces divers Gouvernemens toutes les magiftratures furent d'abord électives; & quand la richeffe ne l'emportoit pas, la préférence étoit accordée au mérite qui donne un afcendant naturel,& à l'âge qui donne l'expérience dans les affaires & le fang-froid dans les délibérations. Les anciens des Hébreux, les Gérontes de Sparte, le Sénat de Rome, & l'étymologie même de notre mot *Seigneur* montrent combien autrefois la vieilleffe étoit refpectée. Plus les élections tomboient fur des hommes avancés en âge, plus elles devenoient fréquentes, & plus leurs embarras fe faifoient fentir; les brigues s'introduifirent, les factions fe formerent, les partis s'aigrirent, les guerres civiles s'allumerent, enfin le fang des citoyens fut facrifié au prétendu bonheur de l'Etat, & l'on fut à la veille de retomber dans l'anarchie des tems antérieurs. L'ambition des principaux profita de ces circonftances pour perpétuer leurs charges dans leurs

familles : le peuple, déjà accoutumé à la dépendance, au repos & aux commodités de la vie, & déjà hors d'état de brifer fes fers, confentit à laiffer augmenter fa fervitude pour affermir fa tranquillité ; & c'eft ainfi que les chefs devenus héréditaires s'accoutumerent à regarder la magiftrature comme un bien de famille, à fe regarder eux-mêmes comme les propriétaires de l'Etat dont ils n'étoient d'abord que les officiers, à appeller leurs concitoyens leurs efclaves, à les compter, comme du bétail, au nombre des chofes qui leur appartenoient, & à s'appeller eux-mêmes égaux aux Dieux & Rois des Rois.

Si nous fuivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établiffement de la loi & du droit de propriété fut fon premier terme, l'inftitution de la magiftrature le fecond, que le troifieme & dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire ; en forte que l'état de riche & de pauvre fut autorifé par la premiere époque, celui de puiffant & de foible par la feconde, & par la troifieme celui de maître & d'efclave, qui eft le dernier

degré de l'inégalité & le terme auquel aboutiſſent enfin tous les autres, juſqu'à ce que de nouvelles révolutions diſſolvent tout-à-fait le Gouvernement, ou le rapprochent de l'inſtitution légitime.

Pour comprendre la néceſſité de ce progrès, il faut moins conſidérer les motifs de l'établiſſement du Corps politique, que la forme qu'il prend dans ſon exécution & les inconvéniens qu'il entraîne après lui : car les vices qui rendent néceſſaires les inſtitutions ſociales, ſont les mêmes qui en rendent l'abus inévitable ; & comme, excepté la ſeule Sparte, où la loi veilloit principalement à l'éducation des enfans, & où Lycurgue établit des mœurs qui les diſpenſoient preſque d'y ajouter des loix, les loix en général moins fortes que les paſſions contiennent les hommes ſans les changer ; il ſeroit aiſé de prouver que tout Gouvernement qui, ſans ſe corrompre ni s'altérer, marcheroit toujours exactement ſelon la fin de ſon inſtitution, auroit été inſtitué ſans néceſſité, & qu'un pays où perſonne n'éluderoit les loix & n'abuſeroit de la magiſtrature, n'auroit beſoin ni de magiſtrats ni de loix.

Les distinctions politiques amenent nécessairement les distinctions civiles. L'inégalité croissant entre le peuple & ses chefs, se fait bientôt sentir parmi les particuliers, & s'y modifie en mille manieres selon les passions, les talens & les occurrences. Le Magistrat ne sauroit usurper un pouvoir illégitime sans se faire des créatures auxquelles il est forcé d'en céder quelque partie. D'ailleurs, les citoyens ne se laissent opprimer qu'autant qu'entraînés par une aveugle ambition, & regardant plus au-dessous qu'au-dessus d'eux, la domination leur devient plus chere que l'indépendance, & qu'ils consentent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tour. Il est très-difficile de réduire à l'obéissance celui qui ne cherche point à commander, & le politique le plus adroit ne viendroit pas à bout d'assujettir des hommes qui ne voudroient qu'être libres; mais l'inégalité s'étend sans peine parmi des ames ambitieuses & lâches, toujours prêtes à courir les risques de la fortune, & à dominer ou servir presque indifféremment selon qu'elle leur devient favorable ou contraire. C'est ainsi qu'il dut venir un tems où les yeux du

peuple furent fafcinés à tel point, que fes conducteurs n'avoient qu'à dire au plus petit des hommes : fois grand, toi & toute ta race ; auffi-tôt il paroiffoit grand à tout le monde, ainfi qu'à fes propres yeux, & fes defcendans s'élevoient encore à mefure qu'ils s'éloignoient de lui ; plus la caufe étoit reculée & incertaine, plus l'effet augmentoit ; plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille, & plus elle devenoit illuftre.

Si c'étoit ici le lieu d'entrer en des détails, j'expliquerois facilement comment, fans même que le Gouvernement s'en mêle, l'inégalité de crédit & d'autorité devient inévitable entre les particuliers, (19.*) fi-tôt que réunis en une même fociété, ils font forcés de fe comparer entr'eux, & de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'ufage continuel qu'ils ont à faire les uns des autres. Ces différences font de plufieurs efpeces ; mais en général la richeffe, la nobleffe ou le rang, la puiffance & le mérite perfonnel étant les diftinctions principales par lefquelles on fe mefure dans la fociété, je prouverois que l'accord ou le conflit de ces forces diverfes eft l'indication la

plus sure d'un Etat bien ou mal constitué : je ferois voir qu'entre ces quatre sortes d'inégalité, les qualités personnelles étant l'origine de toutes les autres, la richesse est la derniere à laquelle elles se réduisent à la fin, parce qu'étant la plus immédiatement utile au bien-être, & la plus facile à communiquer, on s'en sert aisément pour acheter tout le reste. Observation qui peut faire juger assez exactement de la mesure dont chaque peuple s'est éloigné de son institution primitive, & du chemin qu'il a fait vers le terme extrême de la corruption. Je remarquerois combien ce desir universel de réputation, d'honneurs & de préférences, qui nous dévore tous, exerce & compare les talens & les forces, combien il excite & multiplie les passions, & combien rendant tous les hommes concurrens, rivaux, ou plutôt ennemis, il cause tous les jours de revers, de succès & de catastrophes de toute espece, en faisant courir la même lice à tant de prétendans. Je montrerois que c'est à cette ardeur de faire parler de soi, à cette fureur de se distinguer qui nous tient presque toujours hors de nous-mêmes, que nous devons ce qu'il y a

de meilleur & de pire parmi les hommes, nos vertus & nos vices, nos sciences & nos erreurs, nos conquérans & nos philosophes, c'est-à-dire, une multitude de mauvaises choses sur un petit nombre de bonnes. Je prouverois enfin que si l'on voit une poignée de puissans & de riches au faîte des grandeurs & de la fortune, tandis que la foule rampe dans l'obscurité & dans la misere, c'est que les premiers n'estiment les choses dont ils jouissent qu'autant que les autres en sont privés, & que, sans changer d'état, ils cesseroient d'être heureux si le peuple cessoit d'être misérable.

Mais ces détails seroient seuls la matiere d'un ouvrage considérable dans lequel on peseroit les avantages & les inconvéniens de tout Gouvernement, relativement aux droits de l'état de nature, & où l'on dévoileroit toutes les faces différentes sous lesquelles l'inégalité s'est montrée jusqu'à ce jour, & pourra se montrer dans les siecles futurs, selon la nature de ces Gouvernemens, & les révolutions que le tems y amenera nécessairement. On verroit la multitude opprimée au-dedans par une suite des précautions mêmes qu'elle

avoit prises contre ce qui la menaçoit au-dehors ; on verroit l'oppression s'accroître continuellement sans que les opprimés pussent jamais savoir quel terme elle auroit, ni quels moyens légitimes il leur resteroit pour l'arrêter ; on verroit les droits des citoyens & les libertés nationales s'éteindre peu-à-peu, & les réclamations des foibles traitées de murmures séditieux ; on verroit la politique restreindre à une portion mercenaire du peuple l'honneur de défendre la cause commune ; on verroit de-là sortir la nécessité des impôts ; le cultivateur découragé quitter son champ même durant la paix & laisser la charrue pour ceindre l'épée ; on verroit naître les regles funestes & bizarres du point-d'honneur ; on verroit les défenseurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir sans cesse le poignard levé sur leurs concitoyens, & il viendroit un tems où on les entendroit dire à l'oppresseur de leur pays :

PECTORE si fratris gladium juguloque parentis
Condere me jubeas, gravidæque in viscera partu
Conjugis, invitâ peragam tamen omnia dextrâ.

De l'extrême inégalité des conditions & des fortunes, de la diverſité des paſſions & des talens, des arts inutiles, des arts pernicieux, des ſciences frivoles ſortiroient des foules de préjugés, également contraires à la raiſon, au bonheur & à la vertu; on verroit fomenter par les chefs tout ce qui peut affoiblir des hommes raſſemblés en les déſuniſſant, tout ce qui peut donner à la ſociété un air de concorde apparente & y ſemer un germe de diviſion réelle, tout ce qui peut inſpirer aux différens ordres une défiance & une haine mutuelle par l'oppoſition de leurs droits & de leurs intérêts, & fortifier par conſéquent le pouvoir qui les contient tous.

C'eſt du ſein de ce déſordre & de ces révolutions que le deſpotiſme élevant par degrés ſa tête hideuſe, & dévorant tout ce qu'il auroit apperçu de bon & de ſain dans toutes les parties de l'Etat, parviendroit enfin à fouler aux pieds les loix & le peuple, & à s'établir ſur les ruines de la république. Les tems qui précéderoient ce dernier changement ſeroient des tems de troubles & de calamités; mais à la fin tout ſeroit englouti par le monſtre; &

les peuples n'auroient plus de chefs ni de loix, mais seulement des tyrans. Dès cet instant aussi il cesseroit d'être question de mœurs & de vertu : car par-tout où regne le despotisme *cui ex honesto nulla est spes*, il ne souffre aucun autre maître; si-tôt qu'il parle, il n'y a ni probité ni devoir à consulter, & la plus aveugle obéissance est la seule vertu qui reste aux esclaves.

C'est ici le dernier terme de l'inégalité, & le point extrême qui ferme le cercle & touche au point d'où nous sommes partis: c'est ici que tous les particuliers redeviennent égaux, parce qu'ils ne sont rien, & que les sujets n'ayant plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre regle que ses passions, les notions du bien & les principes de la justice s'évanouissent derechef. C'est ici que tout se ramene à la seule loi du plus fort, & par conséquent à un nouvel état de nature différent de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un étoit l'état de nature dans sa pureté, & que ce dernier est le fruit d'un excès de corruption. Il y a si peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, & le contrat de Gouvernement est tellement dissout par

le despotisme, que le despote n'est le maître qu'aussi long-tems qu'il est le plus fort, & que si-tôt qu'on peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un Sultan, est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il disposoit la veille des vies & des biens de ses sujets. La seule force le maintenoit, la seule force le renverse ; toutes choses se passent ainsi selon l'ordre naturel ; & quel que puisse être l'événement de ces courtes & fréquentes révolutions, nul ne peut se plaindre de l'injustice d'autrui, mais seulement de sa propre imprudence ou de son malheur.

En découvrant & suivant ainsi les routes oubliées & perdues, qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil ; en rétablissant, avec les positions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le tems qui me presse m'a fait supprimer, ou que l'imagination ne m'a point suggérées, tout lecteur attentif ne pourra qu'être frappé de l'espace immense qui sépare ces deux états. C'est dans cette lente succession des choses qu'il verra la solution d'une infinité de problêmes de morale & de politique que les philoso-

phes ne peuvent résoudre. Il sentira que le genre-humain d'un âge n'étant pas le genre-humain d'un autre âge, la raison pourquoi Diogene ne trouvoit point d'homme, c'est qu'il cherchoit parmi ses contemporains l'homme d'un tems qui n'étoit plus. Caton, dira-t-il, périt avec Rome & la liberté, parce qu'il fut déplacé dans son siecle; & le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cents ans plutôt. En un mot, il expliquera comment l'ame & les passions humaines s'altérant insensiblement, changent pour ainsi dire de nature; pourquoi nos besoins & nos plaisirs changent d'objets à la longue; pourquoi l'homme originel s'évanouissant par dégrés, la société n'offre plus aux yeux du sage qu'un assemblage d'hommes artificiels & de passions factices qui sont l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations, & n'ont aucun vrai fondement dans la nature. Ce que la réflexion nous apprend là-dessus, l'observation le confirme parfaitement: l'homme sauvage & l'homme policé different tellement par le fond du cœur & des inclinations, que ce qui fait le bonheur suprême de l'un,

réduiroit l'autre au désespoir. Le premier ne respire que le repos & la liberté, il ne veut que vivre & rester oisif, & l'ataraxie même du Stoïcien n'approche pas de sa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen toujours actif, sue, s'agite, se tourmente sans cesse pour chercher des occupations encore plus laborieuses : il travaille jusqu'à la mort, il y court même pour se mettre en état de vivre, ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité. Il fait sa cour aux grands qu'il hait, & aux riches qu'il méprise ; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les servir ; il se vante orgueilleusement de sa bassesse & de leur protection, & fier de son esclavage, il parle avec dédain de ceux qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel spectacle pour un Caraïbe, que les travaux pénibles & enviés d'un Ministre Européen ! Combien de morts cruelles ne préféreroit pas cet indolent Sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui souvent n'est pas même adoucie par le plaisir de bien faire ! Mais pour voir le but de tant de soins, il faudroit que ces mots, *puissance & réputation*, eussent un sens dans son esprit ; qu'il ap-

prît qu'il y a une ſorte d'hommes qui comptent pour quelque choſe les regards du reſte de l'univers, qui ſavent être heureux & contens d'eux-mêmes ſur le témoignage d'autrui plutôt que ſur le leur propre. Telle eſt, en effet, la véritable cauſe de toutes ces différences : le Sauvage vit en lui-même ; l'homme ſociable, toujours hors de lui, ne ſait vivre que dans l'opinion des autres, & c'eſt, pour ainſi dire, de leur ſeul jugement qu'il tire le ſentiment de ſa propre exiſtence. Il n'eſt pas de mon ſujet de montrer comment d'une telle diſpoſition naît tant d'indifférence pour le bien & le mal, avec de ſi beaux diſcours de morale : comment tout ſe réduiſant aux apparences, tout devient factice & joué ; honneur, amitié, vertu, & ſouvent juſqu'aux vices mêmes, dont on trouve enfin le ſecret de ſe glorifier ; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous ſommes, & n'oſant jamais nous interroger là-deſſus nous-mêmes, au milieu de tant de philoſophie, d'humanité, de politeſſe & de maximes ſublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur & frivole, de l'honneur ſans vertu, de la raiſon ſans ſa-

geſſe, & du plaiſir ſans bonheur. Il me ſuffit d'avoir prouvé que ce n'eſt point-là l'état originel de l'homme, & que c'eſt le ſeul eſprit de la ſociété & l'inégalité qu'elle engendre, qui changent & alterent ainſi toutes nos inclinations naturelles.

J'ai tâché d'expoſer l'origine & le progrès de l'inégalité, l'établiſſement & l'abus des ſociétés politiques, autant que ces choſes peuvent ſe déduire de la nature de l'homme par les ſeules lumieres de la raiſon, & indépendamment des dogmes ſacrés qui donnent à l'autorité ſouveraine la ſanction du droit divin. Il ſuit de cet expoſé que l'inégalité étant preſque nulle dans l'état de nature, tire ſa force & ſon accroiſſement du développement de nos facultés, & des progrès de l'eſprit humain, & devient enfin ſtable & légitime par l'établiſſement de la propriété & des loix. Il ſuit encore que l'inégalité morale autoriſée par le ſeul droit poſitif, eſt contraire au droit naturel, toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité phyſique ; diſtinction qui détermine ſuffiſamment ce qu'on doit penſer à cet

égard de la ſorte d'inégalité qui regne parmi tous les peuples policés, puiſqu'il eſt manifeſtement contre la loi de nature, de quelque maniere qu'on la définiſſe, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécille conduiſe un homme ſage, & qu'une poignée de gens regorge de ſuperfluités, tandis que la multitude affamée manque du néceſſaire.



NOTES.

DEDICACE, *Page* 8.

(NOTE I.*) Hérodote raconte qu'après le meurtre du faux Smerdis, les fept libérateurs de la Perfe s'étant affemblés pour délibérer fur la forme de Gouvernement qu'ils donneroient à l'Etat, Otanès opina fortement pour la république ; avis d'autant plus extraordinaire dans la bouche d'un Satrape, qu'outre la prétention qu'il pouvoit avoir à l'empire, les grands craignent plus que la mort une forte de Gouvernement qui les force à refpecter les hommes. Otanès, comme on peut bien croire, ne fut point écouté, & voyant qu'on alloit procéder à l'élection d'un Monarque, lui qui ne vouloit ni obéir ni commander, céda volontairement aux autres concurrens fon droit à la Couronne, demandant pour tout dédommagement d'être libre & indépendant, lui & fa poftérité ; ce qui lui fut accordé. Quand Hérodote ne nous apprendroit pas la reftriction qui fut mife à ce privilege, il faudroit néceffairement la fuppofer ; autrement Otanès,

ne reconnoiſſant aucune ſorte de loi, & n'ayant de compte à rendre à perſonne, auroit été tout-puiſſant dans l'Etat, & plus puiſſant que le Roi même. Mais il n'y avoit gueres d'apparence qu'un homme capable de ſe contenter en pareil cas d'un tel privilege, fût capable d'en abuſer. En effet, on ne voit pas que ce droit ait jamais cauſé le moindre trouble dans le Royaume, ni par le ſage Otanès, ni par aucun de ſes deſcendans.

PREFACE, page 37.

(NOTE 2. *) Dès mon premier pas je m'appuie avec confiance ſur une de ces autorités reſpectables pour les Philoſophes, parce qu'elles viennent d'une raiſon ſolide & ſublime, qu'eux ſeuls ſavent trouver & ſentir.

" Quelque intérêt que nous ayons à nous
" connoître nous-mêmes, je ne ſais ſi nous
" ne connoiſſons pas mieux tout ce qui
" n'eſt pas nous. Pourvus par la nature
" d'organes uniquement deſtinés à notre con-
" ſervation, nous ne les employons qu'à re-
" cevoir les impreſſions étrangeres; nous
" ne cherchons qu'à nous répandre au de-

„ hors, & à exiſter hors de nous : trop „ occupés à multiplier les fonctions de nos „ ſens & à augmenter l'étendue extérieure „ de notre être, rarement faiſons-nous uſage „ de ce ſens intérieur qui nous réduit à nos „ vraies dimenſions, & qui ſépare de nous „ tout ce qui n'en eſt pas. C'eſt cependant „ de ce ſens dont il faut nous ſervir, ſi „ nous voulons nous connoître ; c'eſt le ſeul „ par lequel nous puiſſions nous juger ; „ mais comment donner à ce ſens ſon acti- „ vité & toute ſon étendue ? Comment dé- „ gager notre ame, dans laquelle il réſide, „ de toutes les illuſions de notre eſprit ? „ Nous avons perdu l'habitude de l'em- „ ployer, elle eſt demeurée ſans exercice „ au milieu du tumulte de nos ſenſations „ corporelles, elle s'eſt deſſéchée par le feu „ de nos paſſions ; le cœur, l'eſprit, le ſens, „ tout a travaillé contr'elle. Hiſt. Nat. T. 4. „ pag. 151. de la Nat. de l'homme.

DISCOURS, page 63.

(NOTE 3.*) Les changemens qu'un long uſage de marcher ſur deux pieds a pu produire dans la conformation de l'homme, les rapports qu'on obſerve encore entre ſes

bras & les jambes antérieures des quadrupedes, & l'induction tirée de leur maniere de marcher, ont pu faire naître des doutes sur celle qui devoit nous être la plus naturelle. Tous les enfans commencent par marcher à quatre pieds, & ont besoin de notre exemple & de nos leçons pour apprendre à se tenir debout. Il y a même des nations sauvages, telles que les Hottentots, qui, négligeant beaucoup les enfans, les laissent marcher sur les mains si long-tems qu'ils ont ensuite bien de la peine à les redresser; autant en font les enfans des Caraïbes des Antilles. Il y a divers exemples d'hommes quadrupedes, & je pourrois entr'autres citer celui de cet enfant qui fut trouvé en 1344 auprès de Hesse, où il avoit été nourri par des loups, & qui disoit depuis à la cour du Prince Henri, que, s'il n'eût tenu qu'à lui, il eût mieux aimé retourner avec eux que de vivre parmi les hommes. Il avoit tellement pris l'habitude de marcher comme ces animaux, qu'il fallut lui attacher des pieces de bois qui le forçoient à se tenir debout & en équilibre sur ses deux pieds. Il en étoit de même de l'enfant qu'on trouva en 1694, dans les forêts de Lithuanie, & qui vivoit

parmi les ours. Il ne donnoit, dit M. de Condillac, aucune marque de raiſon, marchoit ſur ſes pieds & ſur ſes mains, n'avoit aucun langage, & formoit des ſons qui ne reſſembloient en rien à ceux d'un homme. Le petit ſauvage d'Hanovre, qu'on mena il y a pluſieurs années à la cour d'Angleterre, avoit toutes les peines du monde à s'aſſujettir à marcher ſur deux pieds, & l'on trouva en 1719, deux autres ſauvages dans les Pyrénées, qui couroient par les montagnes à la maniere des quadrupedes. Quant à ce qu'on pourroit objecter que c'eſt ſe priver de l'uſage des mains dont nous tirons tant d'avantages; outre que l'exemple des ſinges montre que la main peut fort bien être employée des deux manieres, cela prouveroit ſeulement que l'homme peut donner à ſes membres une deſtination plus commode que celle de la nature, & non que la nature a deſtiné l'homme à marcher autrement qu'elle ne lui enſeigne.

Mais il y a, ce me ſemble, de beaucoup meilleures raiſons à dire pour ſoutenir que l'homme eſt un bipede. Premiérement quand on feroit voir qu'il a pu d'abord être conformé autrement que nous ne le voyons,

& cependant devenir enfin ce qu'il eſt, ce n'en ſeroit pas aſſez pour conclure que cela ſe ſoit fait ainſi : car après avoir montré la poſſibilité de ces changemens, il faudroit encore, avant que de les admettre, en montrer au moins la vraiſemblance. De plus, ſi les bras de l'homme paroiſſent avoir pu lui ſervir de jambes au beſoin, c'eſt la ſeule obſervation favorable à ce ſyſtême, ſur un grand nombre d'autres qui lui ſont contraires. Les principales ſont, que la maniere dont la tête de l'homme eſt attachée à ſon corps au lieu de diriger ſa vue horizontalement, comme l'ont tous les autres animaux, & comme il l'a lui-même en marchant debout, lui eût tenu, marchant à quatre pieds, les yeux directement fichés vers la terre, ſituation très-peu favorable à la conſervation de l'individu; que la queue qui lui manque, & dont il n'a que faire marchant à deux pieds, eſt utile aux quadrupedes, & qu'aucun d'eux n'en eſt privé; que le ſein de la femme, très-bien ſitué pour un bipede qui tient ſon enfant dans ſes bras, l'eſt ſi mal pour un quadrupede, que nul ne l'a placé de cette maniere; que le train de derriere étant d'une exceſſive hauteur à pro-

portion

portion des jambes de devant, ce qui fait que marchant à quatre nous nous traînons sur les genoux, le tout eût fait un animal mal proportionné & marchant peu commodément; que s'il eût posé le pied à plat, ainsi que la main, il auroit eu dans la jambe postérieure une articulation de moins que les autres animaux, savoir celle qui joint le canon au tibia; & qu'en ne posant que la pointe du pied, comme il auroit sans doute été contraint de faire, le tarse, sans parler de la pluralité des os qui le composent, paroît trop gros pour tenir lieu de canon, & ses articulations avec le métatarse & le tibia trop rapprochées pour donner à la jambe humaine, dans cette situation, la même flexibilité qu'ont celles des quadrupedes. L'exemple des enfans étant pris dans un âge où les forces naturelles ne sont point encore développées, ni les membres raffermis, ne conclut rien du tout, & j'aimerois autant dire que les chiens ne sont pas destinés à marcher, parce qu'ils ne font que ramper quelques semaines après leur naissance. Les faits particuliers ont encore peu de force contre la pratique universelle de tous les hommes,

même des nations qui, n'ayant eu aucune communication avec les autres, n'avoient pu rien imiter d'elles. Un enfant abandonné dans une forêt avant que de pouvoir marcher, & nourri par quelque bête, aura suivi l'exemple de sa nourrice en s'exerçant à marcher comme elle; l'habitude lui aura pu donner des facilités qu'il ne tenoit point de la nature; & comme des manchots parviennent à force d'exercice à faire avec leurs pieds tout ce que nous faisons de nos mains, il sera parvenu enfin à employer ses mains à l'usage des pieds.

Pag. 65. (NOTE 4. *) S'il se trouvoit parmi mes lecteurs quelque assez mauvais Physicien pour me faire des difficultés sur la supposition de cette fertilité naturelle de la terre, je vais lui répondre par le passage suivant.

“ Comme les végétaux tirent pour leur
„ nourriture beaucoup plus de substance
„ de l'air & de l'eau qu'ils n'en tirent de
„ la terre, il arrive qu'en pourrissant ils
„ rendent à la terre plus qu'ils n'en ont
„ tiré; d'ailleurs une forêt détermine les
„ eaux de la pluie en arrêtant les vapeurs.

„ Ainſi dans un bois que l'on conſerveroit „ bien long-tems ſans y toucher, la couche „ de terre qui ſert à la végétation aug- „ menteroit conſidérablement ; mais les „ animaux rendant moins à la terre qu'ils „ n'en tirent, & les hommes faiſant des „ conſommations énormes de bois & de „ plantes pour le feu & pour d'autres „ uſages, il s'enſuit que la couche de „ terre végétale d'un pays habité doit tou- „ jours diminuer, & devenir enfin comme „ le terrain de l'Arabie Pétrée, & comme „ celui de tant d'autres provinces de l'o- „ rient, qui eſt en effet le climat le plus „ anciennement habité, où l'on ne trouve „ que du ſel & des ſables : car le ſel fixe „ des plantes & des animaux reſte, tandis „ que toutes les autres parties ſe volati- „ liſent. M. de Buffon, Hiſt. Nat. „.

On peut ajouter à cela la preuve de fait par la quantité d'arbres & de plantes de toute eſpece, dont étoient remplies preſque toutes les Iſles déſertes qui ont été découvertes dans ces derniers ſiecles, & par ce que l'hiſtoire nous apprend des forêts immenſes qu'il a fallu abattre par toute la terre à meſure qu'elle s'eſt peuplée ou po-

licée. Sur quoi je ferai encore les trois remarques suivantes. L'une que s'il y a une sorte de végétaux qui puisse compenser la déperdition de matiere végétale qui se fait par les animaux, selon le raisonnement de M. de Buffon, ce sont sur-tout les bois, dont les têtes & les feuilles rassemblent & s'approprient plus d'eaux & de vapeurs que ne font les autres plantes. La seconde, que la destruction du sol, c'est-à-dire, la perte de la substance propre à la végétation, doit s'accélérer à proportion que la terre est plus cultivée, & que les habitans plus industrieux consomment en plus grande abondance ses productions de toute espece. Ma troisieme & plus importante remarque est que les fruits des arbres fournissent à l'animal une nourriture plus abondante que ne peuvent faire les autres végétaux; expérience que j'ai faite moi-même, en comparant les produits de deux terrains égaux en grandeur & en qualité, l'un convert de châtaigniers & l'autre semé de bled.

Pag. 65. (NOTE 5.*) Parmi les quadrupedes, les deux distinctions les plus universelles des especes voraces se tirent, l'une de la figure des dents, & l'autre de

la conformation des inteſtins. Les animaux qui ne vivent que de végétaux ont tous les dents plates, comme le cheval, le bœuf, le mouton, le lievre; mais les voraces les ont pointues, comme le chat, le chien, le loup, le renard. Et quant aux inteſtins, les frugivores en ont quelques-uns, tels que le colon, qui ne ſe trouvent pas dans les animaux voraces. Il ſemble donc que l'homme, ayant les dents & les inteſtins comme les ont les animaux frugivores, devroit naturellement être rangé dans cette claſſe; & non-ſeulement les obſervations anatomiques confirment cette opinion, mais les monumens de l'antiquité y ſont encore très-favorables. " Dicéarque, ,, dit St. Jérôme, rapporte dans ſes livres ,, des antiquités grecques que, ſous le ,, regne de Saturne, où la terre étoit en- ,, core fertile par elle-même, nul homme ,, ne mangeoit de chair, mais que tous vi- ,, voient des fruits & des légumes qui ,, croiſſoient naturellement ,,. (liv. 2. adv. Jovinian.) Cette opinion ſe peut encore appuyer ſur les relations de pluſieurs Voyageurs modernes; François Corréal témoigne entr'autres que la plupart des habitans des

Lucayes que les Espagnols transporterent aux Isles de Cuba, de St. Domingue & ailleurs, moururent pour avoir mangé de la chair. On peut voir par-là que je néglige bien des avantages que je pourrois faire valoir. Car la proie étant presque l'unique sujet de combat entre les animaux carnaciers, & les frugivores vivant entr'eux dans une paix continuelle, si l'espece humaine étoit de ce dernier genre, il est clair qu'elle auroit eu beaucoup plus de facilité à subsister dans l'état de nature, beaucoup moins de besoin & d'occasions d'en sortir.

Pag. 67. (NOTE 6.*) Toutes les connoissances qui demandent de la réflexion, toutes celles qui ne s'acquierent que par l'enchainement des idées & ne se perfectionnent que successivement, semblent être tout-à-fait hors de la portée de l'homme sauvage, faute de communication avec ses semblables, c'est-à-dire, faute de l'instrument qui sert à cette communication & des besoins qui la rendent nécessaire. Son savoir & son industrie se bornent à sauter, courir, se battre, lancer une pierre, escalader un arbre. Mais

s'il ne fait que ces choses, en revanche il les fait beaucoup mieux que nous qui n'en avons pas le même besoin que lui ; & comme elles dépendent uniquement de l'exercice du corps, & ne sont susceptibles d'aucune communication, ni d'aucun progrès d'un individu à l'autre, le premier homme a pu y être tout aussi habile que ses derniers descendans.

Les relations des Voyageurs sont pleines d'exemples de la force & de la vigueur des hommes chez les nations barbares & sauvages ; elles ne vantent gueres moins leur adresse & leur légéreté ; & comme il ne faut que des yeux pour observer ces choses, rien n'empêche qu'on n'ajoute foi à ce que certifient là-dessus des témoins oculaires ; j'en tire au hasard quelques exemples des premiers livres qui me tombent sous la main.

" Les Hottentots, dit Kolben, entendent mieux la pêche que les Européens du Cap. Leur habileté est égale au filet, à l'hameçon & au dard, dans les anses comme dans les rivieres. Ils ne prennent pas moins habilement le poisson avec la main. Ils sont d'une adresse incomparable à la nage. Leur maniere de

„ nager a quelque chose de ſurprenant & „ qui leur eſt tout-à-fait propre. Ils nagent „ le corps droit & les mains étendues hors „ de l'eau, de ſorte qu'ils paroiſſent mar- „ cher ſur la terre. Dans la plus grande „ agitation de la mer, & lorſque les flots „ forment autant de montagnes, ils danſent „ en quelque ſorte ſur le dos des vagues, „ montant & deſcendant comme un mor- „ ceau de liege.

„ Les Hottentots, dit encore le même au- „ teur, ſont d'une adreſſe ſurprenante à la „ chaſſe, & la légéreté de leur courſe paſſe „ l'imagination „. Il s'étonne qu'ils ne faſſent pas plus ſouvent un mauvais uſage de leur agilité, ce qui leur arrive pourtant quelquefois, comme on peut juger par l'exemple qu'il en donne. “ Un matelot Hol- „ landois en débarquant au Cap, chargea, „ dit-il, un Hottentot de le ſuivre à la „ ville avec un rouleau de tabac d'environ „ vingt livres. Lorſqu'ils furent tous deux „ à quelque diſtance de la troupe, le Hot- „ tentot demanda au matelot s'il ſavoit cou- „ rir ? Courir ! répond le Hollandois, oui, „ fort bien. Voyons, reprit l'Africain, & „ fuyant avec le tabac, il diſparut preſque

„ auſſi-tôt. Le matelot confondu de cette „ merveilleuſe vîteſſe, ne penſa point à le „ pourſuivre, & ne revit jamais ni ſon „ tabac ni ſon porteur.

„ Ils ont la vue ſi prompte & la main ſi „ certaine, que les Européens n'en appro- „ chent point. A cent pas ils toucheront „ d'un coup de pierre une marque de la „ grandeur d'un demi-ſol, & ce qu'il y a „ de plus étonnant, c'eſt qu'au lieu de fixer „ comme nous les yeux ſur le but, ils font „ des mouvemens & des contorſions conti- „ nuelles. Il ſemble que leur pierre ſoit „ portée par une main inviſible „.

Le P. du Tertre dit à-peu-près ſur les Sauvages des Antilles les mêmes choſes qu'on vient de lire ſur les Hottentots du Cap de Bonne-Eſpérance. Il vante ſur-tout leur juſteſſe à tirer avec leurs fleches les oiſeaux au vol & les poiſſons à la nage, qu'ils prennent enſuite en plongeant. Les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale ne ſont pas moins célebres par leur force & par leur adreſſe; & voici un exemple qui pourra faire juger de celles des Indiens de l'Amérique méridionale.

En l'année 1746, un Indien de Buénos-Aires ayant eté condamné aux galeres à Ca-

dix, propoſa au Gouvernement de racheter ſa liberté en expoſant ſa vie dans une fête publique. Il promit qu'il attaqueroit ſeul le plus furieux taureau ſans autre arme en main qu'une corde, qu'il le terraſſeroit, qu'il le ſaiſiroit avec ſa corde par telle partie qu'on indiqueroit, qu'il le ſelleroit, le brideroit, le monteroit & combattroit ainſi monté, deux autres taureaux des plus furieux qu'on feroit ſortir du Torillo, & qu'il les mettroit tous à mort l'un après l'autre dans l'inſtant qu'on le lui commanderoit, & ſans le ſecours de perſonne; ce qui lui fut accordé. L'Indien tint parole & réuſſit dans tout ce qu'il avoit promis; ſur la maniere dont il s'y prit & ſur tout le détail du combat, on peut conſulter le premier Tome in-12 des Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle de M. Gautier, d'où ce fait eſt tiré, page 262.

Pag. 70. (NOTE 7. *) " La durée de „ la vie des chevaux, dit M. de Buffon, eſt, „ comme dans toutes les autres eſpeces d'a- „ nimaux, proportionnée à la durée du „ tems de leur accroiſſement. L'homme qui „ eſt quatorze ans à croître peut vivre ſix

„ ou ſept fois autant de tems, c'eſt-à-dire, „ quatre-vingt-dix ou cent ans; le cheval, „ dont l'accroiſſement ſe fait en quatre ans, „ peut vivre ſix ou ſept fois autant, c'eſt- „ à-dire, vingt-cinq ou trente ans. Les „ exemples qui pourroient être contraires „ à cette regle ſont ſi rares, qu'on ne doit „ pas même les regarder comme une excep- „ tion dont on puiſſe tirer des conſéquences; „ & comme les gros chevaux prennent leur „ accroiſſement en moins de tems que les „ chevaux fins, ils vivent auſſi moins de „ tems & ſont vieux dès l'âge de quinze „ ans „.

Pag. 70. (NOTE 8. *) Je crois voir entre les animaux carnaciers & les frugivores une autre différence encore plus générale que celle que j'ai remarquée dans la note (5.*), puiſque celle-ci s'étend juſqu'aux oiſeaux. Cette différence conſiſte dans le nombre des petits, qui n'excede jamais deux à chaque portée, pour les eſpeces qui ne vivent que de végétaux, & qui va ordinairement au-delà de ce nombre pour les animaux voraces. Il eſt aiſé de connoître à cet égard la deſtination de la nature par le nombre des

mamelles, qui n'eſt que de deux dans chaque femelle de la premiere eſpece, comme la jument, la vache, la chevre, la biche, la brebis, &c. & qui eſt toujours de ſix ou de huit dans les autres femelles, comme la chienne, la chatte, la louve, la tigreſſe, &c. La poule, l'oie, la canne, qui ſont toutes des oiſeaux voraces, ainſi que l'aigle, l'épervier, la chouette, pondent auſſi & couvent un grand nombre d'œufs, ce qui n'arrive jamais à la colombe, à la tourterelle, ni aux oiſeaux qui ne mangent abſolument que du grain, leſquels ne pondent & ne couvent gueres que deux œufs à la fois. La raiſon qu'on peut donner de cette différence eſt que les animaux qui ne vivent que d'herbes & de plantes, demeurant preſque tout le jour à la pâture, & étant forcés d'employer beaucoup de tems à ſe nourrir, ne pourroient ſuffire à allaiter pluſieurs petits, au lieu que les voraces faiſant leur repas preſqu'en un inſtant, peuvent plus aiſément & plus ſouvent retourner à leurs petits & à leur chaſſe, & réparer la diſſipation d'une ſi grande quantité de lait. Il y auroit à tout ceci bien des obſervations particulieres & des réflexions à faire; mais ce n'en eſt pas

ici le lieu, & il me suffit d'avoir montré dans cette partie le systême le plus général de la nature, systême qui fournit une nouvelle raison de tirer l'homme de la classe des animaux carnaciers & de le ranger parm les especes frugivores.

Pag. 81. (NOTE 9. *) Un Auteur célebre calculant les biens & les maux de la vie humaine, & comparant les deux sommes, a trouvé que la derniere surpassoit l'autre de beaucoup, & qu'à tout prendre, la vie étoit pour l'homme un assez mauvais présent. Je ne suis point surpris de sa conclusion; il a tiré tous ses raisonnemens de la constitution de l'homme civil : s'il fût remonté jusqu'à l'homme naturel, on peut juger qu'il eût trouvé des résultats très-différens, qu'il eût apperçu que l'homme n'a gueres de maux que ceux qu'il s'est donnés lui-même, & que la nature eût été justifiée. Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à nous rendre si malheureux. Quand d'un côté l'on considere les immenses travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés, tant de forces employées, des abymes comblés, des montagnes rasées, des ro-

chers brisés, des fleuves rendus navigables; des terres défrichées, des lacs creusés, des marais desséchés, des bâtimens énormes élevés sur la terre, la mer couverte de vaisseaux & de matelots; & que de l'autre on recherche avec un peu de méditation, les vrais avantages qui ont résulté de tout cela pour le bonheur de l'espece humaine, on ne peut qu'être frappé de l'étonnante disproportion qui regne entre ces choses, & déplorer l'aveuglement de l'homme, qui, pour nourrir son fol orgueil & je ne sais quelle vaine admiration de lui-même, le fait courir avec ardeur après toutes les miseres dont il est susceptible, & que la bienfaisante nature avoit pris soin d'écarter de lui.

Les hommes sont méchans; une triste & continuelle expérience dispense de la preuve; cependant l'homme est naturellement bon, je crois l'avoir démontré; qu'est-ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point, sinon les changemens survenus dans sa constitution, les progrès qu'il a faits, & les connoissances qu'il a acquises? Qu'on admire tant qu'on voudra la société humaine, il n'en sera pas moins vrai qu'elle porte né-

ceſſairement les hommes à s'entre-haïr à proportion que leurs intérêts ſe croiſent, à ſe rendre mutuellement des ſervices apparens & à ſe faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penſer d'un commerce où la raiſon de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raiſon publique prêche au corps de la ſociété, & où chacun trouve ſon compte dans le malheur d'autrui ? Il n'y a peut-être pas un homme aiſé à qui des héritiers avides & ſouvent ſes propres enfans ne ſouhaitent la mort en ſecret ; pas un vaiſſeau en mer dont le naufrage ne fût une bonne nouvelle pour quelque négociant ; pas une maiſon qu'un débiteur de mauvaiſe foi ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient ; pas un peuple qui ne ſe réjouiſſe des déſaſtres de ſes voiſins. C'eſt ainſi que nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos ſemblables, & que la perte de l'un fait preſque toujours la proſpérité de l'autre : mais ce qu'il y a de plus dangereux encore, c'eſt que les calamités publiques font l'attente & l'eſpoir d'une multitude de particuliers. Les uns veulent des maladies, d'autres la mortalité, d'au-

tres la guerre, d'autres la famine ; j'ai vu des hommes affreux pleurer de douleur aux apparences d'une année fertile, & le grand & funeste incendie de Londres qui coûta la vie ou les biens à tant de malheureux, fit peut-être la fortune à plus de dix mille personnes. Je sais que Montagne blâme l'Athénien Démades d'avoir fait punir un ouvrier qui, vendant fort cher des cercueils, gagnoit beaucoup à la mort des Citoyens : mais la raison que Montagne allegue étant qu'il faudroit punir tout le monde, il est évident qu'elle confirme les miennes. Qu'on pénetre donc au travers de nos frivoles démonstrations de bienveillance, ce qui se passe au fond des cœurs, & qu'on réfléchisse à ce que doit être un état de choses où tous les hommes sont forcés de se caresser & de se détruire mutuellement, & où ils naissent ennemis par devoir & fourbes par intérêt. Si l'on me répond que la Société est tellement constituée que chaque homme gagne à servir les autres, je répliquerai que cela seroit fort bien s'il ne gagnoit encore plus à leur nuire. Il n'y a point de profit si légitime qui ne soit surpassé par celui qu'on peut faire illégitimement, & le tort fait au pro-

chain eſt toujours plus lucratif que les ſervices. Il ne s'agit donc plus que de trouver les moyens de s'aſſurer l'impunité, & c'eſt à quoi les puiſſans emploient toutes leurs forces, & les foibles toutes leurs ruſes.

L'homme ſauvage, quand il a dîné, eſt en paix avec toute la nature & l'ami de tous ſes ſemblables. S'agit-il quelquefois de diſputer ſon repas? il n'en vient jamais aux coups ſans avoir auparavant comparé la difficulté de vaincre avec celle de trouver ailleurs ſa ſubſiſtance, & comme l'orgueil ne ſe mêle pas du combat, il ſe termine par quelques coups de poing; le vainqueur mange, le vaincu va chercher fortune, & tout eſt pacifié. Mais chez l'homme en ſociété ce ſont bien d'autres affaires; il s'agit premiérement de pourvoir au néceſſaire, & puis au ſuperflu, enſuite viennent les délices, & puis les immenſes richeſſes, & puis des ſujets, & puis des eſclaves, il n'a pas un moment de relâche; ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que moins les beſoins ſont naturels & preſſans, plus les paſſions augmentent, &, qui pis eſt, le pouvoir de les ſatisfaire; de ſorte qu'après de longues proſpérités, après avoir englouti bien

des trésors & désolé bien des hommes, mon héros finira par tout égorger jusqu'à ce qu'il soit l'unique maître de l'univers. Tel est en abrégé le tableau moral, sinon de la vie humaine, au moins des prétentions secretes du cœur de tout homme civilisé.

Comparez sans préjugés l'état de l'homme Civil avec celui de l'homme Sauvage, & recherchez, si vous le pouvez, combien, outre sa méchanceté, ses besoins & ses miseres, le premier a ouvert de nouvelles portes à la douleur & à la mort. Si vous considérez les peines d'esprit qui nous consument, les passions violentes qui nous épuisent & nous désolent, les travaux excessifs dont les pauvres sont surchargés, la mollesse encore plus dangereuse à laquelle les riches s'abandonnent, & qui font mourir les uns de leurs besoins & les autres de leurs excès. Si vous songez aux monstrueux mélanges des alimens, à leurs pernicieux assaisonnemens, aux denrées corrompues, aux drogues falsifiées, aux friponneries de ceux qui les vendent, aux erreurs de ceux qui les administrent, au poison des vaisseaux dans lesquels on les prépare; si vous faites attention aux maladies épidémiques engendrées

par le mauvais air parmi des multitudes d'hommes rassemblés, à celles qu'occasionnent la délicatesse de notre maniere de vivre, les passages alternatifs de l'intérieur de nos maisons au grand air, l'usage des habillemens pris ou quittés avec trop peu de précaution, & tous les soins que notre sensualité excessive a tournés en habitudes nécessaires, & dont la négligence ou la privation nous coûte ensuite la vie ou la santé; si vous mettez en ligne de compte les incendies & les tremblemens de terre qui, consumant ou renversant des villes entieres, en font périr les habitans par milliers; en un mot, si vous réunissez les dangers que toutes ces causes assemblent continuellement sur nos têtes, vous sentirez combien la nature nous fait payer cher le mépris que nous avons fait de ses leçons.

Je ne répéterai point ici sur la guerre ce que j'en ai dit ailleurs; mais je voudrois que les gens instruits voulussent ou osassent donner une fois au public, le détail des horreurs qui se commettent dans les armées par les entrepreneurs des vivres & des hôpitaux; on verroit que leurs manœuvres, non trop secretes, par lesquelles les plus brillantes ar-

mées se fondent en moins de rien, font plus périr de soldats que n'en moissonne le fer ennemi; c'est encore un calcul non moins étonnant que celui des hommes que la mer engloutit tous les ans, soit par la faim, soit par le scorbut, soit par les pirates, soit par le feu, soit par les naufrages. Il est clair qu'il faut mettre aussi sur le compte de la propriété établie, & par conséquent de la société, les assassinats, les empoisonnemens, les vols de grands chemins, & les punitions même de ces crimes, punitions nécessaires pour prévenir de plus grands maux, mais qui, pour le meurtre d'un homme, coûtant la vie à deux ou davantage, ne laissent pas de doubler réellement la perte de l'espece humaine. Combien de moyens honteux d'empêcher la naissance des hommes & de tromper la nature! Soit par ces goûts brutaux & dépravés qui insultent son plus charmant ouvrage, goûts que les Sauvages ni les animaux ne connurent jamais, & qui ne sont nés dans les pays policés que d'une imagination corrompue; soit par ces avortemens secrets, dignes fruits de la débauche & de l'honneur vicieux; soit par l'exposition ou le meurtre d'une multitude d'enfans, victimes de la misere de

leurs parens ou de la honte barbare de leurs meres; soit enfin par la mutilation de ces malheureux dont une partie de l'existence & toute la postérité sont sacrifiées à de vaines chansons, ou, ce qui est pis encore, à la brutale jalousie de quelques hommes: mutilation qui, dans ce dernier cas, outrage doublement la nature, & par le traitement que reçoivent ceux qui la souffrent, & par l'usage auquel ils sont destinés.

Mais n'est-il pas mille cas plus fréquens & plus dangereux encore, où les droits paternels offensent ouvertement l'humanité? Combien de talens enfouis & d'inclinations forcées par l'imprudente contrainte des Peres! Combien d'hommes se seroient distingués dans un état sortable, qui meurent malheureux & déshonorés dans un autre état pour lequel ils n'avoient aucun goût! Combien de mariages heureux mais inégaux ont été rompus ou troublés, & combien de chastes épouses déshonorées par cet ordre des conditions toujours en contradiction avec celui de la nature! Combien d'autres unions bizarres formées par l'intérêt & désavouées par l'amour & par la raison! Combien même d'époux honnêtes & vertueux sont mutuel-

lement leur ſupplice pour avoir été mal aſſortis ! Combien de jeunes & malheureuſes victimes de l'avarice de leurs Parens, ſe plongent dans le vice ou paſſent leurs triſtes jours dans les larmes, & gémiſſent dans des liens indiſſolubles que le cœur repouſſe & que l'or ſeul a formés ! Heureuſes quelquefois celles que leur courage & leur vertu même arrachent à la vie, avant qu'une violence barbare les force à la paſſer dans le crime ou dans le déſeſpoir. Pardonnez-le moi, Pere & Mere à jamais déplorables : j'aigris à regret vos douleurs ; mais puiſſent-elles ſervir d'exemple éternel & terrible à quiconque oſe, au nom même de la nature, violer le plus ſacré de ſes droits !

Si je n'ai parlé que de ces nœuds mal formés qui ſont l'ouvrage de notre police ; penſe-t-on que ceux où l'amour & la ſympathie ont préſidé ſoient eux-mêmes exempts d'inconvéniens ? Que ſeroit-ce ſi j'entreprenois de montrer l'eſpece humaine attaquée dans ſa ſource même, & juſques dans le plus ſaint de tous les liens, où l'on n'oſe plus écouter la nature qu'après avoir conſulté la fortune ; & où le déſordre civil confondant les vertus & les vices, la continence devient une pré-

cution criminelle, & le refus de donner la vie à son semblable, un acte d'humanité ? Mais sans déchirer le voile qui couvre tant d'horreurs, contentons-nous d'indiquer le mal auquel d'autres doivent apporter le remede.

Qu'on ajoute à tout cela cette quantité de métiers mal-sains qui abrégent les jours ou détruisent le tempérament, tels que sont les travaux des mines, les diverses préparations des métaux, des minéraux, sur-tout du plomb, du cuivre, du mercure, du cobolt, de l'arsenic, du réalgal; ces autres métiers périlleux qui coûtent tous les jours la vie à quantité d'ouvriers, les uns couvreurs, d'autres charpentiers, d'autres maçons, d'autres travaillant aux carrieres; qu'on réunisse, dis-je, tous ces objets, & l'on pourra voir dans l'établissement & la perfection des sociétés les raisons de la diminution de l'espece, observée par plus d'un philosophe.

Le luxe, impossible à prévenir chez des hommes avides de leurs propres commodités & de la considération des autres, acheve bientôt le mal que les sociétés ont commencé, & sous prétexte de faire vivre les pauvres

qu'il n'eût pas fallu faire, il appauvrit tout le reste, & dépeuple l'Etat tôt ou tard.

Le luxe est un remede beaucoup pire que le mal qu'il prétend guérir; ou plutôt il est lui-même le pire de tous les maux, dans quelque Etat grand ou petit que ce puisse être, & qui, pour nourrir des foules de valets & de misérables qu'il a faits, accable & ruine le laboureur & le citoyen: semblable à ces vents brûlans du midi qui couvrant l'herbe & la verdure d'insectes dévorans, ôtent la subsistance aux animaux utiles, & portent la disette & la mort dans tous les lieux où ils se font sentir.

De la société & du luxe qu'elle engendre, naissent les arts libéraux & mécaniques, le commerce, les lettres, & toutes ces inutilités qui font fleurir l'industrie, enrichissent & perdent les Etats. La raison de ce dépérissement est très-simple. Il est aisé de voir que par sa nature l'agriculture doit être le moins lucratif de tous les arts; parce que son produit étant de l'usage le plus indispensable pour tous les hommes, le prix en doit être proportionné aux facultés des plus pauvres. Du même principe on peut tirer cette regle, qu'en

qu'en général les arts font lucratifs en raifon inverfe de leur utilité, & que les plus néceffaires doivent enfin devenir les plus négligés. Par où l'on voit ce qu'il faut penfer des vrais avantages de l'induftrie & de l'effet réel qui réfulte de fes progrès.

Telles font les caufes fenfibles de toutes les miferes où l'opulence précipite enfin les nations les plus admirées. A mefure que l'induftrie & les arts s'étendent & fleuriffent, le cultivateur méprifé, chargé d'impôts néceffaires à l'entretien du luxe, & condamné à paffer fa vie entre le travail & la faim, abandonne fes champs pour aller chercher dans les villes le pain qu'il y devroit porter. Plus les capitales frappent d'admiration les yeux ftupides du peuple, plus il faudroit gémir de voir les campagnes abandonnées, les terres en friche, & les grands chemins inondés de malheureux citoyens devenus mendians ou voleurs, & deftinés à finir un jour leur mifere fur la roue ou fur un fumier. C'eft ainfi que l'Etat s'enrichiffant d'un côté, s'affoiblit & fe dépeuple de l'autre, & que les plus puiffantes monarchies, après bien des travaux pour fe rendre opulentes & défertes, finiffent par devenir la proie des na-

tions pauvres qui fuccombent à la funefte tentation de les envahir, & qui s'enrichiffent & s'affoibliffent à leur tour, jufqu'à ce qu'elles foient elles-mêmes envahies & détruites par d'autres.

Qu'on daigne nous expliquer une fois ce qui avoit pu produire ces nuées de Barbares qui, durant tant de fiecles, ont inondé l'Europe, l'Afie & l'Afrique. Etoit-ce à l'induftrie de leurs arts, à la fageffe de leurs loix, à l'excellence de leur police, qu'ils devoient cette prodigieufe population? Que nos favans veuillent bien nous dire pourquoi, loin de multiplier à ce point, ces hommes féroces & brutaux, fans lumieres, fans frein, fans éducation, ne s'entr'égorgeoient pas tous à chaque inftant, pour fe difputer leur pâture ou leur chaffe? Qu'ils nous expliquent comment ces miférables ont eu feulement la hardieffe de regarder en face de fi habiles gens que nous étions, avec une fi belle difcipline militaire, de fi beaux codes, & de fi fages loix? Enfin pourquoi, depuis que la fociété s'eft perfectionnée dans les pays du nord, & qu'on y a tant pris de peine pour apprendre aux hommes leurs devoirs mutuels, & l'art de vivre agréablement & pai-

siblement ensemble, on n'en voit plus rien sortir de semblable à ces multitudes d'hommes qu'il produisoit autrefois ? J'ai bien peur que quelqu'un ne s'avise à la fin de me répondre que toutes ces grandes choses, savoir, les arts, les sciences & les loix, ont été très-sagement inventées par les hommes, comme une peste salutaire pour prévenir l'excessive multiplication de l'espece, de peur que ce monde, qui nous est destiné, ne devînt à la fin trop petit pour ses habitans.

Quoi donc! faut-il détruire les sociétés, anéantir le tien & le mien, retourner vivre dans les forêts avec les ours ? Conséquence à la maniere de mes adversaires, que j'aime autant prévenir que de leur laisser la honte de la tirer. O vous, à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre, & qui ne reconnoissez pour votre espece d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie; vous qui pouvez laisser au milieu des villes vos funestes acquisitions, vos esprits inquiets, vos cœurs corrompus & vos desirs effrénés, reprenez, puisqu'il dépend de vous, votre antique & premiere innocence; allez dans les bois perdre la vue & la mémoire des crimes de vos contemporains,

& ne craignez point d'avilir votre espece en renonçant à ses lumieres pour renoncer à ses vices. Quant aux hommes semblables à moi, dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité, qui ne peuvent plus se nourrir d'herbe & de glands, ni se passer de loix & de chefs; ceux qui furent honorés dans leur premier pere de leçons surnaturelles; ceux qui verront dans l'intention de donner d'abord aux actions humaines une moralité qu'elles n'eussent de long-tems acquise, la raison d'un précepte indifférent par lui-même & inexplicable dans tout autre systême; ceux, en un mot, qui sont convaincus que la voix divine appella tout le genre-humain aux lumieres & au bonheur des célestes Intelligences; tous ceux-là tâcheront, par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connoître, à mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre; ils respecteront les sacrés liens des sociétés dont ils sont les membres; ils aimeront leurs semblables & les serviront de tout leur pouvoir, ils obéiront scrupuleusement aux loix, & aux hommes qui en sont les auteurs & les ministres; ils honoreront sur-

tout les bons & sages princes qui sauront prévenir, guérir ou pallier cette foule d'abus & de maux toujours prêts à nous accabler; ils animeront le zele de ces dignes chefs, en leur montrant sans crainte & sans flatterie la grandeur de leur tâche & la rigueur de leur devoir : mais ils n'en mépriseront pas moins une constitution qui ne peut se maintenir qu'à l'aide de tant de gens respectables qu'on desire plus souvent qu'on ne les obtient, & de laquelle, malgré tous leurs soins, naissent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparens.

Pag. 81. (NOTE 10. *) Parmi les hommes que nous connoissons, ou par nous-mêmes, ou par les historiens, ou par les voyageurs, les uns sont noirs, les autres blancs, les autres rouges; les uns portent de longs cheveux, les autres n'ont que de la laine frisée; les uns sont presque tous velus, les autres n'ont pas même de barbe; il y a eu & il y a peut-être encore des nations d'hommes d'une taille gigantesque; & laissant à part la fable des pygmées, qui peut bien n'être qu'une exagération,

on sait que les Lapons & sur-tout les Groenlandois sont fort au-dessous de la taille moyenne de l'homme ; on prétend même qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupedes ; & sans ajouter une foi aveugle aux relations d'Hérodote & de Ctésias, on en peut du moins tirer cette opinion très-vraisemblable, que si l'on avoit pu faire de bonnes observations dans ces tems anciens où les peuples divers suivoient des manieres de vivre plus différentes entr'elles qu'ils ne font aujourd'hui, on y auroit aussi remarqué, dans la figure & l'habitude du corps, des variétés beaucoup plus frappantes. Tous ces faits, dont il est aisé de fournir des preuves incontestables, ne peuvent surprendre que ceux qui sont accoutumés à ne regarder que les objets qui les environnent, & qui ignorent les puissans effets de la diversité des climats, de l'air, des alimens, de la maniere de vivre, des habitudes en général, & sur-tout la force étonannte des mêmes causes, quand elles agissent continuellement sur de longues suites de générations. Aujourd'hui que le commerce, les voyages & les conquêtes, réunissent davantage les

peuples divers, & que leurs manieres de vivre se rapprochent sans cesse par la fréquente communication, on s'apperçoit que certaines différences nationales ont diminué, & par exemple, chacun peut remarquer que les François d'aujourd'hui ne sont plus ces grands corps blancs & blonds décrits par les historiens latins, quoique le tems joint au mélange des Francs & des Normands, blancs & blonds eux-mêmes, eût dû rétablir ce que la fréquentation des Romains avoit pu ôter à l'influence du climat, dans la constitution naturelle & le teint des habitans. Toutes ces observations sur les variétés que mille causes peuvent produire & ont produit en effet dans l'espece humaine, me font douter si divers animaux semblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes sans beaucoup d'examen, ou à cause de quelques différences qu'ils remarquoient dans la conformation extérieure, ou seulement parce que ces animaux ne parloient pas, ne seroient point en effet de véritables hommes sauvages, dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avoit eu occasion de développer aucune de ses facultés virtuelles, n'avoit

acquis aucun degré de perfection, & se trouvoit encore dans l'état primitif de nature. Donnons un exemple de ce que je veux dire.

" On trouve, dit le traducteur de l'hist.
„ des Voyages, dans le royaume de Congo,
„ quantité de ces grands animaux qu'on
„ nomme *Orangs-Outangs* aux Indes Orien-
„ tales, qui tiennent comme le milieu en-
„ tre l'espece humaine & les Babouins.
„ Battel raconte que dans les forêts de
„ Mayomba, au royaume de Loango, on
„ voit deux sortes de monstres dont les
„ plus grands se nomment *Pongos* & les
„ autres *Enjokos*. Les premiers ont une res-
„ semblance exacte avec l'homme; mais
„ ils sont beaucoup plus gros, & de fort
„ haute taille. Avec un visage humain, ils
„ ont les yeux fort enfoncés. Leurs mains,
„ leurs joues, leurs oreilles sont sans poil,
„ à l'exception des sourcils qu'ils ont fort
„ longs. Quoiqu'ils aient le reste du corps
„ assez velu, le poil n'en est pas fort
„ épais, & sa couleur est brune. Enfin la
„ seule partie qui les distingue des hommes
„ est la jambe qu'ils ont sans mollet. Ils
„ marchent droits, en se tenant de la main

„ le poil du cou ; leur retraite eſt dans les
„ bois ; ils dorment ſur les arbres, & s'y
„ font une eſpece de toît qui les met à
„ couvert de la pluie. Leurs alimens ſont
„ des fruits ou des noix ſauvages. Jamais
„ ils ne mangent de chair. L'uſage des
„ Negres qui traverſent les forêts, eſt d'y
„ allumer des feux pendant la nuit. Ils
„ remarquent que le matin, à leur départ,
„ les Pongos prennent leur place autour
„ du feu, & ne ſe retirent pas qu'il ne
„ ſoit éteint : car, avec beaucoup d'adreſſe,
„ ils n'ont point aſſez de ſens pour l'en-
„ tretenir en y apportant du bois.

„ Ils marchent quelquefois en troupes
„ & tuent les Negres qui traverſent les
„ forêts. Ils tombent même ſur les élé-
„ phans qui viennent paître dans les lieux
„ qu'ils habitent, & les incommodent ſi
„ fort à coups de poing, ou de bâtons,
„ qu'ils les forcent à prendre la fuite en
„ pouſſant des cris. On ne prend jamais de
„ Pongos en vie, parce qu'ils ſont ſi ro-
„ buſtes que dix hommes ne ſuffiroient
„ pas pour les arrêter : mais les Negres
„ en prennent quantité de jeunes après
„ avoir tué la mere, au corps de laquelle

„ le petit s'attache fortement. Lorſqu'un de
„ ces animaux meurt, les autres couvrent
„ ſon corps d'un amas de branches ou de
„ feuillages. Purchaſs ajoute que dans les
„ converſations qu'il avoit eues avec Bat-
„ tel, il avoit appris de lui-même qu'un
„ Pongos lui enleva un petit Negre qui
„ paſſa un mois entier dans la ſociété de
„ ces animaux; car ils ne font aucun mal
„ aux hommes qu'ils ſurprennent, du moins
„ lorſque ceux-ci ne les regardent point,
„ comme le petit Negre l'avoit obſervé.
„ Battel n'a point décrit la ſeconde eſpece
„ de monſtre.

„ Dapper confirme que le Royaume de
„ Congo eſt plein de ces animaux qui por-
„ tent aux Indes le nom d'Orangs-Outangs,
„ c'eſt-à-dire, habitans des bois, & que les
„ Africains nomment Quojas-Morros. Cette
„ bête, dit-il, eſt ſi ſemblable à l'homme,
„ qu'il eſt tombé dans l'eſprit à quelques
„ voyageurs qu'elle pouvoit être ſortie
„ d'une femme & d'un ſinge: chimere que
„ les Negres même rejettent. Un de ces ani-
„ maux fut tranſporté de Congo en Hol-
„ lande & préſenté au prince d'Orange
„ Frédéric Henri. Il étoit de la hauteur

„ d'un enfant de trois ans & d'un embon-
„ point médiocre, mais quarré & bien
„ proportionné, fort agile & fort vif; les
„ jambes charnues & robuftes, tout le
„ devant du corps nud, mais le derriere
„ couvert de poils noirs. A la premiere
„ vue, fon vifage reffembloit à celui d'un
„ homme, mais il avoit le nez plat & re-
„ courbé; fes oreilles étoient auffi celles
„ de l'efpece humaine; fon fein, car c'é-
„ toit une femelle, étoit potelé, fon nom-
„ bril enfoncé, fes épaules fort bien join-
„ tes, fes mains divifées en doigts & en
„ pouces, fes mollets & fes talons gras
„ & charnus. Il marchoit fouvent droit
„ fur fes jambes, il étoit capable de lever
„ & porter des fardeaux affez lourds. Lorf-
„ qu'il vouloit boire, il prenoit d'une main
„ le couvercle du pot, & tenoit le fond
„ de l'autre. Enfuite il s'effuyoit gracieu-
„ fement les levres. Il fe couchoit pour
„ dormir, la tête fur un couffin, fe cou-
„ vrant avec tant d'adreffe qu'on l'auroit
„ pris pour un homme au lit. Les Negres
„ font d'étranges récits de cet animal. Ils
„ affurent non-feulement qu'il force les
„ femmes & les filles, mais qu'il ofe at-

„ taquer des hommes armés ; en un mot, „ il y a beaucoup d'apparence que c'eſt le „ ſatyre des anciens. Merolla ne parle peut-„ être que de ces animaux, lorſqu'il ra-„ conte que les Negres prennent quelque-„ fois dans leurs chaſſes des hommes & „ des femmes ſauvages „.

Il eſt encore parlé de ces eſpeces d'animaux antropoformes dans le troiſieme Tome de la même hiſtoire des Voyages, ſous le nom de *Beggos* & de *Mandrills*; mais pour nous en tenir aux relations précédentes, on trouve dans la deſcription de ces prétendus monſtres des conformités frappantes avec l'eſpece humaine, & des différences moindres que celles qu'on pourroit aſſigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces paſſages les raiſons ſur leſquelles les auteurs ſe fondent pour refuſer aux animaux en queſtion le nom d'hommes ſauvages ; mais il eſt aiſé de conjecturer que c'eſt à cauſe de leur ſtupidité, & auſſi parce qu'ils ne parloient pas : raiſons foibles pour ceux qui ſavent que, quoique l'organe de la parole ſoit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui eſt pourtant pas naturelle, & qui connoiſſent juſqu'à quel

point sa perfectibilité peut avoir élevé l'homme civil au-dessus de son état originel. Le petit nombre de lignes que contiennent ces descriptions nous peut faire juger combien ces animaux ont été mal observés & avec quels préjugés ils ont été vus. Par exemple, ils sont qualifiés de monstres, & cependant on convient qu'ils engendrent. Dans un endroit, Battel dit que les Pongos tuent les Negres qui traversent les forêts; dans un autre, Purchass ajoute qu'ils ne leur font aucun mal, même quand ils les surprennent; du moins lorsque les Negres ne s'attachent pas à les regarder. Les Pongos s'assemblent autour des feux allumés par les Negres, quand ceux-ci se retirent, & se retirent à leur tour quand le feu est éteint; voilà le fait, voici maintenant le commentaire de l'observateur; *car avec beaucoup d'adresse, ils n'ont pas assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois.* Je voudrois deviner comment Battel ou Purchass son compilateur a pu savoir que la retraite des Pongos étoit un effet de leur bêtise plutôt que de leur volonté. Dans un climat tel que Loango, le feu n'est pas une chose fort nécessaire aux animaux, & si les Negres

en allument, c'eſt moins contre le froid que pour effrayer les bêtes féroces; il eſt donc très-ſimple qu'après avoir été quelque tems réjouis par la flamme, ou s'être bien réchauffés, les Pongos s'ennuient de reſter toujours à la même place, & s'en aillent à leur pâture, qui demande plus de tems que s'ils mangeoient de la chair. D'ailleurs, on ſait que la plupart des animaux, ſans en excepter l'homme, ſont naturellement pareſſeux, & qu'ils ſe refuſent à toutes ſortes de ſoins qui ne ſont pas d'une abſolue néceſſité. Enfin il paroît fort étrange que les Pongos dont on vante l'adreſſe & la force, les Pongos qui ſavent enterrer leurs morts & ſe faire des toîts de branchages, ne ſachent pas pouſſer des tiſons dans le feu. Je me ſouviens d'avoir vu un ſinge faire cette même manœuvre qu'on ne veut pas que les Pongos puiſſent faire; il eſt vrai que mes idées n'étant pas alors tournées de ce côté, je fis moi-même la faute que je reproche à nos voyageurs, je négligeai d'examiner ſi l'intention du ſinge étoit en effet d'entretenir le feu, ou ſimplement, comme je crois, d'imiter l'action d'un homme. Quoi qu'il en ſoit, il eſt bien

démontré que le singe n'est pas une variété de l'homme; non-seulement parce qu'il est privé de la faculté de parler, mais surtout parce qu'on est sûr que son espece n'a point celle de se perfectionner, qui est le caractere spécifique de l'espece humaine. Expériences qui ne paroissent pas avoir été faites sur le Pongos & l'Orang-Outang avec assez de soin pour en pouvoir tirer la même conclusion. Il y auroit pourtant un moyen par lequel, si l'Orang-Outang ou d'autres étoient de l'espece humaine, les observateurs les plus grossiers pourroient s'en assurer même avec démonstration; mais outre qu'une seule génération ne suffiroit pas pour cette expérience, elle doit passer pour impraticable, parce qu'il faudroit que ce qui n'est qu'une supposition fût démontré vrai, avant que l'épreuve qui devroit constater le fait pût être tentée innocemment.

Les jugemens précipités, & qui ne sont point le fruit d'une raison éclairée, sont sujets à donner dans l'excès. Nos voyageurs font sans façon des bêtes sous les noms de *Pongos*, de *Mandrills*, d'*Orang-Outang*, de ces mêmes êtres dont, sous les noms de *Satyres*, de *Faunes*, de *Silvains*, les anciens

faisoient des divinités. Peut-être, après des recherches plus exactes, trouvera-t-on que ce ne sont ni des bêtes ni des dieux, mais des hommes. En attendant, il me paroît qu'il y a bien autant de raison de s'en rapporter là-dessus à Merolla, religieux lettré, témoin oculaire, & qui, avec toute sa naïveté, ne laissoit pas d'être homme d'esprit, qu'au marchand Battel, à Dapper, à Purchass & aux autres compilateurs.

Quel jugement pense-t-on qu'eussent porté de pareils observateurs sur l'enfant trouvé en 1694, dont j'ai parlé ci-devant, qui ne donnoit aucune marque de raison, marchoit sur ses pieds & sur ses mains, n'avoit aucun langage & formoit des sons qui ne ressembloient en rien à ceux d'un homme? Il fut long-tems, continue le même philosophe qui me fournit ce fait, avant de pouvoir proférer quelques paroles, encore le fit-il d'une maniere barbare. Aussi-tôt qu'il put parler, on l'interrogea sur son premier état, mais il ne s'en souvint non plus que nous nous souvenons de ce qui nous est arrivé au berceau. Si malheureusement pour lui cet enfant fût tombé dans les mains de nos voyageurs, on ne peut

douter qu'après avoir remarqué son silence & sa stupidité, ils n'eussent pris le parti de le renvoyer dans les bois ou de l'enfermer dans une ménagerie; après quoi ils en auroient savamment parlé dans de belles relations, comme d'une bête fort curieuse qui ressembloit assez à l'homme.

Depuis trois ou quatre cents ans que les habitans de l'Europe inondent les autres parties du monde, & publient sans cesse de nouveaux recueils de voyages & de relations, je suis persuadé que nous ne connoissons d'hommes que les seuls Européens; encore paroît-il, aux préjugés ridicules qui ne sont pas éteints, même parmi les gens de lettres, que chacun ne fait gueres sous le nom pompeux d'étude de l'homme que celle des hommes de son pays. Les particuliers ont beau aller & venir, il semble que la philosophie ne voyage point : aussi celle de chaque peuple est-elle peu propre pour un autre. La cause de ceci est manifeste, au moins pour les contrées éloignées : il n'y a gueres que quatre sortes d'hommes qui fassent des voyages de long cours, les marins, les marchands, les soldats & les missionnaires; or, on ne doit gueres s'at-

tendre que les trois premieres classes fournissent de bons observateurs, & quant à ceux de la quatrieme, occupés de la vocation sublime qui les appelle, quand ils ne seroient pas sujets à des préjugés d'état comme tous les autres, on doit croire qu'ils ne se livreroient pas volontiers à des recherches qui paroissent de pure curiosité, & qui les détourneroient des travaux plus importans auxquels ils se destinent. D'ailleurs, pour prêcher utilement l'Evangile, il ne faut que du zele, & Dieu donne le reste; mais pour étudier les hommes, il faut des talens que Dieu ne s'engage à donner à personne, & qui ne sont pas toujours le partage des saints. On n'ouvre pas un livre de voyages où l'on ne trouve des descriptions de caracteres & de mœurs; mais on est tout étonné d'y voir que ces gens qui ont tant décrit de choses, n'ont dit que ce que chacun savoit déjà, n'ont su appercevoir à l'autre bout du monde que ce qu'il n'eût tenu qu'à eux de remarquer sans sortir de leur rue, & que ces trais vrais qui distinguent les nations, & qui frappent les yeux faits pour voir, ont presque toujours échappé aux leurs. De-là est venu ce bel adage de morale, si

rebattu par la tourbe philosophesque, que les hommes sont par-tout les mêmes, qu'ayant par-tout les mêmes passions & les mêmes vices, il est assez inutile de chercher à caractériser les différens peuples; ce qui est à-peu-près aussi bien raisonné que si l'on disoit qu'on ne sauroit distinguer Pierre d'avec Jaques, parce qu'ils ont tous deux un nez, une bouche & des yeux.

Ne verra-t-on jamais renaître ces tems heureux où les peuples ne se mêloient point de philosopher, mais où les Platons, les Thalès & les Pythagores, épris d'un ardent desir de savoir, entreprenoient les plus grands voyages uniquement pour s'instruire, & alloient au loin secouer le joug des préjugés nationaux, apprendre à connoître les hommes par leurs conformités & par leurs différences, & acquérir ces connoissances universelles qui ne sont point celles d'un siecle ou d'un pays exclusivement, mais qui étant de tous les tems & de tous les lieux, sont pour ainsi dire, la science commune des sages?

On admire la magnificence de quelques curieux qui ont fait ou fait faire à grands frais des voyages en Orient avec des savans

& des peintres, pour y deffiner des mafures & déchiffrer ou copier des infcriptions; mais j'ai peine à concevoir comment dans un fiecle où l'on fe pique de belles connoiffances, il ne fe trouve pas deux hommes bien unis, riches, l'un en argent, l'autre en génie, tous deux aimant la gloire & afpirant à l'immortalité, dont l'un facrifie vingt mille écus de fon bien & l'autre dix ans de fa vie à un célebre voyage autour du monde; pour y étudier, non toujours des pierres & des plantes, mais une fois les hommes & les mœurs, & qui, après tant de fiecles employés à mefurer & confidérer la maifon, s'avifent enfin d'en vouloir connoître les habitans.

Les académiciens qui ont parcouru les parties feptentrionales de l'Europe & méridionales de l'Amérique, avoient plus pour objet de les vifiter en géometres qu'en philofophes. Cependant, comme ils étoient à la fois l'un & l'autre, on ne peut pas regarder comme tout-à-fait inconnues les régions qui ont été vues & décrites par les la Condamine & les Maupertuis. Le joaillier Chardin, qui a voyagé comme Platon, n'a rien laiffé à dire fur la Perfe: la Chine paroît avoir été bien obfervée par les Jéfuites. Kempfer donne

une idée paſſable du peu qu'il a vu dans le Japon. A ces relations près, nous ne connoiſſons point les peuples des Indes Orientales, fréquentées uniquement par des Européens plus curieux de remplir leurs bourſes que leurs têtes. L'Afrique entiere & ſes nombreux habitans, auſſi ſinguliers par leur caractere que par leur couleur, ſont encore à examiner; toute la terre eſt couverte de nations dont nous ne connoiſſons que les noms, & nous nous mêlons de juger le genre-humain ! Suppoſons un Monteſquieu, un Buffon, un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac, ou des hommes de cette trempe voyageant pour inſtruire leurs compatriotes, obſervant & décrivant, comme ils ſavent faire, la Turquie, l'Egypte, la Barbarie, l'Empire de Maroc, la Guinée, les pays des Caffres, l'intérieur de l'Afrique & ſes côtes orientales, les Malabares, le Mogol, les rives du Gange, les royaumes de Siam, de Pégu, & d'Ava, la Chine, la Tartarie, & ſur-tout le Japon: puis dans l'autre hémiſphere le Mexique, le Pérou, le Chili, les terres Magellaniques, ſans oublier les Patagons, vrais ou faux, le Tucuman, le Paraguai, s'il étoit poſſible, le Bréſil,

enfin les Caraïbes, la Floride & toutes les contrées ſauvages, voyage le plus important de tous & celui qu'il faudroit faire avec le plus de ſoin : ſuppoſons que ces nouveaux Hercules, de retour de ces courſes mémorables, fiſſent enſuite à loiſir l'hiſtoire naturelle, morale & politique de ce qu'ils auroient vu, nous verrions nous-mêmes ſortir un monde nouveau de deſſous leur plume, & nous apprendrions ainſi à connoître le nôtre : je dis que quand de pareils obſervateurs affirmeront d'un tel animal que c'eſt un homme, & d'un autre que c'eſt une bête, il faudra les en croire; mais ce ſeroit une grande ſimplicité de s'en rapporter là-deſſus à des voyageurs groſſiers, ſur leſquels on ſeroit quelquefois tenté de faire la même queſtion qu'ils ſe mêlent de réſoudre ſur d'autres animaux.

Pag. 82. (NOTE II. *) Cela me paroît de la derniere évidence, & je ne ſaurois concevoir d'où nos philoſophes peuvent faire naître toutes les paſſions qu'ils prêtent à l'homme naturel. Excepté le ſeul néceſſaire phyſique, que la nature même demande, tous nos autres beſoins ne ſont tels que par

l'habitude, avant laquelle ils n'étoient point des besoins, ou par nos desirs, & l'on ne desire point ce qu'on n'est pas en état de connoître. D'où il suit que l'homme sauvage ne desirant que les choses qu'il connoît, & ne connoissant que celles dont la possession est en son pouvoir, ou facile à acquérir, rien ne doit être si tranquille que son ame & rien si borné que son esprit.

Pag. 90. (NOTE 12.*) Je trouve dans le Gouvernement civil de Locke une objection qui me paroît trop spécieuse pour qu'il me soit permis de la dissimuler. " La fin de la „ société entre le mâle & la femelle, dit ce „ philosophe, n'étant pas simplement de „ procréer, mais de continuer l'espece, „ cette société doit durer même après la „ procréation, du moins aussi long-tems „ qu'il est nécessaire pour la nourriture & „ la conservation des procréés; c'est-à-dire, „ jusqu'à ce qu'ils soient capables de pour- „ voir eux-mêmes à leurs besoins. Cette „ regle, que la sagesse infinie du Créateur „ a établie sur les œuvres de ses mains, „ nous voyons que les créatures inférieures „ à l'homme l'observent constamment &

„ avec exactitude. Dans ces animaux qui „ vivent d'herbe, la ſociété entre le mâle & „ la femelle ne dure pas plus long-tems que „ chaque acte de copulation, parce que les „ mamelles de la mere étant ſuffiſantes pour „ nourrir les petits juſqu'à ce qu'ils ſoient „ capables de paître l'herbe, le mâle ſe con- „ tente d'engendrer, & il ne ſe mêle plus „ après cela de la femelle ni des petits, à la „ ſubſiſtance deſquels il ne peut rien con- „ tribuer. Mais au regard des bêtes de proie, „ la ſociété dure plus long-tems, à cauſe que „ la mere ne pouvant pas bien pourvoir à „ ſa ſubſiſtance propre & nourrir en même „ tems ſes petits par ſa ſeule proie, qui eſt „ une voie de ſe nourrir & plus laborieuſe „ & plus dangereuſe que n'eſt celle de ſe „ nourrir d'herbe, l'aſſiſtance du mâle eſt „ tout-à-fait néceſſaire pour le maintien de „ leur commune famille, ſi l'on peut uſer „ de ce terme; laquelle juſqu'à ce qu'elle „ puiſſe aller chercher quelque proie ne „ ſauroit ſubſiſter que par les ſoins du mâle „ & de la femelle. On remarque le même „ dans tous les oiſeaux, ſi l'on excepte „ quelques oiſeaux domeſtiques qui ſe trou- „ vent dans des lieux où la continuelle abon-

„ dance

„ dance de nourriture exempte le mâle du „ ſoin de nourrir les petits ; on voit que „ pendant que les petits dans leur nid ont „ beſoin d'alimens, le mâle & la femelle „ y en portent, jusqu'à ce que ces petits-„ là puiſſent voler & pourvoir à leur ſub-„ ſiſtance.

„ Et en cela, à mon avis, conſiſte la „ principale, ſi ce n'eſt la ſeule raiſon „ pourquoi le mâle & la femelle dans le „ genre-humain ſont obligés à une ſociété „ plus longue que n'entretiennent les au-„ tres créatures. Cette raiſon eſt que la „ femme eſt capable de concevoir, & eſt „ pour l'ordinaire derechef groſſe & fait „ un nouvel enfant, long-tems avant que „ le précédent ſoit hors d'état de ſe paſ-„ ſer du ſecours de ſes parens, & puiſſe „ lui-même pourvoir à ſes beſoins. Ainſi un „ pere étant obligé de prendre ſoin de ceux „ qu'il a engendrés, & de prendre ce ſoin-„ là pendant long-tems, il eſt auſſi dans „ l'obligation de continuer à vivre dans la „ ſociété conjugale avec la même femme de „ qui il les a eus, & de demeurer dans cette „ ſociété beaucoup plus long-tems que les „ autres créatures, dont les petits pouvant

„ fubfifter d'eux-mêmes avant que le tems „ d'une nouvelle procréation vienne, le „ lien du mâle & de la femelle fe rompt de „ lui-même, & l'un & l'autre fe trouvent „ dans une pleine liberté, jufqu'à ce que „ cette faifon qui a coutume de folliciter les „ animaux à fe joindre enfemble, les oblige „ à fe choifir de nouvelles compagnes. Et „ ici l'on ne fauroit admirer affez la fageffe „ du Créateur, qui ayant donné à l'homme „ des qualités propres pour pourvoir à l'a- „ venir auffi-bien qu'au préfent, a voulu & „ a fait en forte que la fociété de l'homme „ durât beaucoup plus long-tems que celle „ du mâle & de la femelle parmi les autres „ créatures, afin que par-là l'induftrie de „ l'homme & de la femme fût plus excitée, „ & que leurs intérêts fuffent mieux unis, „ dans la vue de faire des provifions pour „ leurs enfans & de leur laiffer du bien: „ rien ne pouvant être plus préjudiciable à „ des enfans qu'une conjonction incertaine „ & vague, ou une diffolution facile & fré- „ quente de la fociété conjugale „.

Le même amour de la vérité qui m'a fait expofer fincérement cette objection, m'excite à l'accompagner de quelques remarques,

ſinon pour la réſoudre, au moins pour l'éclaircir.

1. J'obſerverai d'abord que les preuves morales n'ont pas une grande force en matiere de phyſique, & qu'elles ſervent plutôt à rendre raiſon des faits exiſtans qu'à conſtater l'exiſtence réelle de ces faits. Or tel eſt le genre de preuve que M. Locke emploie dans le paſſage que je viens de rapporter; car quoiqu'il puiſſe être avantageux à l'eſpece humaine que l'union de l'homme & de la femme ſoit permanente, il ne s'enſuit pas que cela ait été ainſi établi par la nature; autrement il faudroit dire qu'elle a auſſi inſtitué la ſociété civile, les arts, le commerce & tout ce qu'on prétend être utile aux hommes.

2. J'ignore où M. Locke a trouvé qu'entre les animaux de proie la ſociété du mâle & de la femelle dure plus long-tems que parmi ceux qui vivent d'herbe, & que l'un aide à l'autre à nourrir les petits; car on ne voit pas que le chien, le chat, l'ours, ni le loup reconnoiſſent leur femelle mieux que le cheval, le belier, le taureau, le cerf, ni tous les autres animaux quadrupedes ne reconnoiſſent la leur. Il ſemble au

contraire que si le secours du mâle étoit nécessaire à la femelle pour conserver ses petits, ce seroit sur-tout dans les especes qui ne vivent que d'herbes, parce qu'il faut fort long-tems à la mere pour paître, & que durant tout cet intervalle elle est forcée de négliger sa portée, au lieu que la proie d'une ourse ou d'une louve est dévorée en un instant, & qu'elle a, sans souffrir la faim, plus de tems pour allaiter ses petits. Ce raisonnement est confirmé par une observation sur le nombre relatif de mamelles & de petits qui distingue les especes carnacieres des frugivores, & dont j'ai parlé dans la note 8. Si cette observation est juste & générale, la femme n'ayant que deux mamelles, & ne faisant gueres qu'un enfant à la fois, voilà une forte raison de plus pour douter que l'espece humaine soit naturellement carnaciere, de sorte qu'il semble que, pour tirer la conclusion de Locke, il faudroit retourner tout-à-fait son raisonnement. Il n'y a pas plus de solidité dans la même distinction appliquée aux oiseaux. Car qui pourra se persuader que l'union du mâle & de la femelle soit plus durable parmi les vautours & les corbeaux que parmi les tourterelles? Nous

avons deux especes d'oiseaux domestiques, la canne & le pigeon, qui nous fournissent des exemples directement contraires au systême de cet auteur. Le pigeon, qui ne vit que de grain, reste uni à sa femelle, & ils nourrissent leurs petits en commun. Le canard, dont la voracité est connue, ne reconnoît ni sa femelle ni ses petits, & n'aide en rien à leur subsistance; & parmi les poules: espece qui n'est gueres moins carnaciere, on ne voit pas que le coq se mette aucunement en peine de la couvée. Que si dans d'autres especes le mâle partage avec la femelle le soin de nourrir les petits, c'est que les oiseaux, qui d'abord ne peuvent voler & que la mere ne peut allaiter, sont beaucoup moins en état de se passer de l'assistance du pere que les quadrupedes, à qui suffit la mamelle de la mere, au moins durant quelque tems.

3. Il y a bien de l'incertitude sur le fait principal qui sert de base à tout le raisonnement de M. Locke: car pour savoir, si comme il le prétend, dans le pur état de nature la femme est pour l'ordinaire derechef grosse & fait un nouvel enfant long-tems avant que le précédent puisse pourvoir

lui-même à ses besoins, il faudroit des expériences qu'assurément Locke n'avoit pas faites & que personne n'est à portée de faire. La cohabitation continuelle du mari & de la femme est une occasion si prochaine de s'exposer à une nouvelle grossesse, qu'il est bien difficile de croire que la rencontre fortuite ou la seule impulsion du tempérament produisît des effets aussi fréquens dans le pur état de nature que dans celui de la société conjugale ; lenteur qui contribueroit peut-être à rendre les enfans plus robustes, & qui d'ailleurs pourroit être compensée par la faculté de concevoir, prolongée dans un plus grand âge chez les femmes qui en auroient moins abusé dans leur jeunesse. A l'égard des enfans, il y a bien des raisons de croire que leurs forces & leurs organes se développent plus tard parmi nous qu'ils ne faisoient dans l'état primitif dont je parle. La foiblesse originelle qu'ils tirent de la constitution des parens, les soins qu'on prend d'envelopper & gêner tous leurs membres, la mollesse dans laquelle ils sont élevés, peut-être l'usage d'un autre lait que celui de leur mere, tout contrarie & retarde en eux les premiers progrès de la nature. L'ap-

plication qu'on les oblige de donner à mille choses sur lesquelles on fixe continuellement leur attention, tandis qu'on ne donne aucun exercice à leurs forces corporelles, peut encore faire une diversion considérable à leur accroissement; de sorte que, si au lieu de surcharger & fatiguer d'abord leurs esprits de mille manieres, on laissoit exercer leurs corps aux mouvemens continuels que la nature semble leur demander, il est à croire qu'ils seroient beaucoup plutôt en état de marcher, d'agir, & de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

4. Enfin M. Locke prouve tout au plus qu'il pourroit bien y avoir dans l'homme un motif de demeurer attaché à la femme lorsqu'elle a un enfant; mais il ne prouve nullement qu'il a dû s'y attacher avant l'accouchement & pendant les neuf mois de la grossesse. Si telle femme est indifférente à l'homme pendant ces neuf mois, si même elle lui devient inconnue, pourquoi la secourra-t-il après l'accouchement? Pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne sait pas seulement lui appartenir, & dont il n'a résolu ni prévu la naissance? M. Locke suppose évidemment ce qui est en question;

car il ne s'agit pas de savoir pourquoi l'homme demeurera attaché à la femme après l'accouchement, mais pourquoi il s'attachera à elle après la conception. L'appétit satisfait, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui-ci n'a pas le moindre souci ni peut-être la moindre idée des suites de son action. L'un s'en va d'un côté, l'autre d'un autre, & il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus : car cette espece de mémoire par laquelle un individu donne la préférence à un individu pour l'acte de la génération, exige, comme je le prouve dans le texte, plus de progrès ou de corruption dans l'entendement humain, qu'on ne peut lui en supposer dans l'état d'animalité dont il s'agit ici. Une autre femme peut donc contenter les nouveaux desirs de l'homme aussi commodément que celle qu'il a déjà connue, & un autre homme contenter de même la femme, supposé qu'elle soit pressée du même appétit pendant l'état de grossesse, de quoi l'on peut raisonnablement douter. Que si dans l'état de nature la femme ne ressent plus la passion de l'amour après la conception de l'enfant, l'obstacle à sa société avec

l'homme en devient encore beaucoup plus grand, puisqu'alors elle n'a plus besoin ni de l'homme qui l'a fécondée, ni d'aucun autre. Il n'y a donc dans l'homme aucune raison de rechercher la même femme, ni dans la femme aucune raison de rechercher le même homme. Le raisonnement de Locke tombe en ruine, & toute la dialectique de ce philosophe ne l'a pas garanti de la faute que Hobbes & d'autres ont commise. Ils avoient à expliquer un fait de l'état de nature, c'est-à-dire, d'un état où les hommes vivoient isolés, & où tel homme n'avoit aucun motif de demeurer à côté de tel homme, ni peut-être les hommes de demeurer à côté les uns des autres, ce qui est bien pis; & ils n'ont pas songé à se transporter au-delà des siecles de société, c'est-à-dire, de ces tems où les hommes ont toujours une raison de demeurer près les uns des autres, & où tel homme a souvent une raison de demeurer à côté de tel homme ou de telle femme.

Pag. 91. (NOTE 13.*) Je me garderai bien de m'embarquer dans les réflexions philosophiques qu'il y auroit à faire sur les avan-

tages & les inconvéniens de cette institution des langues : ce n'eſt pas à moi qu'on permet d'attaquer les erreurs vulgaires, & le peuple lettré reſpecte trop ſes préjugés pour ſupporter patiemment mes prétendus paradoxes. Laiſſons donc parler les gens à qui l'on n'a point fait un crime d'oſer prendre quelquefois le parti de la raiſon contre l'avis de la multitude. *Nec quidquam felicitati humani generis decederet, ſi, pulſâ tot linguarum peſte & confuſione, unam artem callerent mortales, & ſignis, motibus, geſtibuſque licitum foret quidvis explicare. Nunc verò ita comparatum eſt, ut animalium quæ vulgò bruta creduntur, melior longè quàm noſtra hâc in parte videatur conditio, ut potè quæ promptiùs & forſan feliciùs, ſenſus & cogitationes ſuas ſine interprete ſignificent, quàm ulli queant mortales, præſertim ſi peregrino utantur ſermone.* Iſ. Voſſius, de Poëmat. Cant. & viribus Rythmi, p. 66.

Pag. 98. (NOTE 14. *) Platon montrant combien les idées de la quantité diſcrete & de ſes rapports ſont néceſſaires dans les moindres arts, ſe moque avec raiſon des auteurs de ſon tems qui prétendoient que Palamede

avoit inventé les nombres au siege de Troye; comme si, dit ce philosophe, Agamemnon eût pu ignorer jusques-là combien il avoit de jambes ? En effet, on sent l'impossibilité que la société & les arts fussent parvenus où ils étoient déjà du tems du siege de Troye, sans que les hommes eussent l'usage des nombres & du calcul : mais la nécessité de connoître les nombres avant que d'acquérir d'autres connoissances, n'en rend pas l'invention plus aisée à imaginer; les noms des nombres une fois connus, il est aisé d'en expliquer le sens & d'exciter les idées que ces noms représentent ; mais pour les inventer il fallut, avant que de concevoir ces mêmes idées, s'être pour ainsi dire familiarisé avec les méditations philosophiques, s'être exercé à considérer les êtres par leur seule essence, & indépendamment de toute autre perception, abstraction très-pénible, très-métaphysique, très-peu naturelle, & sans laquelle cependant ces idées n'eussent jamais pu se transporter d'une espece ou d'un genre à un autre, ni les nombres devenir universels. Un sauvage pouvoit considérer séparément sa jambe droite & sa jambe gauche, ou les regarder ensemble sous l'idée indivisible d'une couple sans jamais

penſer qu'il en avoit deux ; car autre choſe eſt l'idée repréſentative qui nous peint un objet, & autre choſe l'idée numérique qui le détermine. Moins encore pouvoit-il calculer juſqu'à cinq, & quoique appliquant ſes mains l'une ſur l'autre, il eût pu remarquer que les doigts ſe répondoient exactement, il étoit bien loin de ſonger à leur égalité numérique ; il ne ſavoit pas plus le compte de ſes doigts que de ſes cheveux ; & ſi, après lui avoir fait entendre ce que c'eſt que nombres, quelqu'un lui eût dit qu'il avoit autant de doigts aux pieds qu'aux mains, il eût peut-être été fort ſurpris, en les comparant, de trouver que cela étoit vrai.

Pag. 105. (NOTE 15. *) Il ne faut pas confondre l'amour-propre & l'amour de ſoi-même, deux paſſions très-différentes par leur nature & par leurs effets. L'amour de ſoi-même eſt un ſentiment naturel qui porte tout animal à veiller à ſa propre conſervation, & qui, dirigé dans l'homme par la raiſon & modifié par la pitié, produit l'humanité & la vertu. L'amour-propre n'eſt qu'un ſentiment relatif, factice, & né dans

la société, qui porte chaque individu à faire plus de cas de soi que de tout autre, qui inspire aux hommes tous les maux qu'ils se font mutuellement, & qui est la véritable source de l'honneur.

Ceci bien entendu, je dis que dans notre état primitif, dans le véritable état de nature, l'amour-propre n'existe pas; car chaque homme en particulier se regardant lui-même comme le seul spectateur qui l'observe, comme le seul être dans l'univers qui prenne intérêt à lui, comme le seul juge de son propre mérite, il n'est pas possible qu'un sentiment qui prend sa source dans des comparaisons qu'il n'est pas à portée de faire, puisse germer dans son ame: par la même raison cet homme ne sauroit avoir ni haine ni desir de vengeance, passions qui ne peuvent naître que de l'opinion de quelque offense reçue; & comme c'est le mépris ou l'intention de nuire & non le mal qui constitue l'offense, des hommes qui ne savent ni s'apprécier ni se comparer, peuvent se faire beaucoup de violences mutuelles, quand il leur en revient quelque avantage, sans jamais s'offenser réciproquement. En un mot, chaque homme ne voyant gueres

ses semblables que comme il verroit des animaux d'une autre espece, peut ravir la proie au plus foible ou céder la sienne au plus fort, sans envisager ces rapines que comme des événemens naturels, sans le moindre mouvement d'insolence ou de dépit, & sans autre passion que la douleur ou la joie d'un bon ou mauvais succès.

Pag. 138. (NOTE 16.*) C'est une chose extrêmement remarquable, que depuis tant d'années que les Européens se tourmentent pour amener les Sauvages des diverses contrées du monde à leur maniere de vivre, ils n'aient pas pu encore en gagner un seul, non pas même à la faveur du christianisme; car nos missionnaires en font quelquefois des chrétiens, mais jamais des hommes civilisés. Rien ne peut surmonter l'invincible répugnance qu'ils ont à prendre nos mœurs & vivre à notre maniere. Si ces pauvres Sauvages sont aussi malheureux qu'on le prétend, par quelle inconcevable dépravation de jugement refusent-ils constamment de se policer à notre imitation, ou d'apprendre à vivre heureux parmi nous; tandis qu'on lit en mille endroits que des François & d'au-

tres Européens se sont refugiés volontairement parmi ces nations, y ont passé leur vie entiere sans pouvoir plus quitter une si étrange maniere de vivre, & qu'on voit même des missionnaires sensés regretter avec attendrissement les jours calmes & innocens qu'ils ont passés chez ces peuples si méprisés? Si l'on répond qu'ils n'ont pas assez de lumieres pour juger sainement de leur état & du nôtre, je répliquerai que l'estimation du bonheur est moins l'affaire de la raison que du sentiment. D'ailleurs, cette réponse peut se rétorquer contre nous avec plus de force encore; car il y a plus loin de nos idées à la disposition d'esprit où il faudroit être pour concevoir le goût que trouvent les Sauvages à leur maniere de vivre, que des idées des Sauvages à celles qui peuvent leur faire concevoir la nôtre. En effet, après quelques observations, il leur est aisé de voir que tous nos travaux se dirigent sur deux seuls objets; savoir, pour soi les commodités de la vie, & la considération parmi les autres. Mais le moyen pour nous d'imaginer la sorte de plaisir qu'un Sauvage prend à passer sa vie seul au milieu des bois ou à la pêche; ou à souf-

fler dans une mauvaiſe flûte, ſans jamais ſavoir en tirer un ſeul ton & ſans ſe ſoucier de l'apprendre ?

On a pluſieurs fois amené des Sauvages à Paris, à Londres, & dans d'autres villes; on s'eſt empreſſé de leur étaler notre luxe, nos richeſſes, & tous nos arts les plus utiles & les plus curieux; tout cela n'a jamais excité chez eux qu'une admiration ſtupide, ſans le moindre mouvement de convoitiſe. Je me ſouviens entr'autres de l'hiſtoire d'un chef de quelques Américains ſeptentrionaux qu'on mena à la cour d'Angleterre, il y a une trentaine d'années. On lui fit paſſer mille choſes devant les yeux pour chercher à lui faire quelque préſent qui pût lui plaire, ſans qu'on trouvât rien dont il parût ſe ſoucier. Nos armes lui ſembloient lourdes & incommodes, nos ſouliers lui bleſſoient les pieds, nos habits le gênoient, il rebutoit tout; enfin on s'apperçut qu'ayant pris une couverture de laine, il ſembloit prendre plaiſir à s'en envelopper les épaules; vous conviendrez, au moins, lui dit-on auſſi-tôt, de l'utilité de ce meuble ? Oui, répondit-il, cela me paroît preſque auſſi bon qu'une peau de bête. En-

core n'eût-il pas dit cela, s'il eût porté l'une & l'autre à la pluie.

Peut-être me dira-t-on que c'est l'habitude qui attachant chacun à sa maniere de vivre, empêche les Sauvages de sentir ce qu'il y a de bon dans la nôtre : & sur ce pied-là, il doit paroître au moins fort extraordinaire que l'habitude ait plus de force pour maintenir les Sauvages dans le goût de leur misere que les Européens dans la jouissance de leur félicité. Mais pour faire à cette derniere objection une réponse à laquelle il n'y ait pas un mot à répliquer, sans alléguer tous les jeunes Sauvages qu'on s'est vainement efforcé de civiliser : sans parler des Groenlandois, & des habitans de l'Islande, qu'on a tenté d'élever & nourrir en Dannemarck, & que la tristesse & le désespoir ont tous fait périr, soit de langueur, soit dans la mer où ils avoient tenté de regagner leur pays à la nage, je me contenterai de citer un seul exemple bien attesté, & que je donne à examiner aux admirateurs de la police Européenne.

" Tous les efforts des missionnaires Hol-
„ landois du Cap de Bonne-Espérance n'ont
„ jamais été capables de convertir un seul

„ Hottentot. Van der Stel, Gouverneur du „ Cap, en ayant pris un dès l'enfance, le „ fit élever dans les principes de la religion „ chrétienne, & dans la pratique des usages „ de l'Europe. On le vêtit richement; on „ lui fit apprendre plusieurs langues, & „ ses progrès répondirent fort bien aux soins „ qu'on prit pour son éducation. Le Gouverneur espérant beaucoup de son esprit, „ l'envoya aux Indes avec un Commissaire-„ général qui l'employa utilement aux affai-„ res de la Compagnie. Il revint au Cap „ après la mort du Commissaire. Peu de „ jours après son retour, dans une visite „ qu'il rendit à quelques Hottentots de ses „ parens, il prit le parti de se dépouiller „ de sa parure Européenne pour se revêtir „ d'une peau de brebis. Il retourna au fort, „ dans ce nouvel ajustement, chargé d'un „ paquet qui contenoit ses anciens habits, „ & les présentant au Gouverneur il lui tint „ ce discours (*). *Ayez la bonté, Monsieur,* „ *de faire attention que je renonce pour tou-* „ *jours à cet appareil. Je renonce aussi pour* „ *toute ma vie à la religion chrétienne, ma*

(*) Voyez le frontispice.

„ *résolution est de vivre & mourir dans la* „ *religion, les manieres & les usages de mes* „ *ancêtres. L'unique grace que je vous de-* „ *mande est de me laisser le collier & le cou-* „ *telas que je porte. Je les garderai pour l'a-* „ *mour de vous.* Aussi-tôt, sans attendre la „ réponse de Van der Stel, il se déroba „ par la fuite, & jamais on ne le revit au „ Cap „. *Histoire des voyages, tome* 5. *p.* 175.

Pag. 149. (NOTE 17. *) On pourroit m'objecter que, dans un pareil désordre, les hommes, au lieu de s'entr'égorger opiniâtrément, se seroient dispersés, s'il n'y avoit point eu de bornes à leur dispersion. Mais premiérement ces bornes eussent au moins été celles du monde, & si l'on pense à l'excessive population qui résulte de l'état de nature, on jugera que la terre dans cet état n'eût pas tardé à être couverte d'hommes ainsi forcés à se tenir rassemblés. D'ailleurs, ils se seroient dispersés, si le mal avoit été rapide & que c'eût été un changement fait du jour au lendemain; mais ils naissoient sous le joug: ils avoient l'habitude de le porter quand ils en sentoient la pesanteur, & ils se contentoient d'attendre l'occasion de

le secouer. Enfin, déjà accoutumés à mille commodités qui les forçoient à se tenir rassemblés, la dispersion n'étoit plus si facile que dans les premiers tems où nul n'ayant besoin que de soi-même, chacun prenoit son parti sans attendre le consentement d'un autre.

Pag. 153. (NOTE 18. *) Le Maréchal de V*** contoit que, dans une de ses campagnes, les excessives fripponneries d'un entrepreneur des vivres ayant fait souffrir & murmurer l'armée, il le tança vertement & le menaça de le faire pendre. Cette menace ne me regarde pas, lui répondit hardiment le fripon, & je suis bien aise de vous dire qu'on ne pend point un homme qui dispose de cent mille écus. Je ne sais comment cela se fit, ajoutoit naïvement le maréchal; mais en effet il ne fut point pendu, quoiqu'il eût cent fois mérité de l'être.

Pag. 175. (NOTE 19. *) La justice distributive s'opposeroit même à cette égalité rigoureuse de l'état de nature, quand elle seroit praticable dans la société civile; & comme tous les membres de l'Etat lui doi-

vent des ſervices proportionnés à leurs talens & à leurs forces, les citoyens à leur tour doivent être diſtingués & favoriſés à proportion de leurs ſervices. C'eſt en ce ſens qu'il faut entendre un paſſage d'Iſocrate, dans lequel il loue les premiers Athéniens d'avoir bien ſu diſtinguer quelle étoit la plus avantageuſe des deux ſortes d'égalité, dont l'une conſiſte à faire part des mêmes avantages à tous les citoyens indifféremment, & l'autre à les diſtribuer ſelon le mérite de chacun. Ces habiles politiques, ajoute l'orateur, banniſſant cette injuſte égalité qui ne met aucune différence entre les méchans & les gens de bien, s'attacherent inviolablement à celle qui récompenſe & punit chacun ſelon ſon mérite. Mais premiérement il n'a jamais exiſté de ſociété, à quelque degré de corruption qu'elles aient pu parvenir, dans laquelle on ne fît aucune différence des méchans & des gens de bien; & dans les matieres de mœurs, où la loi ne peut fixer de meſure aſſez exacte pour ſervir de regle au magiſtrat, c'eſt très-ſagement que, pour ne pas laiſſer le ſort ou le rang des citoyens à ſa diſcrétion, elle lui interdit le jugement des perſonnes pour ne lui laiſſer que celui des

actions. Il n'y a que des mœurs aussi pures que celles des anciens Romains qui puissent supporter des censeurs, & de pareils tribunaux auroient bientôt tout bouleversé parmi nous : c'est à l'estime publique à mettre de la différence entre les méchans & les gens de bien ; le magistrat n'est juge que du droit rigoureux ; mais le peuple est le véritable juge des mœurs, juge integre & même éclairé sur ce point, qu'on abuse quelquefois, mais qu'on ne corrompt jamais. Les rangs des citoyens doivent donc être réglés, non sur leur mérite personnel, ce qui feroit laisser au magistrat le moyen de faire une application presque arbitraire de la loi ; mais sur les services réels qu'ils rendent à l'Etat & qui sont susceptibles d'une estimation plus exacte.



LETTRE
DE
J. J. ROUSSEAU,
A MONSIEUR
PHILOPOLIS.



VOUS voulez, Monsieur, que je vous réponde, puisque vous me faites des questions. Il s'agit, d'ailleurs, d'un ouvrage dédié à mes Concitoyens; je dois en le défendant justifier l'honneur qu'ils m'ont fait de l'accepter. Je laisse à part dans votre lettre ce qui me regarde en bien & en mal, parce que l'un compense l'autre à-peu-près, que j'y prends peu d'intérêt, le Public encore moins, & que tout cela ne fait rien à la recherche de la vérité. Je commence donc par le raisonnement que vous me proposez, comme essentiel à la question que j'ai tâché de résoudre.

L'état de ſociété, me dites-vous, réſulte immédiatement des facultés de l'homme & par conſéquent de ſa nature. Vouloir que l'homme ne devînt point ſociable, ce ſeroit donc vouloir qu'il ne fût point homme, & c'eſt attaquer l'ouvrage de Dieu que de s'élever contre la ſociété humaine. Permettez-moi, Monſieur, de vous propoſer à mon tour une difficulté avant de réſoudre la vôtre. Je vous épargnerois ce détour, ſi je connoiſſois un chemin plus ſûr pour aller au but.

Suppoſons que quelques Savans trouvaſſent un jour le ſecret d'accélérer la vieilleſſe, & l'art d'engager les hommes à faire uſage de cette rare découverte. Perſuaſion qui ne ſeroit peut-être pas ſi difficile à produire qu'elle paroît au premier aſpect; car la raiſon, ce grand véhicule de toutes nos ſottiſes, n'auroit garde de nous manquer à celle-ci. Les Philoſophes ſur-tout & les gens ſenſés, pour ſecouer le joug des paſſions & goûter le précieux repos de l'ame, gagneroient à grands pas l'âge de Neſtor, & renonceroient volontiers aux deſirs qu'on peut ſatisfaire, afin de ſe garantir de ceux qu'il faut étouffer. Il n'y auroit que quelques étourdis

étourdis qui, rougiſſant même de leur foibleſſe, voudroient follement reſter jeunes & heureux, au lieu de vieillir pour être ſages.

Suppoſons qu'un eſprit ſingulier, bizarre, & pour tout dire, un homme à paradoxes, s'avisât alors de reprocher aux autres l'abſurdité de leurs maximes, de leur prouver qu'ils courent à la mort en cherchant la tranquillité, qu'ils ne font que radoter à force d'être raiſonnables; & que s'il faut qu'ils ſoient vieux un jour, ils devroient tâcher au moins de l'être le plus tard qu'il ſeroit poſſible.

Il ne faut pas demander ſi nos ſophiſtes craignant le décri de leur Arcane, ſe hâteroient d'interrompre ce diſcoureur importun. " Sages vieillards, diroient-ils à leurs ſectateurs, remerciez le Ciel des graces qu'il vous accorde, & félicitez-vous ſans ceſſe d'avoir ſi bien ſuivi ſes volontés. Vous êtes décrépits, il eſt vrai, languiſſans, cacochymes; tel eſt le ſort inévitable de l'homme, mais votre entendement eſt ſain; vous êtes perclus de tous les membres, mais votre tête en eſt plus libre; vous ne

„ fauriez agir, mais vous parlez comme
„ des oracles; & fi vos douleurs aug-
„ mentent de jour en jour, votre Phi-
„ lofophie augmente avec elles. Plai-
„ gnez cette jeuneffe impétueufe que
„ fa brutale fanté prive des biens at-
„ tachés à votre foibleffe. Heureufes
„ infirmités qui raffemblent autour de
„ vous tant d'habiles Pharmaciens
„ fournis de plus de drogues que vous
„ n'avez de maux, tant de favans Mé-
„ decins qui connoiffent à fond votre
„ pouls, qui favent en grec les noms
„ de tous vos rhumatifmes, tant de
„ zélés confolateurs & d'héritiers fidel-
„ les qui vous conduifent agréable-
„ ment à votre derniere heure. Que
„ de fecours perdus pour vous fi vous
„ n'aviez fu vous donner les maux qui
„ les ont rendus néceffaires „!

Ne pouvons-nous pas imaginer qu'a-poftrophant enfuite notre imprudent avertiffeur, ils lui parleroient à-peu-près ainfi:

“ Ceffez, déclamateur téméraire,
„ de tenir ces difcours impies. Ofez-
„ vous blâmer ainfi la volonté de ce-
„ lui qui a fait le genre-humain?
„ L'état de vieilleffe ne découle-t-il
„ pas de la conftitution de l'homme?

„ N'eſt - il pas naturel à l'homme de „ vieillir ? Que faites-vous donc dans „ vos diſcours ſéditieux que d'attaquer „ une loi de la nature & par conſé- „ quent la volonté de ſon Créateur ? „ Puiſque l'homme vieillit, Dieu veut „ qu'il vieilliſſe. Les faits ſont - ils au- „ tre choſe que l'expreſſion de ſa vo- „ lonté ? Apprenez que l'homme jeune „ n'eſt point celui que Dieu a voulu „ faire, & que pour s'empreſſer d'o- „ béir à ſes ordres il faut ſe hâter de „ vieillir „.

Tout cela ſuppoſé, je vous demande, Monſieur, ſi l'homme aux paradoxes doit ſe taire ou répondre, & dans ce dernier cas, de vouloir bien m'indiquer ce qu'il doit dire, je tâcherai de réſoudre alors votre objection.

Puiſque vous prétendez m'attaquer par mon propre ſyſtême, n'oubliez pas, je vous prie, que ſelon moi la ſociété eſt naturelle à l'eſpece humaine comme la décrépitude à l'individu, & qu'il faut des Arts, des Loix, des Gouvernemens aux Peuples comme il faut des bequilles aux vieillards. Toute la différence eſt que l'état de vieilleſſe découle de la ſeule nature de l'homme, & que celui de ſociété découle de la nature du

genre - humain ; non pas immédiatement comme vous le dites, mais seulement comme je l'ai prouvé, à l'aide de certaines circonſtances extérieures qui pouvoient être ou n'être pas, ou du moins arriver plus tôt ou plus tard, & par conſéquent accélérer ou ralentir le progrès. Pluſieurs même de ces circonſtances dépendent de la volonté des hommes ; j'ai été obligé, pour établir une parité parfaite, de ſuppoſer dans l'individu le pouvoir d'accélérer ſa vieilleſſe comme l'eſpece a celui de retarder la ſienne. L'état de ſociété ayant donc un terme extrême auquel les hommes ſont les maîtres d'arriver plus tôt ou plus tard, il n'eſt pas inutile de leur montrer le danger d'aller ſi vîte, & les miſeres d'une condition qu'ils prennent pour la perfection de l'eſpece.

A l'énumération des maux dont les hommes ſont accablés & que je ſoutiens être leur propre ouvrage, vous m'aſſurez, Leibnitz & vous, que tout eſt bien, & qu'ainſi la providence eſt juſtifiée. J'étois éloigné de croire qu'elle eût beſoin pour ſa juſtification du ſecours de la Philoſophie Leibnitzienne, ni d'aucune autre. Penſez - vous ſérieu

ſement, vous-même, qu'un ſyſtême de Philoſophie, quel qu'il ſoit, puiſſe être plus irrépréhénſible que l'univers, & que pour diſculper la providence, les argumens d'un Philoſophe ſoient plus convaincans que les ouvrages de Dieu? Au reſte, nier que le mal exiſte, eſt un moyen fort commode d'excuſer l'auteur du mal. Les Stoïciens ſe ſont autrefois rendus ridicules à meilleur marché.

Selon Leibnitz & Pope, tout ce qui eſt, eſt bien. S'il y a des ſociétés, c'eſt que le bien général veut qu'il y en ait; s'il n'y en a point, le bien général veut qu'il n'y en ait pas; & ſi quelqu'un perſuadoit aux hommes de retourner vivre dans les forêts, il ſeroit bon qu'ils y retournaſſent vivre. On ne doit pas appliquer à la nature des choſes une idée de bien ou de mal qu'on ne tire que de leurs rapports, car elles peuvent être bonnes relativement au tout, quoique mauvaiſes en elles-mêmes. Ce qui concourt au bien général peut être un mal particulier, dont il eſt permis de ſe délivrer quand il eſt poſſible. Car ſi ce mal, tandis qu'on le ſupporte, eſt utile au tout, le bien contraire qu'on s'efforce de lui ſubſtituer

ne lui sera pas moins utile si-tôt qu'il aura lieu. Par la même raison que tout est bien comme il est, si quelqu'un s'efforce de changer l'état des choses, il est bon qu'il s'efforce de les changer ; & s'il est bien ou mal qu'il réussisse, c'est ce qu'on peut apprendre de l'événement seul & non de la raison. Rien n'empêche en cela que le mal particulier ne soit un mal réel pour celui qui le souffre. Il étoit bon pour le tout que nous fussions civilisés puisque nous le sommes, mais il eût certainement été mieux pour nous de ne pas l'être. Leibnitz n'eût jamais rien tiré de son systême qui pût combattre cette proposition ; & il est clair que l'optimisme bien entendu, ne fait rien ni pour ni contre moi.

Aussi n'est-ce ni à Leibnitz ni à Pope que j'ai à répondre, mais à vous seul qui, sans distinguer le mal universel qu'ils nient, du mal particulier qu'ils ne nient pas, prétendez que c'est assez qu'une chose existe pour qu'il ne soit pas permis de desirer qu'elle existât autrement. Mais, Monsieur, si tout est bien comme il est, tout étoit bien comme il étoit avant qu'il y eût des Gouvernemens & des Loix ; il fut donc

au moins ſuperflu de les établir, & Jean-Jaques alors, avec votre ſyſtême, eût eu beau jeu contre Philopolis. Si tout eſt bien comme il eſt, de la maniere que vous l'entendez, à quoi bon corriger nos vices, guérir nos maux, redreſſer nos erreurs? Que ſervent nos Chaires, nos Tribunaux, nos Académies? Pourquoi faire appeller un médecin quand vous avez la fievre? Que ſavez-vous ſi le bien du plus grand tout que vous ne connoiſſez pas, n'exige point que vous ayez le tranſport, & ſi la ſanté des habitans de Saturne ou de Sirius ne ſouffriroient point du rétabliſſement de la vôtre? Laiſſez aller tout comme il pourra, afin que tout aille toujours bien. Si tout eſt le mieux qu'il peut être, vous devez blâmer toute action quelconque; car toute action produit néceſſairement quelque changement dans l'état où ſont les choſes, au moment qu'elle ſe fait; on ne peut donc toucher à rien ſans mal faire, & le quiétiſme le plus parfait eſt la ſeule vertu qui reſte à l'homme. Enfin ſi tout eſt bien comme il eſt, il eſt bon qu'il y ait des Lapons, des Eſquimaux, des Algonquins, des Chicacas, des Caraïbes, qui ſe paſſent de notre police,

des Hottentots qui s'en moquent, & un Genevois qui les approuve. Leibnitz lui-même conviendroit de ceci.

L'homme, dites-vous, eſt tel que l'exigeoit la place qu'il devoit occuper dans l'univers. Mais les hommes different tellement ſelon les tems & les lieux, qu'avec une pareille logique, on feroit ſujet à tirer du particulier à l'univerſel des conſéquences fort contradictoires & fort peu concluantes. Il ne faut qu'une erreur de Géographie pour bouleverſer toute cette prétendue doctrine qui déduit ce qui doit être de ce qu'on voit. C'eſt à faire aux Caſtors, dira l'Indien, de s'enfouir dans des tanieres, l'homme doit dormir à l'air dans un hamac ſuſpendu à des arbres. Non, non, dira le Tartare, l'homme eſt fait pour coucher dans un chariot. Pauvres gens, s'écrieront nos Philopolis d'un air de pitié, ne voyez-vous pas que l'homme eſt fait pour bâtir des villes! Quand il eſt queſtion de raiſonner ſur la nature humaine, le vrai Philoſophe n'eſt ni Indien, ni Tartare, ni de Geneve, ni de Paris, mais il eſt homme.

Que le ſinge ſoit une bête, je le crois, & j'en ai dit la raiſon; que l'O-

rang-Outang en soit une aussi, voilà ce que vous avez la bonté de m'apprendre, & j'avoue qu'après les faits que j'ai cités, la preuve de celui-là me sembloit difficile. Vous philosophez trop bien pour prononcer là-dessus aussi légérement que nos voyageurs qui s'exposent quelquefois sans beaucoup de façons, à mettre leurs semblables au rang des bêtes. Vous obligerez donc surement le Public, & vous instruirez même les Naturalistes en nous apprenant les moyens que vous avez employés pour décider cette question.

Dans mon Epître dédicatoire, j'ai félicité ma Patrie d'avoir un des meilleurs Gouvernemens qui pussent exister. J'ai trouvé dans le Discours qu'il devoit y avoir très-peu de bons Gouvernemens : je ne vois pas où est la contradiction que vous remarquez en cela. Mais comment savez-vous, Monsieur, que j'irois vivre dans les bois si ma santé me le permettoit, plutôt que parmi mes Concitoyens pour lesquels vous connoissez ma tendresse ? Loin de rien dire de semblable dans mon Ouvrage, vous y avez dû voir des raisons très-fortes de ne point choisir ce genre de vie. Je sens trop en mon particulier

combien peu je puis me paſſer de vivre avec des hommes auſſi corrompus que moi, & le ſage même, s'il en eſt, n'ira pas aujourd'hui chercher le bonheur au fond d'un déſert. Il faut fixer, quand on le peut, ſon ſéjour dans ſa Patrie pour l'aimer & la ſervir. Heureux celui qui, privé de cet avantage, peut au moins vivre au ſein de l'amitié dans la Patrie commune du genre-humain, dans cet aſyle immenſe ouvert à tous les hommes, où ſe plaiſent également l'auſtere ſageſſe & la jeuneſſe folâtre; où regnent l'humanité, l'hoſpitalité, la douceur, & tous les charmes d'une ſociété facile; où le pauvre trouve encore des amis, la vertu des exemples qui l'animent, & la raiſon des guides qui l'éclairent. C'eſt ſur ce grand théâtre de la fortune, du vice, & quelquefois des vertus, qu'on peut obſerver avec fruit le ſpectacle de la vie; mais c'eſt dans ſon pays que chacun devroit en paix achever la ſienne.

Il me ſemble, Monſieur, que vous me cenſurez bien gravement, ſur une réflexion qui me paroît très-juſte, & qui, juſte ou non, n'a point dans mon écr[illegible] ſens qu'il vous plaît de lui don-

ner par l'addition d'une ſeule lettre. *Si la nature nous a deſtinés à être ſaints*, me faites-vous dire, *j'oſe preſque aſſurer que l'état de réflexion eſt un état contre nature & que l'homme qui médite eſt un animal dépravé.* Je vous avoue que ſi j'avois ainſi confondu la ſanté avec la ſainteté, & que la propoſition fût vraie, je me croirois très-propre à devenir un grand ſaint moi-même dans l'autre monde, ou du moins à me porter toujours bien dans celui-ci.

Je finis, Monſieur, en répondant à vos trois dernieres queſtions. Je n'abuſerai pas du tems que vous me donnez pour y réfléchir; c'eſt un ſoin que j'avois pris d'avance.

Un homme ou tout autre Etre ſenſible qui n'auroit jamais connu la douleur, auroit-il de la pitié, & ſeroit-il ému à la vue d'un enfant qu'on égorgeroit? Je réponds que non.

Pourquoi la populace à qui M. Rouſſeau accorde une ſi grande doſe de pitié, ſe repaît-elle avec tant d'avidité du ſpectacle d'un malheureux expirant ſur la roue? Par la même raiſon que vous allez pleurer au théâtre, & voir Seide égorger ſon pere, ou Thyeſte

boire le sang de son fils. La pitié est un sentiment si délicieux qu'il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'éprouver. D'ailleurs, chacun a une curiosité secrete d'étudier les mouvemens de la nature aux approches de ce moment redoutable que nul ne peut éviter. Ajoutez à cela le plaisir d'être pendant deux mois l'orateur du quartier & de raconter pathétiquement aux voisins la belle mort du dernier roué.

L'affection que les femelles des animaux témoignent pour leurs petits, a-t-elle ces petits pour objet, ou la mere ? D'abord la mere pour son besoin, puis les petits par habitude. Je l'avois dit dans le Discours. *Si par hasard c'étoit celle-ci, le bien-être des petits n'en seroit que plus assuré.* Je le croirois ainsi. Cependant cette maxime demande moins à être étendue que resserrée ; car, dès que les poussins sont éclos, on ne voit pas que la poule ait aucun besoin d'eux, & sa tendresse maternelle ne le cede pourtant à nulle autre.

Voilà, Monsieur, mes réponses. Remarquez au reste que, dans cette affaire comme dans celle du premier Discours, je suis toujours le monstre

qui ſoutient que l'homme eſt naturellement bon, & que mes adverſaires ſont toujours les honnêtes gens qui, à l'édification publique, s'efforcent de prouver que la nature n'a fait que des ſcélérats.

Je ſuis, autant qu'on peut l'être, de quelqu'un qu'on ne connoît point.

Monſieur, &c.



DISCOURS

SUR

L'ÉCONOMIE

POLITIQUE.



LE mot d'ECONOMIE, ou D'ŒCONOMIE vient de οἶκος, *maiſon*, & de νόμος, *loi*, & ne ſignifie originairement que le ſage & légitime gouvernement de la maiſon, pour le bien commun de toute la famille. Le ſens de ce terme a été dans la ſuite étendu au gouvernement de la grande famille, qui eſt l'Etat. Pour diſtinguer ces deux acceptions, on l'appelle dans ce dernier cas, *économie générale*, ou *politique*; & dans l'autre, *économie domeſtique*, ou *particuliere*. Ce n'eſt que de la premiere qu'il eſt queſtion dans cet article.

Quand il y auroit entre l'Etat & la famille autant de rapport que pluſieurs auteurs le prétendent, il ne s'enſuivroit pas pour cela que les regles de conduite propres à l'une de ces deux

sociétés, fussent convenables à l'autre: elles different trop en grandeur pour pouvoir être administrées de la même maniere, & il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domestique, où le pere peut tout voir par lui-même, & le gouvernement civil, où le chef ne voit presque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choses devinssent égales à cet égard, il faudroit que les talens, la force, & toutes les facultés du pere, augmentassent en raison de la grandeur de la famille, & que l'ame d'un puissant monarque fût à celle d'un homme ordinaire, comme l'étendue de son empire est à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'Etat pourroit-il être semblable à celui de la famille dont le fondement est si différent? Le pere étant physiquement plus fort que ses enfans aussi long-tems que son secours leur est nécessaire, le pouvoir paternel passe avec raison pour être établi par la nature. Dans la grande famille dont tous les membres sont naturellement égaux, l'autorité politique purement arbitraire quant à son institution, ne peut être fondée que sur des conventions, ni le

magiſtrat commander aux autres qu'en vertu des loix. Le pouvoir du pere ſur les enfans, fondé ſur leur avantage particulier, ne peut par ſa nature s'étendre juſqu'au droit de vie & de mort: mais le pouvoir ſouverain qui n'a d'autre objet que le bien commun, n'a d'autres bornes que celles de l'utilité publique bien entendue : diſtinction que j'expliquerai dans ſon lieu. Les devoirs du pere lui ſont dictés par des ſentimens naturels, & d'un ton qui lui permet rarement de déſobéir. Les chefs n'ont point de ſemblable regle, & ne ſont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, & dont il eſt en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore, c'eſt que les enfans n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du pere, il eſt évident que tous les droits de propriété lui appartiennent, ou émanent de lui; c'eſt tout le contraire dans la grande famille, où l'adminiſtration générale n'eſt établie que pour aſſurer la propriété particuliere qui lui eſt antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maiſon, eſt de conſerver & d'accroître le patrimoine du pere, afin qu'il puiſſe un jour le partager entre

ses enfans sans les appauvrir ; au lieu que la richesse du fisc n'est qu'un moyen, souvent fort mal entendu, pour maintenir les particuliers dans la paix & dans l'abondance. En un mot, la petite famille est destinée à s'éteindre, & à se résoudre un jour en plusieurs autres familles semblables ; mais la grande étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la premiere s'augmente pour se multiplier : & non-seulement il suffit que l'autre se conserve, mais on peut prouver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

Par plusieurs raisons tirées de la nature de la chose, le pere doit commander dans la famille. Premiérement, l'autorité ne doit pas être égale entre le pere & la mere ; mais il faut que le gouvernement soit un, & que dans les partages d'avis il y ait une voix prépondérante qui décide. 2°. Quelque légeres qu'on veuille supposer les incommodités particulieres à la femme ; comme elles sont toujours pour elle un intervalle d'inaction, c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté : car quand la balance est parfaitement égale, une paille suffit

pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inspection sur la conduite de sa femme; parce qu'il lui importe de s'assurer que les enfans, qu'il est forcé de reconnoitre & de nourrir, n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme qui n'a rien de semblable à craindre, n'a pas le même droit sur le mari. 3°. Les enfans doivent obéir au pere, d'abord par nécessité, ensuite par reconnoissance ; après avoir reçu de lui leurs besoins durant la moitié de leur vie, ils doivent consacrer l'autre à pourvoir aux siens. 4°. A l'égard des domestiques, ils lui doivent aussi leurs services en échange de l'entretien qu'il leur donne ; sauf à rompre le marché dès qu'il cesse de leur convenir. Je ne parle point de l'esclavage, parce qu'il est contraire à la nature, & qu'aucun droit ne peut l'autoriser.

Il n'y a rien de tout cela dans la société politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leur misere. La magistrature est-elle héréditaire, c'est souvent un enfant qui commande à des hommes : est-elle élective, mille inconvéniens se font sentir dans les élections,

& l'on perd dans l'un & l'autre cas tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un seul chef, vous êtes à la discrétion d'un maître qui n'a nulle raison de vous aimer ; si vous en avez plusieurs, il faut supporter à la fois leur tyrannie & leurs divisions. En un mot, les abus sont inévitables & leurs suites funestes dans toute société, où l'intérêt public & les loix n'ont aucune force naturelle, & sont sans cesse attaqués par l'intérêt personnel & les passions du chef & des membres.

Quoique les fonctions du pere de famille & du premier magistrat doivent tendre au même but, c'est par des voies si différentes; leur devoir & leurs droits sont tellement distingués, qu'on ne peut les confondre sans se former de fausses idées des loix fondamentales de la société, & sans tomber dans des erreurs fatales au genre-humain. En effet, si la voix de la nature est le meilleur conseil que doive écouter un bon pere pour bien remplir ses devoirs, elle n'est pour le magistrat qu'un faux guide qui travaille sans cesse à l'écarter des siens, & qui l'entraîne tôt ou tard à sa perte ou à celle de l'Etat, s'il n'est retenu par la plus sublime vertu. La

ſeule précaution néceſſaire au pere de famille, eſt de ſe garantir de la dépravation, & d'empêcher que les inclinations naturelles ne ſe corrompent en lui; mais ce ſont elles qui corrompent le magiſtrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à conſulter ſon cœur; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le ſien: ſa raiſon même lui doit être ſuſpecte, & il ne doit ſuivre d'autre regle que la raiſon publique, qui eſt la loi. Auſſi la nature a-t-elle fait une multitude de bons peres de famille; mais depuis l'exiſtence du monde, la ſageſſe humaine a fait bien peu de bons magiſtrats.

De tout ce que je viens d'expoſer, il s'enſuit que c'eſt avec raiſon qu'on a diſtingué l'*économie publique* de l'*économie particuliere*, & que la Cité n'ayant rien de commun avec la famille que l'obligation qu'ont les chefs de rendre heureux l'un & l'autre, leurs droits ne ſauroient dériver de la même ſource, ni les mêmes regles de conduite convenir à tous les deux. J'ai cru qu'il ſuffiroit de ce peu de lignes pour renverſer l'odieux ſyſtême que le chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé *Patriarcha*, auquel deux

hommes illuftres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour lui répondre : au refte, cette erreur eft fort ancienne, puifqu'Ariftote même, qui l'adopte en certains lieux de fes Politiques, juge à propos de la combattre en d'autres.

Je prie mes Lecteurs de bien diftinguer encore l'*économie publique* dont j'ai à parler, & que j'appelle *gouvernement*, de l'autorité fuprême que j'appelle *fouveraineté*; diftinction qui confifte en ce que l'une a le droit légiflatif, & oblige en certains cas le Corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puiffance exécutrice, & ne peut obliger que les particuliers. *Voyez* POLITIQUE & SOUVERAINETÉ.

Qu'on me permette d'employer pour un moment une comparaifon commune & peu exacte à bien des égards, mais propre à me faire mieux entendre.

Le Corps politique, pris individuellement, peut être confidéré comme un corps organifé, vivant, & femblable à celui de l'homme. Le pouvoir fouverain repréfente la tête; les loix & les coutumes font le cerveau, principe des nerfs & fiége de l'entendement, de la

volonté & des ſens, dont les juges & magiſtrats ſont les organes ; le commerce, l'induſtrie & l'agriculture, ſont la bouche & l'eſtomac qui préparent la ſubſiſtance commune ; les finances publiques ſont le ſang qu'une ſage *économie*, en faiſant les fonctions du cœur, renvoie diſtribuer par tout le corps la nourriture & la vie ; les citoyens ſont le corps & les membres qui font mouvoir, vivre, & travailler la machine, & qu'on ne ſauroit bleſſer en aucune partie, qu'auſſi-tôt l'impreſſion douloureuſe ne s'en porte au cerveau, ſi l'animal eſt dans un état de ſanté.

La vie de l'un & de l'autre eſt le *moi* commun au tout, la ſenſibilité réciproque, & la correſpondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à ceſſer, l'unité formelle à s'évanouir, & les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxta-poſition ? l'homme eſt mort, ou l'Etat eſt diſſout.

Le Corps politique eſt donc auſſi un être moral qui a une volonté ; & cette volonté générale, qui tend toujours à la conſervation & au bien-être du tout & de chaque partie, & qui eſt la ſource des loix, eſt pour tous les mem-

bres de l'Etat par rapport à eux & à lui, la regle du juſte & de l'injuſte; vérité qui, pour le dire en paſſant, montre avec combien de ſens tant d'Ecrivains ont traité de vol la ſubtilité preſcrite aux enfans de Lacédémone, pour gagner leur frugal repas, comme ſi tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime. *Voyez au mot* DROIT, la ſource de ce grand & lumineux principe, dont cet article eſt le développement.

Il eſt important de remarquer que cette regle de juſtice, ſure par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers; & la raiſon de ceci eſt évidente: c'eſt qu'alors la volonté de l'Etat, quoique générale par rapport à ſes membres, ne l'eſt plus par rapport aux autres Etats & à leurs membres, mais devient pour eux une volonté particuliere & individuelle, qui a ſa regle de juſtice dans la loi de nature, ce qui rentre également dans le principe établi: car alors la grande ville du monde devient le Corps politique dont la loi de nature eſt toujours la volonté générale, & dont les Etats & peuples divers ne ſont que des membres individuels.

De ces mêmes diſtinctions appliquées à chaque ſociété politique & à ſes membres, découlent les regles les plus univerſelles & les plus ſures ſur leſquelles on puiſſe juger d'un bon ou d'un mauvais Gouvernement, & en général, de la moralité de toutes les actions humaines.

Toute ſociété politique eſt compoſée d'autres ſociétés plus petites, de différentes eſpeces dont chacune a ſes intérêts & ſes maximes; mais ces ſociétés que chacun apperçoit, parce qu'elles ont une forme extérieure & autoriſée, ne ſont pas les ſeules qui exiſtent réellement dans l'Etat; tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit, en compoſent autant d'autres, permanentes ou paſſageres, dons la force n'eſt pas moins réelle pour être moins apparente, & dont les divers rapports bien obſervés ſont la véritable connoiſſance des mœurs. Ce ſont toutes ces aſſociations tacites ou formelles qui modifient de tant de manieres les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces ſociétés particulieres a toujours deux relations; pour les membres de l'aſſociation, c'eſt une volonté générale;

générale ; pour la grande ſociété, c'eſt une volonté particuliere, qui très-ſouvent ſe trouve droite au premier égard, & vicieuſe au ſecond. Tel peut être prêtre dévot, ou brave ſoldat, ou patricien zélé, & mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageuſe à la petite communauté, & très-pernicieuſe à la grande. Il eſt vrai que les ſociétés particulieres étant toujours ſubordonnées à celles qui les contiennent, on doit obéir à celle-ci préférablement aux autres, que les devoirs du citoyen vont avant ceux du ſénateur, & ceux de l'homme avant ceux du citoyen : mais malheureuſement l'intérêt perſonnel ſe trouve toujours en raiſon inverſe du devoir, & augmente à meſure que l'aſſociation devient plus étroite & l'engagement moins ſacré ; preuve invincible que la volonté la plus générale eſt auſſi toujours la plus juſte, & que la voix du peuple eſt en effet la voix de Dieu.

Il ne s'enſuit pas pour cela que les délibérations publiques ſoient toujours équitables ; elles peuvent ne l'être pas lorſqu'il s'agit d'affaires étrangeres ; j'en ai dit la raiſon. Ainſi, il n'eſt pas

impoffible qu'une République bien gouvernée faffe une guerre injufte. Il ne l'eft pas non plus que le confeil d'une démocratie paffe de mauvais décrets & condamne les innocens: mais cela n'arrivera jamais, que le peuple ne foit féduit par des intérêts particuliers, qu'avec du crédit & de l'éloquence quelques hommes adroits fauront fubftituer aux fiens. Alors autre chofe fera la délibération publique, & autre chofe la volonté générale. Qu'on ne m'oppofe donc point la démocratie d'Athenes, parce qu'Athenes n'étoit point en effet une démocratie, mais une ariftocratie très-tyrannique, gouvernée par des favans & des orateurs. Examinez avec foin ce qui fe paffe dans une délibération quelconque, & vous verrez que la volonté générale eft toujours pour le bien commun; mais très-fouvent il fe fait une fciffion fecrete, une confédération tacite, qui pour des vues particulieres fait éluder la difpofition naturelle de l'affemblée. Alors le Corps focial fe divife réellement en d'autres dont les membres prennent une volonté générale, bonne & jufte à l'égard de ces nouveaux corps, injufte & mauvaife à l'égard du

tout dont chacun d'eux se démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique à l'aide de ces principes, les contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de scrupule & d'honneur à certains égards, trompeurs & fripons à d'autres, foulant aux pieds les plus sacrés devoirs, & fideles jusqu'à la mort à des engagemens souvent illégitimes. C'est ainsi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque sorte d'hommage à la foi publique; c'est ainsi que les brigands mêmes, qui sont les ennemis de la vertu dans la grande société, en adorent le simulacre dans leurs cavernes.

En établissant la volonté générale pour premier principe de l'*économie publique* & regle fondamentale du Gouvernement, je n'ai pas cru nécessaire d'examiner sérieusement si les magistrats appartiennent au peuple ou le peuple aux magistrats, & si dans les affaires publiques on doit consulter le bien de l'Etat ou celui des chefs. Depuis long-tems cette question a été décidée d'une maniere par la pratique, & d'une autre par la raison; & en général ce seroit une grande folie d'espé-

rer que ceux qui dans le fait ſont les maîtres, préféreront un autre intérêt au leur. Il ſeroit donc à propos de diviſer encore l'*économie* publique en populaire & tyrannique. La premiere eſt celle de tout Etat, où regne entre le peuple & les chefs unité d'intérêt & de volonté ; l'autre exiſtera néceſſairement par-tout où le Gouvernement & le peuple auront des intérêts différens & par conſéquent des volontés oppoſées. Les maximes de celle-ci ſont inſcrites au long dans les archives de l'hiſtoire & dans les ſatyres de Machiavel. Les autres ne ſe trouvent que dans les écrits des philoſophes qui oſent reclamer les droits de l'humanité.

I. La premiere & plus importante maxime du Gouvernement légitime ou populaire, c'eſt-à-dire de celui qui a pour objet le bien du peuple, eſt donc, comme je l'ai dit, de ſuivre en tout la volonté générale ; mais pour la ſuivre il faut la connoître, & ſur-tout la bien diſtinguer de la volonté particuliere en commençant par ſoi-même ; diſtinction toujours fort difficile à faire, & pour laquelle il n'appartient qu'à la plus ſublime vertu de donner de ſuffiſantes lumieres. Comme pour vouloir

il faut être libre, une autre difficulté qui n'eſt gueres moindre, eſt d'aſſurer à la fois la liberté publique & l'autorité du Gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes uni par leurs beſoins mutuels dans la gran de ſociété, à s'unir plus étroitement par des ſociétés civiles; vous n'en trouverez point d'autre que celui d'aſſurer les biens, la vie, & la liberté de chaque membre par la protection de tous: or comment forcer des hommes à défendre la liberté de l'un d'entr'eux, ſans porter atteinte à celle des autres? & comment pourvoir aux beſoins publics ſans altérer la propriété particuliere de ceux qu'on force d'y contribuer? De quelques ſophiſmes qu'os puiſſe colorer tout cela, il eſt certaique ſi l'on peut contraindre ma volonté, je ne ſuis plus libre, & que je ne ſuis plus maître de mon bien, ſi quelqu'autre peut y toucher. Cette difficulté, qui devoit ſembler inſurmontable, a été levée avec la premiere par la plus ſublime de toutes les inſtitutions humaines, ou plutôt par une inſpiration céleſte, qui apprit à l'homme à imiter ici-bas les décrets immuables de la Divinité. Par quel art inconcevable a-t-on

pu trouver le moyen d'aſſujettir les hommes pour les rendre libres ? d'employer au ſervice de l'Etat les biens, les bras, & la vie même de tous ſes membres, ſans les contraindre & ſans les conſulter ? d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu ? de faire valoir leur conſentement contre leur refus, & de les forcer à ſe punir eux-mêmes, quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu ? Comment ſe peut-il faire qu'ils obéiſſent & que perſonne ne commande, qu'ils ſervent & n'aient point de maître ; d'autant plus libres en effet que ſous une apparente ſujétion, nul ne perd de ſa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre ? Ces prodiges ſont l'ouvrage de la loi. C'eſt à la loi ſeule que les hommes doivent la juſtice & la liberté. C'eſt cet organe ſalutaire de la volonté de tous, qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes. C'eſt cette voix céleſte qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raiſon publique, & lui apprend à agir ſelon les maximes de ſon propre jugement, & à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'eſt elle ſeule auſſi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent ; car ſi-

tôt qu'indépendamment des loix, un homme en prétend soumettre un autre à sa volonté privée, il sort à l'instant de l'état civil, & se met vis-à-vis de lui dans le pur état de nature où l'obéissance n'est jamais prescrite que par la nécessité.

Le plus pressant intérêt du chef, de même que son devoir le plus indispensable, est donc de veiller à l'observation des loix dont il est le ministre, & sur lesquelles est fondée toute son autorité. S'il doit les faire observer aux autres, à plus forte raison doit-il les observer lui-même qui jouit de toute leur faveur. Car son exemple est de telle force, que quand même le peuple voudroit bien souffrir qu'il s'affranchît du joug de la loi, il devroit se garder de profiter d'une si dangereuse prérogative, que d'autres s'efforceroient bientôt d'usurper à leur tour, & souvent à son préjudice. Au fond, comme tous les engagemens de la société sont réciproques par leur nature, il n'est pas possible de se mettre au-dessus de la loi sans renoncer à ses avantages, & personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne. Par la même raison nulle exemption de la

loi ne ſera jamais accordée à quelque titre que ce puiſſe être dans un Gouvernement bien policé. Les citoyens mêmes qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompenſés par des honneurs & jamais par des privileges : car la République eſt à la veille de ſa ruine, ſi-tôt que quelqu'un peut penſer qu'il eſt beau de ne pas obéir aux loix. Mais ſi jamais la nobleſſe ou le militaire, ou quelqu'autre ordre de l'Etat, adoptoit une pareille maxime, tout ſeroit perdu ſans reſſource.

La puiſſance des loix dépend encore plus de leur propre ſageſſe que de la ſévérité de leurs miniſtres, & la volonté publique tire ſon plus grand poids de la raiſon qui l'a dictée : c'eſt pour cela que Platon regarde comme une précaution très-importante de mettre toujours à la tête des édits un préambule raiſonné qui en montre la juſtice & l'utilité. En effet, la premiere des loix eſt de reſpecter les loix : la rigueur des châtimens n'eſt qu'une vaine reſſource imaginée par de petits eſprits pour ſubſtituer la terreur à ce reſpect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les ſupplices ſont le plus terribles, ſont auſſi

ceux où ils sont le plus fréquens; de sorte que la cruauté des peines ne marque gueres que la multitude des infracteurs, & qu'en punissant tout avec la même sévérité, l'on force les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

Mais quoique le Gouvernement ne soit pas le maître de la loi, c'est beaucoup d'en être le garant & d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'est qu'en cela que consiste le talent de régner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, & il n'y en a pas même beaucoup à gagner les cœurs; car l'expérience a depuis long-tems appris au peuple à tenir grand compte à ses chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas, & à les adorer quand il n'en est pas haï. Un imbécille obéi peut comme un autre punir les forfaits: le véritable homme d'Etat sait les prévenir; c'est sur les volontés encore plus que sur les actions qu'il étend son respectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fît bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, & le chef-d'œuvre de ses travaux seroit de pouvoir rester oisif. Il est certain, du moins, que le plus grand ta-

lent des chefs eſt de déguiſer leur pouvoir pour le rendre moins odieux, & de conduire l'Etat ſi paiſiblement, qu'il ſemble n'avoir pas beſoin de conducteurs.

Je conclus donc que comme le premier devoir du légiſlateur eſt de conformer les loix à la volonté générale, la premiere regle de l'*économie* publique eſt que l'adminiſtration ſoit conforme aux loix. C'en ſera même aſſez pour que l'Etat ne ſoit pas mal gouverné, ſi le légiſlateur a pourvu, comme il le devoit, à tout ce qu'exigeoient les lieux, le climat, le ſol, les mœurs, le voiſinage, & tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à inſtituer. Ce n'eſt pas qu'il ne reſte encore une infinité de détails de police & d'*économie*, abandonnés à la ſageſſe du Gouvernement: mais il a toujours deux regles infaillibles pour ſe bien conduire dans ces occaſions; l'une eſt l'eſprit de la loi qui doit ſervir à la déciſion des cas qu'elle n'a pu prévoir; l'autre eſt la volonté générale, ſource & ſupplément de toutes les loix, & qui doit toujours être conſultée à leur défaut. Comment, me dira-t-on, connoître la volonté générale dans les cas où elle

ne s'eſt point expliquée? Faudra-t-il aſſembler toute la nation à chaque événement imprévu? Il faudra d'autant moins l'aſſembler, qu'il n'eſt pas ſûr que ſa déciſion fût l'expreſſion de la volonté générale; que ce moyen eſt impraticable dans un grand peuple, & qu'il eſt rarement néceſſaire quand le Gouvernement eſt bien intentionné: car les chefs ſavent aſſez que la volonté générale eſt toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'eſt-à-dire, le plus équitable; de ſorte qu'il ne faut qu'être juſte pour s'aſſurer de ſuivre la volonté générale. Souvent quand on la choque trop ouvertement, elle ſe laiſſe appercevoir malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'eſt poſſible les exemples à ſuivre en pareil cas. A la Chine, le Prince a pour maxime conſtante de donner le tort à ſes Officiers dans toutes les altercations qui s'élevent entr'eux & le peuple. Le pain eſt-il cher dans une province? l'Intendant eſt mis en priſon: ſe fait-il dans une autre une émeute? le Gouverneur eſt caſſé, & chaque Mandarin répond ſur ſa tête de tout le mal qui arrive dans ſon département. Ce n'eſt

pas qu'on n'examine enſuite l'affaire dans un procès régulier; mais une longue expérience en a fait prévenir ainſi le jugement. L'on a rarement en cela quelque injuſtice à réparer; & l'empereur perſuadé que la clameur publique ne s'éleve jamais ſans ſujet, démêle toujours au-travers des cris ſéditieux qu'il punit, de juſtes griefs qu'il redreſſe.

C'eſt beaucoup que d'avoir fait régner l'ordre & la paix dans toutes les parties de la République; c'eſt beaucoup que l'Etat ſoit tranquille & la loi reſpectée; mais ſi l'on ne fait rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité, & le Gouvernement ſe fera difficilement obéir s'il ſe borne à l'obéiſſance. S'il eſt bon de ſavoir employer les hommes tels qu'ils ſont, il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a beſoin qu'ils ſoient; l'autorité la plus abſolue eſt celle qui pénetre juſqu'à l'intérieur de l'homme, & ne s'exerce pas moins ſur la volonté que ſur les actions. Il eſt certain que les peuples ſont à la longue ce que le Gouvernement les fait être. Guerriers, citoyens, hommes, quand il le veut; populace & canaille

quand il lui plaît: & tout Prince qui méprise ses sujets, se déshonore lui-même en montrant qu'il n'a pas su les rendre estimables. Formez donc des hommes si vous voulez commander à des hommes; si vous voulez qu'on obéisse aux loix, faites qu'on les aime, & que pour faire ce qu'on doit, il suffise de songer qu'on le doit faire. C'étoit-là le grand art des Gouvernemens anciens, dans ces tems reculés où les philosophes donnoient des loix aux peuples, & n'employoient leur autorité qu'à les rendre sages & heureux. De-là tant de loix somptuaires, tant de réglemens sur les mœurs, tant de maximes publiques admises ou rejettées avec le plus grand soin. Les tyrans mêmes n'oublioient pas cette importante partie de l'administration, & on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs esclaves avec autant de soin qu'en avoient les magistrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos Gouvernemens modernes qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il soit nécessaire ou possible d'aller jusques-là.

II. Seconde regle essentielle de l'é-

conomie publique, non moins importante que la premiere. Voulez-vous que la volonté générale soit accomplie? faites que toutes les volontés particulieres s'y rapportent; & comme la vertu n'est que cette conformité de la volonté particuliere à la générale, pour dire la même chose en un mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étoient moins aveuglés par leur ambition, ils verroient combien il est impossible qu'aucun établissement, quel qu'il soit, puisse marcher selon l'esprit de son institution, s'il n'est dirigé selon la loi du devoir; ils sentiroient que le plus grand ressort de l'autorité publique est dans le cœur des citoyens, & que rien ne peut suppléer aux mœurs pour le maintien du Gouvernement. Non-seulement il n'y a que des gens de bien qui sachent administrer les loix, mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui sachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords, ne tardera pas à braver les supplices; châtiment moins rigoureux, moins continuel, & auquel on a du moins l'espoir d'échapper; & quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité

pour mal faire, ne manquent gueres de moyens d'éluder la loi, ou d'échapper à la peine. Alors, comme tous les intérêts particuliers se réunissent contre l'intérêt général qui n'est plus celui de personne, les vices publics ont plus de force pour énerver les loix, que les loix n'en ont pour réprimer les vices; & la corruption du peuple & des chefs s'étend enfin jusqu'au Gouvernement, quelque sage qu'il puisse être: le pire de tous les abus est de n'obéir en apparence aux loix que pour les enfreindre en effet avec sureté. Bientôt les meilleures loix deviennent les plus funestes: il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'existassent pas; ce seroit une ressource qu'on auroit encore quand il n'en reste plus. Dans une pareille situation, l'on ajoute vainement édits sur édits, réglemens sur réglemens. Tout cela ne sert qu'à introduire d'autres abus sans corriger les premiers. Plus vous multipliez les loix, plus vous les rendez méprisables; & tous les surveillans que vous instituez ne sont que de nouveaux infracteurs destinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part. Bientôt le prix de la vertu devient celui du

brigandage: les hommes les plus vils sont les plus accrédités; plus ils sont grands, plus ils sont méprisables; leur infamie éclate dans leurs dignités, & ils sont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achetent les suffrages des chefs ou la protection des femmes, c'est pour vendre à leur tour la justice, le devoir & l'Etat; & le peuple qui ne voit pas que ses vices sont la premiere cause de ses malheurs, murmure & s'écrie en gémissant: " Tous mes maux ne ,, viennent que de ceux que je paye ,, pour m'en garantir ,,.

C'est alors qu'à la voix du devoir qui ne parle plus dans les cœurs, les chefs sont forcés de substituer le cri de la terreur ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'est alors qu'il faut recourir à toutes les petites & misérables ruses qu'ils appellent *maximes d'Etat*, & *mysteres du cabinet.* Tout ce qui reste de vigueur au Gouvernement est employé par ses membres à se perdre & supplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent abandonnées, ou ne se font qu'à mesure que l'intérêt personnel le demande, & selon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces

grands politiques eſt de faſciner tellement les yeux de ceux dont ils ont beſoin, que chacun croye travailler pour ſon intérêt en travaillant pour le leur ; je dis le leur, ſi tant eſt qu'en effet le véritable intérêt des chefs ſoit d'anéantir les peuples pour les ſoumettre, & de ruiner leur propre bien pour s'en aſſurer la poſſeſſion.

Mais quand les citoyens aiment leur devoir, & que les dépoſitaires de l'autorité publique s'appliquent ſincérement à nourrir cet amour par leur exemple & par leurs ſoins, toutes les difficultés s'évanouiſſent, l'adminiſtration prend une facilité qui la diſpenſe de cet art ténébreux dont la noirceur fait tout le myſtere. Ces eſprits vaſtes, ſi dangereux & ſi admirés, tous ces grands miniſtres dont la gloire ſe confond avec les malheurs du peuple, ne ſont plus regrettés : les mœurs publiques ſuppléent au génie des chefs ; & plus la vertu regne, moins les talens ſont néceſſaires. L'ambition même eſt mieux ſervie par le devoir que par l'uſurpation : le peuple convaincu que ſes chefs ne travaillent qu'à faire ſon bonheur, les diſpenſe par ſa déférence de travailler à affermir leur pouvoir ;

& l'hiſtoire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime & dont il eſt aimé, eſt cent fois plus abſolue que toute la tyrannie des uſurpateurs. Ceci ne ſignifie pas que le Gouvernement doive craindre d'uſer de ſon pouvoir, mais qu'il n'en doit uſer que d'une maniere légitime. On trouvera dans l'hiſtoire mille exemples de chefs ambitieux ou puſillanimes, que la molleſſe ou l'orgueil ont perdus, aucun qui ſe ſoit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la foibleſſe. Il faut être ſévere pour être juſte: ſouffrir la méchanceté qu'on a le droit & le pouvoir de réprimer, c'eſt être méchant ſoi-même. *Sicuti enim eſt aliquando miſericordia puniens, ita eſt crudelitas parcens.* Aug. Epiſt. 54.

Ce n'eſt pas aſſez de dire aux citoyens, ſoyez bons; il faut leur apprendre à l'être; & l'exemple même, qui eſt à cet égard la premiere leçon, n'eſt pas le ſeul moyen qu'il faille employer: l'amour de la patrie eſt le plus efficace; car comme je l'ai déjà dit, tout homme eſt vertueux quand ſa volonté particuliere eſt conforme en tout

à la volonté générale, & nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

Il femble que le fentiment de l'humanité s'évapore & s'affoibliffe en s'étendant fur toute la terre, & que nous ne faurions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple Européen. Il faut en quelque maniere borner & comprimer l'intérêt & la commifération pour lui donner de l'activité. Or comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il eft bon que l'humanité concentrée entre les concitoyens, prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de fe voir, & par l'intérêt commun qui les réunit. Il eft certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie: ce fentiment doux & vif qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui fans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les paffions. C'eft lui qui produifit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, & tant de grands hommes dont les antiques vertus paffent pour des fables depuis

que l'amour de la patrie est tourné en dérision. Ne nous en étonnons pas ; les transports des cœurs tendres paroissent autant de chimeres à quiconque ne les a point sentis ; & l'amour de la patrie plus vif & plus délicieux cent fois que celui d'une maîtresse, ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant : mais il est aisé de remarquer dans tous les cœurs qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inspire, cette ardeur bouillante & sublime dont ne brille pas la plus pure vertu quand elle en est séparée. Osons opposer Socrate même à Caton : l'un étoit plus philosophe, & l'autre plus citoyen. Athenes étoit déjà perdue, & Socrate n'avoit plus de patrie que le monde entier : Caton porta toujours la sienne au fond de son cœur ; il ne vivoit que pour elle & ne put lui survivre. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes : mais entre César & Pompée, Caton semble un dieu parmi des mortels. L'un instruit quelques particuliers, combat les sophistes, & meurt pour la vérité : l'autre défend l'Etat, la liberté, les loix contre les conquérans du monde, & quitte enfin la terre quand il n'y voit plus de patrie à ser-

vir. Un digne éleve de Socrate feroit le plus vertueux de fes contemporains; un digne émule de Caton en feroit le plus grand. La vertu du premier feroit fon bonheur, le fecond chercheroit fon bonheur dans celui de tous. Nous ferions inftruits par l'un & conduits par l'autre, & cela feul décideroit de la préférence: car on n'a jamais fait un peuple de fages, mais il n'eft pas impoffible de rendre un peuple heureux.

Voulons-nous que les peuples foient vertueux? commençons donc par leur faire aimer la patrie: mais comment l'aimeront-ils, fi la patrie n'eft rien de plus pour eux que pour des étrangers, & qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refufer à perfonne? Ce feroit bien pis s'ils n'y jouiffoient pas même de la fureté civile, & que leurs biens, leur vie ou leur liberté fuffent à la difcrétion des hommes puiffans, fans qu'il leur fût poffible ou permis d'ofer reclamer les loix. Alors foumis aux devoirs de l'état civil, fans jouir même des droits de l'état de nature & fans pouvoir employer leurs forces pour fe défendre, ils feroient par conféquent dans la pire condition où fe puiffent trouver des hommes libres, & le mot

de *patrie* ne pourroit avoir pour eux qu'un ſens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puiſſe offenſer ou couper un bras, que la douleur ne s'en porte à la tête; & il n'eſt pas plus croyable que la volonté générale conſente qu'un membre de l'Etat quel qu'il ſoit en bleſſe ou détruiſe un autre, qu'il ne l'eſt que les doigts d'un homme uſant de ſa raiſon aillent lui crever les yeux. La ſureté particuliere eſt tellement liée avec la confédération publique, que ſans les égards que l'on doit à la foibleſſe humaine, cette convention ſeroit diſſoute par le droit, s'il périſſoit dans l'Etat un ſeul citoyen qu'on eût pu ſecourir; ſi l'on en retenoit à tort un ſeul en priſon, & s'il ſe perdoit un ſeul procès avec une injuſtice évidente: car les conventions fondamentales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans l'union ſociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la ſeule force qui fait la diſſolution de l'Etat civil.

En effet, l'engagement du Corps de la nation n'eſt-il pas de pourvoir à la conſervation du dernier de ſes membres avec autant de ſoin qu'à celle de

tous les autres? & le salut d'un citoyen est-il moins la cause commune que celui de tout l'Etat? Qu'on nous dise qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous, j'admirerai cette sentence dans la bouche d'un digne & vertueux patriote qui se consacre volontairement & par devoir à la mort pour le salut de son pays; mais si l'on entend qu'il soit permis au Gouvernement de sacrifier un innocent au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventée, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse admettre, & la plus directement opposée aux loix fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens & leurs vies à la défense de chacun d'eux, afin que la foiblesse particuliere fût toujours protégée par la force publique, & chaque membre par tout l'Etat. Après avoir par supposition retranché du peuple un individu après l'autre, pressez les partisans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par *le Corps de l'Etat*, & vous verrez qu'ils le réduiront à la fin à un petit nombre d'hommes qui ne

ſont pas le peuple, mais les officiers du peuple; & qui s'étant obligés par un ſerment particulier à périr eux-mêmes pour ſon ſalut, prétendent prouver par-là que c'eſt à lui de périr pour le leur.

Veut-on trouver des exemples de la protection que l'Etat doit à ſes membres, & du reſpect qu'il doit à leurs perſonnes? ce n'eſt que chez les plus illuſtres & les plus courageuſes nations de la terre qu'il faut les chercher, & il n'y a gueres que les peuples libres où l'on ſache ce que vaut un homme. A Sparte, on ſait en quelle perplexité ſe trouvoit toute la République lorſqu'il étoit queſtion de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme étoit une affaire ſi importante, que dans toute la grandeur d'Alexandre, ce puiſſant Monarque n'eût oſé de ſang-froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'accuſé n'eût comparu pour ſe défendre devant ſes concitoyens, & n'eût été condamné par eux. Mais les Romains ſe diſtinguerent au-deſſus de tous les peuples de la terre par les égards du Gouvernement pour les particuliers, & par ſon attention ſcrupuleuſe à reſpecter les droits

droits inviolables de tous les membres de l'État. Il n'y avoit rien de si sacré que la vie des simples citoyens; il ne falloit pas moins que l'assemblée de tout le peuple pour en condamner un : le Sénat même, ni les consuls, dans toute leur majesté, n'en avoient pas le droit, & chez le plus puissant peuple du monde, le crime & la peine d'un citoyen étoit une désolation publique; aussi parut-il si dur d'en verser le sang pour quelque crime que ce pût être, que par la loi *Porcia* la peine de mort fut commuée en celle de l'exil, pour tous ceux qui voudroient survivre à la perte d'une si douce patrie. Tout respiroit à Rome & dans les armées cet amour des concitoyens les uns pour les autres, & ce respect pour le nom romain qui élevoit le courage & animoit la vertu de quiconque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'esclavage, la couronne civique de celui qui avoit sauvé la vie à un autre, étoient ce qu'on regardoit avec le plus de plaisir dans la pompe des triomphes; & il est à remarquer que des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles ac-

tions, il n'y avoit que la civique & celle des triomphateurs qui fussent d'herbe & de feuilles, toutes les autres n'étoient que d'or. C'est ainsi que Rome fut vertueuse & devint la maîtresse du monde. Chefs ambitieux! Un pâtre gouverne ses chiens & ses troupeaux, & n'est que le dernier des hommes. S'il est beau de commander, c'est quand ceux qui nous obéissent peuvent nous honorer : respectez donc vos concitoyens, & vous vous rendrez respectables; respectez la liberté, & votre puissance augmentera tous les jours : ne passez jamais vos droits, & bientôt ils seront sans bornes.

Que la patrie se montre donc la mere commune des citoyens, que les avantages dont ils jouissent dans leur pays le leur rende cher, que le Gouvernement leur laisse assez de part à l'administration publique pour sentir qu'ils sont chez eux, & que les loix ne soient à leurs yeux que les garans de la commune liberté. Ces droits, tout beaux qu'ils sont, appartiennent à tous les hommes; mais sans paroître les attaquer directement, la mauvaise volonté des chefs en réduit aisément l'effet à rien. La loi dont on abuse sert à la fois

au puissant d'arme offensive, & de bouclier contre le foible, & le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de plus nécessaire, & peut-être de plus difficile dans le Gouvernement, c'est une intégrité sévere à rendre justice à tous, & sur-tout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est déjà fait, quand on a des pauvres à défendre & des riches à contenir. C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des loix; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche & contre la misere du pauvre; le premier les élude, le second leur échappe; l'un brise la toile, & l'autre passe au-travers.

C'est donc une des plus importantes affaires du Gouvernement, de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler, ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement distribués sur le territoire, & entassés dans un lieu tandis que les autres se dépeuplent; les arts d'agrément, & de pure

induſtrie favoriſés aux dépens des métiers utiles & pénibles; l'agriculture ſacrifiée au commerce; le publicain rendu néceſſaire par la mauvaiſe adminiſtration des deniers de l'Etat; enfin la vénalité pouſſée à tel excès, que la conſidération ſe compte avec les piſtoles, & que les vertus mêmes ſe vendent à prix d'argent: telles ſont les cauſes les plus ſenſibles de l'opulence & de la miſere, de l'intérêt particulier ſubſtitué à l'intérêt public, de la haine mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cauſe commune, de la corruption du peuple, & de l'affoibliſſement de tous les reſſorts du Gouvernement. Tels ſont par conſéquent les maux qu'on guérit difficilement quand ils ſe font ſentir, mais qu'une ſage adminiſtration doit prévenir, pour maintenir avec les bonnes mœurs le reſpect pour les loix, l'amour de la patrie, & la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions ſeront inſuffiſantes, ſi l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'*économie* publique, par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut ſubſiſter ſans la liberté, ni la li-

berté sans la vertu, ni la vertu sans les citoyens : vous aurez tout si vous formez des citoyens ; sans cela vous n'aurez que de méchans esclaves, à commencer par les chefs de l'Etat. Or, former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour ; & pour les avoir hommes, il faut les instruire enfans. Qu'on me dise que quiconque a des hommes à gouverner, ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne sont pas susceptibles ; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux les passions, & que l'exécution d'un pareil projet ne seroit pas plus desirable que possible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'auroit point de passions seroit certainement un fort-mauvais citoyen : mais il faut convenir aussi que si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre, & ce qui est véritablement beau, plutôt que ce qui est difforme. Si, par exemple, on les exerce assez-tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le Corps de l'Etat, & à n'appercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence

que comme une partie de la fienne, ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque forte avec ce plus grand tout, à fe fentir membres de la patrie, à l'aimer de ce fentiment exquis que tout homme ifolé n'a que pour foi-même, à élever perpétuellement leur ame à ce grand objet, & à transformer ainfi en une vertu fublime, cette difpofition dangereufe d'où naiffent tous nos vices. Non-feulement la Philofophie démontre la poffibilité de ces nouvelles directions, mais l'Hiftoire en fournit mille exemples éclatans : s'ils font fi rares parmi nous, c'eft que perfonne ne fe foucie qu'il y ait des citoyens, & qu'on s'avife encore moins de s'y prendre affez tôt pour les former. Il n'eft plus tems de changer nos inclinations naturelles quand elles ont pris leur cours, & que l'habitude s'eft jointe à l'amour-propre ; il n'eft plus tems de nous tirer hors de nous-mêmes, quand une fois le *moi humain* concentré dans nos cœurs y a acquis cette méprifable activité qui abforbe toute vertu & fait la vie des petites ames. Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres paffions qui l'é-

touffent? & que reste-t-il pour les concitoyens d'un cœur déjà partagé entre l'avarice, une maîtresse, & la vanité?

C'est du premier moment de la vie, qu'il faut apprendre à mériter de vivre, & comme on participe en naissant aux droits des citoyens, l'instant de notre naissance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des loix pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance, qui enseignent à obéir aux autres; & comme on ne laisse pas la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumieres & aux préjugés des peres l'éducation de leurs enfans, qu'elle importe à l'Etat encore plus qu'aux peres; car selon le cours de la nature, la mort du pere lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en sent tôt ou tard les effets; l'Etat demeure & la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des peres, & se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que chan-

ger de nom, & qu'ils auront en commun, ſous le nom de citoyens, la même autorité ſur leurs enfans qu'ils exerçoient ſéparément ſous le nom de *peres*, & n'en ſeront pas moins obéis en parlant au nom de la loi, qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, ſous des regles preſcrites par le Gouvernement, & ſous des magiſtrats établis par le Souverain, eſt donc une des maximes fondamentales du Gouvernement populaire ou légitime. Si les enfans ſont élevés en commun dans le ſein de l'égalité, s'ils ſont imbus des loix de l'Etat & des maximes de la volonté générale, s'ils ſont inſtruits à les reſpecter par-deſſus toutes choſes, s'ils ſont environnés d'exemples & d'objets qui leur parlent ſans ceſſe de la tendre mere qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens ineſtimables qu'ils reçoivent d'elle, & du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainſi à ſe chérir mutuellement comme des freres, à ne vouloir jamais que ce que veut la ſociété, à ſubſtituer des actions d'hommes & de citoyens au ſtérile & vain babil des ſophiſtes, & à devenir un

jour les défenseurs & les peres de la patrie dont ils auront été si long-tems les enfans.

Je ne parlerai point des magistrats destinés à présider à cette éducation ; qui certainement est la plus importante affaire de l'Etat. On sent que si de telles marques de la confiance publique étoient légérement accordées, si cette fonction sublime n'étoit pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres le prix de leurs travaux, l'honorable & doux repos de leur vieillesse, & le comble de tous les honneurs, toute l'entreprise seroit inutile & l'éducation sans succès ; car partout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, & le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit, & la vertu même perd son crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illustres, courbés sous le faix de leurs lauriers, prêchent le courage; que des magistrats integres, blanchis dans la pourpre & sur les tribunaux, enseignent la justice; les uns & les autres se formeront ainsi de vertueux successeurs, & transmettront d'âge en âge aux générations suivantes, l'expérience & les

talens des chefs, le courage & la vertu des citoyens, & l'émulation commune à tous de vivre & mourir pour la patrie.

Je ne sache que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique; savoir, les Crétois, les Lacédémoniens, & les anciens Perses: chez tous les trois elle eut le plus grand succès, & fit des prodiges chez les deux derniers. Quand le monde s'est trouvé divisé en nations trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable; & d'autres raisons que le Lecteur peut voir aisément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'est une chose très-remarquable que les Romains aient pu s'en passer; mais Rome fut durant cinq cents ans un miracle continuel, que le monde ne doit plus espérer de revoir. La vertu des Romains engendrée par l'horreur de la tyrannie & des crimes des tyrans, & par l'amour inné de la patrie, fit de toutes leurs maisons autant d'écoles de citoyens; & le pouvoir sans bornes des peres sur leurs enfans, mit tant de sévérité dans la police particuliere, que le pere plus craint que les magistrats, étoit dans son tribunal

domeſtique le cenſeur des mœurs & le vengeur des loix. *Voyez* EDUCATION.

C'eſt ainſi qu'un Gouvernement attentif & bien intentionné, veillant ſans ceſſe à maintenir ou rappeller chez le peuple l'amour de la patrie & les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui réſultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le ſort de la République, & contient dans d'étroites bornes cet intérêt perſonnel, qui iſole tellement les particuliers, que l'Etat s'affoiblit par leur puiſſance & n'a rien à eſpérer de leur bonne volonté. Par-tout où le peuple aime ſon pays, reſpecte les loix, & vit ſimplement, il reſte peu de choſe à faire pour le rendre heureux; & dans l'adminiſtration publique où la fortune a moins de part qu'au ſort des particuliers, la ſageſſe eſt ſi près du bonheur que ces deux objets ſe confondent.

III. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir des citoyens & de les protéger; il faut encore ſonger à leur ſubſiſtance; & pourvoir aux beſoins publics eſt une ſuite évidente de la volonté générale, & le troiſieme devoir eſſentiel du Gouvernement. Ce devoir n'eſt pas, comme on

doit le sentir, de remplir les greniers des particuliers & les dispenser du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que pour l'acquérir le travail soit toujours nécessaire & ne soit jamais inutile. Il s'étend aussi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du fisc, & les dépenses de l'administration publique. Ainsi, après avoir parlé de l'*économie* générale par rapport au gouvernement des personnes, il nous reste à la considérer par rapport à l'administration des biens.

Cette partie n'offre pas moins de difficultés à résoudre, ni de contradictions à lever que la précédente. Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, & plus important à certains égards que la liberté même; soit parce qu'il tient de plus près à la conservation de la vie; soit parce que les biens étant plus faciles à usurper & plus pénibles à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui peut se ravir plus aisément; soit enfin parce que la propriété est le vrai fondement de la société civile, & le vrai garant des engagemens des citoyens : car si les biens ne répondoient pas des personnes,

rien ne feroit si facile que d'éluder ses devoirs & de se moquer des loix. D'un autre côté, il n'est pas moins sûr que le maintien de l'Etat & du Gouvernement exige des frais & de la dépense; & comme quiconque accorde la fin ne peut refuser les moyens, il s'ensuit que les membres de la société doivent contribuer de leurs biens à son entretien. De plus, il est difficile d'assurer d'un côté la propriété des particuliers sans l'attaquer d'un autre, & il n'est pas possible que tous les réglemens qui regardent l'ordre des successions, les testamens, les contrats, ne gênent les citoyens à certains égards sur la disposition de leur propre bien, & par conséquent sur leur droit de propriété.

Mais, outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui regne entre l'autorité de la loi & la liberté du citoyen, il y a, par rapport à la disposition des biens, une remarque importante à faire, qui leve bien des difficultés. C'est, comme l'a montré Puffendorf, que par la nature du droit de propriété, il ne s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, & qu'à l'instant qu'un homme est mort, son bien ne lui appartient plus. Ainsi, lui prescrire

les conditions sous lesquelles il en peut disposer, c'est au fond moins altérer son droit en apparence, que l'étendre en effet.

En général, quoique l'institution des loix qui reglent le pouvoir des particuliers dans la disposition de leur propre bien n'appartienne qu'au Souverain, l'esprit de ces loix que le Gouvernement doit suivre dans leur application, est que de pere en fils & de proche en proche, les biens de la famille en sortent & s'alienent le moins qu'il est possible. Il y a une raison sensible de ceci en faveur des enfans, à qui le droit de propriété seroit fort inutile, si le pere ne leur laissoit rien, & qui de plus ayant souvent contribué par leur travail à l'acquisition des biens du pere, sont de leur chef associés à son droit. Mais une autre raison plus éloignée & non moins importante, est que rien n'est plus funeste aux mœurs & à la République, que les changemens continuels d'état & de fortune entre les Citoyens; changemens qui sont la preuve & la source de mille désordres, qui bouleversent & confondent tout, & par lesquels ceux qui sont élevés pour une chose, se trouvant destinés pour une

autre, ni ceux qui montent, ni ceux qui defcendent, ne peuvent prendre les maximes ni les lumieres convenables à leur nouvel état, & beaucoup moins en remplir les devoirs. Je paffe à l'objet des finances publiques.

Si le peuple fe gouvernoit lui-même, & qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre l'adminiftration de l'Etat & les citoyens, ils n'auroient qu'à fe cottifer dans l'occafion, à proportion des befoins publics & des facultés des particuliers; & comme chacun ne perdroit jamais de vue le recouvrement ni l'emploi des deniers, il ne pourroit fe gliffer ni fraude ni abus dans leur maniement : l'Etat ne feroit jamais obéré de dettes, ni le peuple accablé d'impôts, ou du moins la fureté de l'emploi le confoleroit de la dureté de la taxe. Mais les chofes ne fauroient aller ainfi; & quelque borné que foit un Etat, la fociété civile y eft toujours trop nombreufe pour pouvoir être gouvernée par tous fes membres. Il faut néceffairement que les deniers publics paffent par les mains des chefs, lefquels, outre l'intérêt de l'Etat, ont tous le leur particulier, qui n'eft pas le dernier écouté. Le peuple de fon côté, qui

s'apperçoit plutôt de l'avidité des chefs & de leurs folles dépenses, que des besoins publics, murmure de se voir dépouiller du nécessaire pour fournir au superflu d'autrui ; & quand une fois ces manœuvres l'ont aigri jusqu'à certain point, la plus integre administration ne viendroit pas à bout de rétablir la confiance. Alors si les contributions sont volontaires, elles ne produisent rien ; si elles sont forcées, elles sont illégitimes ; & c'est dans cette cruelle alternative de laisser périr l'Etat ou d'attaquer le droit sacré de la propriété, qui en est le soutien, que consiste la difficulté d'une juste & sage *économie*.

La premiere chose que doit faire, après l'établissement des loix, l'instituteur d'une République, c'est de trouver un fonds suffisant pour l'entretien des magistrats & autres officiers, & pour toutes les dépenses publiques. Ce fonds s'appelle *ærarium* ou *fisc*, s'il est en argent ; *domaine public*, s'il est en terres, & ce dernier est de beaucoup préférable à l'autre, par des raisons faciles à voir. Quiconque aura suffisamment réfléchi sur cette matiere, ne pourra gueres être à cet égard d'un autre avis que Bodin, qui regarde le domaine pu-

blic comme le plus honnête & le plus sûr de tous les moyens de pourvoir aux besoins de l'Etat; & il est à remarquer que le premier soin de Romulus, dans la division des terres, fut d'en destiner le tiers à cet usage. J'avoue qu'il n'est pas impossible que le produit du domaine mal administré, se réduise à rien; mais il n'est pas de l'essence du domaine d'être mal administré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être assigné ou accepté par l'assemblée du peuple ou des Etats du pays, qui doit ensuite en déterminer l'usage. Après cette solemnité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent, pour ainsi dire, de nature, & leurs revenus deviennent tellement sacrés, que c'est non-seulement le plus infame de tous les vols, mais un crime de lése-majesté, que d'en détourner la moindre chose au préjudice de leur destination. C'est un grand déshonneur pour Rome que l'intégrité du questeur Caton y ait été un sujet de remarque, & qu'un Empereur récompensant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu besoin d'ajouter que cet argent venoit du bien de sa famille, & non de celui de l'Etat. Mais s'il se trouve peu

de Galba, où chercherons-nous des Catons ? & quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels seront les chefs assez scrupuleux pour s'abstenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur discrétion, & pour ne pas s'en imposer bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines & scandaleuses dissipations avec la gloire de l'Etat, & les moyens d'étendre leur autorité, avec ceux d'augmenter sa puissance ? C'est sur-tout en cette délicate partie de l'administration, que la vertu est le seul instrument efficace, & que l'intégrité du magistrat est le seul frein capable de contenir son avarice. Les livres & tous les comptes des régisseurs servent moins à déceler leurs infidélités qu'à les couvrir ; & la prudence n'est jamais aussi prompte à imaginer de nouvelles précautions, que la friponnerie à les éluder. Laissez donc les registres & papiers, & remettez les finances en des mains fidelles ; c'est le seul moyen qu'elles soient fidèlement régies.

Quand une fois les fonds publics sont établis, les chefs de l'Etat en sont de droit les administrateurs ; car cette administration fait une partie du Gou-

vernement, toujours effentielle, quoique non toujours également : fon influence augmente à mefure que celle des autres refforts diminue; & l'on peut dire qu'un Gouvernement eft parvenu à fon dernier degré de corruption, quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent : or, comme tout Gouvernement tend fans ceffe au relâchement, cette feule raifon montre pourquoi nul Etat ne peut fubfifter fi fes revenus n'augmentent fans ceffe.

Le premier fentiment de la néceffité de cette augmentation, eft auffi le premier figne du défordre intérieur de l'Etat; & le fage adminiftrateur, en fongeant à trouver de l'argent pour pourvoir au befoin préfent, ne néglige pas de rechercher la caufe éloignée de ce nouveau befoin : comme un marin voyant l'eau gagner fon vaiffeau, n'oublie pas en faifant jouer les pompes, de faire auffi chercher & boucher la voie.

De cette regle découle la plus importante maxime de l'adminiftration des finances, qui eft de travailler avec beaucoup plus de foin à prévenir les befoins, qu'à augmenter les revenus; de quelque diligence qu'on puiffe ufer,

le secours qui ne vient qu'après le mal, & plus lentement, laisse toujours l'Etat en souffrance : tandis qu'on songe à remédier à un mal, un autre se fait déjà sentir, & les ressources mêmes produisent de nouveaux inconvéniens; de sorte qu'à la fin la nation s'obere, le peuple est foulé, le Gouvernement perd toute sa vigueur, & ne fait plus que peu de chose avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie, découloient les prodiges des Gouvernemens anciens, qui faisoient plus avec leur parsimonie, que les nôtres avec tous leurs trésors; & c'est peut-être de-là qu'est dérivée l'acception vulgaire du mot d'*économie*, qui s'entend plutôt du sage ménagement de ce qu'on a, que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public, qui rend à l'Etat à proportion de la probité de ceux qui le régissent, si l'on connoissoit assez toute la force de l'administration générale, sur-tout quand elle se borne aux moyens légitimes, on seroit étonné des ressources qu'ont les chefs pour prévenir tous les besoins publics, sans toucher aux biens des particuliers. Comme ils sont

les maîtres de tout le commerce de l'État, rien ne leur est si facile que de le diriger d'une maniere qui pourvoie à tout, souvent sans qu'ils paroissent s'en mêler. La distribution des denrées, de l'argent & des marchandises par de justes proportions, selon les tems & les lieux, est le vrai secret des finances, & la source de leurs richesses, pourvu que ceux qui les administrent sachent porter leurs vues assez loin, & faire dans l'occasion une perte apparente & prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un tems éloigné. Quand on voit un Gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir, pour la sortie des bleds dans les années d'abondance, & pour leur introduction dans les années de disette, on a besoin d'avoir de tels faits sous les yeux pour les croire véritables, & on les mettroit au rang des romans, s'ils se fussent passés anciennement. Supposons que pour prévenir la disette dans les mauvaises années, on proposât d'établir des magasins publics, dans combien de pays l'entretien d'un établissement si utile ne serviroit-il pas de prétexte à de nouveaux impôts? A Geneve, ces greniers établis &

entretenus par une ſage adminiſtration, font la reſſource publique dans les mauvaiſes années, & le principal revenu de l'Etat dans tous les tems ; *Alit & ditat*, c'eſt la belle & juſte inſcription qu'on lit ſur la façade de l'édifice. Pour expoſer ici le ſyſtême économique d'un bon Gouvernement, j'ai ſouvent tourné les yeux ſur celui de cette République : heureux de trouver ainſi dans ma patrie l'exemple de la ſageſſe & du bonheur que je voudrois voir régner dans tous les pays !

Si l'on examine comment croiſſent les beſoins d'un Etat, on trouvera que ſouvent cela arrive à-peu-près comme chez les particuliers, moins par une véritable néceſſité, que par un accroiſſement de deſirs inutiles, & que ſouvent on n'augmente la dépenſe que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette; de ſorte que l'Etat gagneroit quelquefois à ſe paſſer d'être riche, & que cette richeſſe apparente lui eſt au fond plus onéreuſe que ne ſeroit la pauvreté même. On peut eſpérer, il eſt vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre, & ce fut la politique dont uſa

Joseph avec les Egyptiens; mais ce vain sophisme est d'autant plus funeste à l'Etat, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains dont il est sorti, & qu'avec de pareilles maximes on n'enrichit que des fainéans de la dépouille des hommes utiles.

Le goût des conquêtes est une des causes les plus sensibles & les plus dangereuses de cette augmentation. Ce goût, engendré souvent par une autre espece d'ambition que celle qu'il semble annoncer, n'est pas toujours ce qu'il paroît être, & n'a pas tant pour véritable motif le desir apparent d'agrandir la nation, que le desir caché d'augmenter au-dedans l'autorité des chefs, à l'aide de l'augmentation des troupes, & à la faveur de la diversion que font les objets de la guerre dans l'esprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très-certain, c'est que rien n'est si foulé ni si misérable que les peuples conquérans, & que leurs succès mêmes ne font qu'augmenter leurs miseres : quand l'histoire ne nous l'apprendroit pas, la raison suffiroit pour nous démontrer que plus un Etat est grand, & plus les dépenses y deviennent proportionnelle-

ment fortes & onéreuses; car il faut que toutes les provinces fournissent leur contingent aux frais de l'administration générale, & que chacune outre cela fasse pour la sienne particuliere la même dépense que si elle étoit indépendante. Ajoutez que toutes les fortunes se font dans un lieu & se consomment dans un autre; ce qui rompt bientôt l'équilibre du produit & de la consommation, & appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une seule ville.

Autre source de l'augmentation des besoins publics, qui tient à la précédente. Il peut venir un tems où les citoyens ne se regardant plus comme intéressés à la cause commune, cesseroient d'être les défenseurs de la patrie, & où les magistrats aimeroient mieux commander à des mercenaires qu'à des hommes libres, ne fût-ce qu'afin d'employer en tems & lieu les premiers pour mieux assujettir les autres. Tel fut l'état de Rome sur la fin de la République & sous les empereurs; car toutes les victoires des premiers Romains, de même que celles d'Alexandre, avoient été remportées par de braves citoyens, qui savoient donner au besoin leur sang pour la patrie, mais

qui

qui ne le vendoient jamais. Ce ne fut qu'au siége de Veies qu'on commença de payer l'infanterie Romaine, & Marius fut le premier qui dans la guerre de Jugurtha déshonora les légions, en y introduisant des affranchis, vagabonds, & autres mercenaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils s'étoient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des troupes réglées, en apparence pour contenir l'étranger, & en effet pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut diminua la quantité des denrées, & dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmenterent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples : il fallut pour les réprimer multiplier les troupes, & par conséquent la misere ; & plus le désespoir augmentoit, plus on se voyoit contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté ces mercenaires, qu'on pouvoit estimer sur le prix auquel ils se vendoient eux-mêmes, fiers de leur avilissement, méprisant les loix dont ils étoient protégés, & leurs freres dont ils mangeoient le pain, se crurent

plus honorés d'être les satellites de César que les défenseurs de Rome ; & dévoués à une obéissance aveugle, tenoient par état le poignard levé sur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier signal. Il ne seroit pas difficile de montrer que ce fut-là une des principales causes de la ruine de l'Empire Romain.

L'invention de l'artillerie & des fortifications a forcé de nos jours les Souverains de l'Europe à rétablir l'usage des troupes réglées pour garder leurs places ; mais avec des motifs plus légitimes, il est à craindre que l'effet n'en soit également funeste. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées & les garnisons ; pour les entretenir il n'en faudra pas moins fouler les peuples ; & ces dangereux établissemens s'accroissent depuis quelque tems avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, & tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

Quoi qu'il en soit, on doit voir que de telles institutions renversent nécessairement le vrai système économique

qui tire le principal revenu de l'Etat du domaine public, & ne laissent que la ressource fâcheuse des subsides & impôts, dont il me reste à parler.

Il faut se ressouvenir ici que le fondement du pacte social est la propriété; & sa premiere condition, que chacun soit maintenu dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient. Il est vrai que par le même traité chacun s'oblige, au moins tacitement, à se cottiser dans les besoins publics; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale, & supposant l'évidence du besoin reconnue par les contribuables, on voit que pour être légitime, cette cottisation doit être volontaire, non d'une volonté particuliere, comme s'il étoit nécessaire d'avoir le consentement de chaque citoyen, & qu'il ne dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui seroit directement contre l'esprit de la confédération, mais d'une volonté générale, à la pluralité des voix, & sur un tarif proportionnel qui ne laisse rien d'arbitraire à l'imposition.

Cette vérité, que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses re-

préſentans, a été reconnue généralement de tous les philoſophes & juriſconſultes qui ſe ſont acquis quelque réputation dans les matieres de droit politique, ſans excepter Bodin même. Si quelques-uns ont établi des maximes contraires en apparence; outre qu'il eſt aiſé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mettent tant de conditions & de reſtrictions, qu'au fond la choſe revient exactement au même: car que le peuple puiſſe refuſer, ou que le Souverain ne doive pas exiger, cela eſt indifférent quant au droit; & s'il n'eſt queſtion que de la force, c'eſt la choſe la plus inutile que d'examiner ce qui eſt légitime ou non.

Les contributions qui ſe levent ſur le peuple ſont de deux ſortes; les unes réelles, qui ſe perçoivent ſur les choſes; les autres perſonnelles, qui ſe payent par tête. On donne aux unes & aux autres les noms d'*impôts* ou de *ſubſides*; quand le peuple fixe la ſomme qu'il accorde, elle s'appelle *ſubſide*; quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'eſt un *impôt*. On trouve dans le livre de l'*eſprit des loix*, que l'impoſition par tête eſt plus propre à

la servitude, & la taxe réelle plus convenable à la liberté. Cela seroit incontestable, si les contingens par tête étoient égaux; car il n'y auroit rien de plus disproportionné qu'une pareille taxe, & c'est sur-tout dans les proportions exactement observées, que consiste l'esprit de la liberté. Mais si la taxe par tête est exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourroit être celle qui porte en France le nom de *capitation*, & qui de cette maniere est à la fois réelle & personnelle, elle est la plus équitable, & par conséquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroissent d'abord très-faciles à observer, parce qu'étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications sont toujours publiques; mais outre que l'avarice, le crédit & la fraude savent éluder jusqu'à l'évidence, il est rare qu'on tienne compte dans ces calculs, de tous les élémens qui doivent y entrer. Premiérement, on doit considérer le rapport des quantités, selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre, doit payer dix fois plus que lui. Secondement, le rapport des usages, c'est-à-

dire, la distinction du nécessaire & du superflu. Celui qui n'a que le simple nécessaire, ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du superflu, peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excede son nécessaire. A cela il dira qu'eu égard à son rang, ce qui seroit superflu pour un homme inférieur, est nécessaire pour lui; mais c'est un mensonge: car un Grand a deux jambes ainsi qu'un bouvier, & n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu nécessaire est si peu nécessaire à son rang, que s'il savoit y renoncer pour un sujet louable, il n'en seroit que plus respecté. Le peuple se prosterneroit devant un ministre qui iroit au conseil à pied, pour avoir vendu ses carrosses dans un pressant besoin de l'Etat. Enfin la loi ne prescrit la magnificence à personne, & la bienséance n'est jamais une raison contre le droit.

Un troisieme rapport qu'on ne compte jamais, & qu'on devroit toujours compter le premier, est celui des utilités que chacun retire de la confédération sociale, qui protege fortement les immenses possessions du riche, & laisse à peine un misérable jouir de la chaumiere qu'il a construite de ses mains.

Tous les avantages de la ſociété ne ſont-ils pas pour les puiſſans & les riches ? tous les emplois lucratifs ne ſont-ils pas remplis par eux ſeuls ? toutes les graces, toutes les exemptions ne leur ſont-elles pas réſervées ? & l'autorité publique n'eſt-elle pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de conſidération vole ſes créanciers ou faſſe d'autres friponneries, n'eſt-il pas toujours ſûr de l'impunité? Les coups de bâton qu'il diſtribue, les violences qu'il commet, les meurtres mêmes & les aſſaſſinats dont il ſe rend coupable, ne ſont-ce pas des affaires qu'on aſſoupit, & dont au bout de ſix mois il n'eſt plus queſtion? Que ce même h[illegible]oit volé, toute la police eſt auſſi-tôt en mouvement, & malheur aux innocens qu'il ſoupçonne. Paſſe-t-il dans un lieu dangereux? voilà les eſcortes en campagne : l'eſſieu de ſa chaiſe vient-il à rompre ? tout vole à ſon ſecours : fait-on du bruit à ſa porte? il dit un mot, & tout ſe taît : la foule l'incommode-t-elle? il fait un ſigne, & tout ſe range : un charretier ſe trouve-t-il ſur ſon paſſage? ſes gens ſont prêts à l'aſſommer ; & cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires ſeroient plutôt écraſés,

qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sol; ils sont le droit de l'homme riche, & non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse: toutes les portes lui sont fermées, même quand il a droit de les faire ouvrir; & si quelquefois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendroit grace: s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence; il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter: au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui: si sa pauvre charrette renverse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc: en un mot, toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête, une fille aimable, & un puissant voisin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins ré-

parables que celles du riche ; & que la difficulté d'acquérir croît toujours en raison du besoin. On ne fait rien avec rien ; cela est vrai dans les affaires comme en physique : l'argent est la semence de l'argent, & la premiere pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million. Il y a plus encore : c'est que tout ce que le pauvre paye, est à jamais perdu pour lui, & reste ou revient dans les mains du riche ; & comme c'est aux seuls hommes qui ont part au Gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que passe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt sensible à les augmenter.

Résumons en quatre mots le pacte social des deux états. *Vous avez besoin de moi, car je suis riche & vous êtes pauvre ; faisons donc un accord entre nous : je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste, pour la peine que je prendrai de vous commander.*

Si l'on combine avec soin toutes ces choses, on trouvera que pour répartir les taxes d'une maniere équitable & vraiment proportionnelle, l'imposition

n'en doit pas être faite seulement en raison des biens des contribuables, mais en raison composée de la différence de leurs conditions & du superflu de leurs biens. Opération très-importante & très-difficile que font tous les jours des multitudes de commis honnêtes gens & qui savent l'arithmétique, mais dont les Platons & les Montesquieux n'eussent osé se charger qu'en tremblant & en demandant au ciel des lumieres & de l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe personnelle, c'est de se faire trop sentir & d'être levée avec trop de dureté, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit sujette à beaucoup de non-valeurs, parce qu'il est plus aisé de dérober au rôle & aux poursuites sa tête que ses possessions.

De toutes les autres impositions, le cens sur les terres ou la taille réelle a toujours passé pour la plus avantageuse dans les pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit & à la sureté du recouvrement, qu'à la moindre incommodité du peuple. On a même osé dire qu'il falloit charger le paysan pour éveiller sa paresse, & qu'il ne feroit rien s'il n'avoit rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les

peuples du monde cette maxime ridicule : c'eſt en Hollande, en Angleterre où le cultivateur paye très-peu de choſe, & ſur-tout à la Chine où il ne paye rien, que la terre eſt le mieux cultivée. Au contraire, par-tout où le laboureur ſe voit chargé à proportion du produit de ſon champ, il le laiſſe en friche, ou n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre. Car pour qui perd le fruit de ſa peine, c'eſt gagner que ne rien faire ; & mettre le travail à l'amende, eſt un moyen fort ſingulier de bannir la pareſſe.

De la taxe ſur les terres ou ſur le bled, ſur-tout quand elle eſt exceſſive, réſultent deux inconvéniens ſi terribles, qu'ils doivent dépeupler & ruiner à la longue tous les pays où elle eſt établie.

Le premier vient du défaut de circulation des eſpeces, car le commerce & l'induſtrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne : & l'impôt détruiſant la proportion qui pouvoit ſe trouver encore entre les beſoins du laboureur & le prix de ſon bled, l'argent vient ſans ceſſe & ne retourne jamais ; plus la ville eſt riche, plus le pays eſt miſérable. Le produit des tailles paſſe

des mains du prince ou du financier dans celles des artistes & des marchands; & le cultivateur qui n'en reçoit jamais que la moindre partie, s'épuise enfin en payant toujours également & recevant toujours moins. Comment voudroit-on que pût vivre un homme qui n'auroit que des veines & point d'arteres, ou dont les arteres ne porteroient le sang qu'à quatre doigts du cœur? Chardin dit qu'en Perse les droits du roi sur les denrées se payent aussi en denrées; cet usage, qu'Hérodote témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays jusqu'à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais à moins qu'en Perse les intendans, directeurs, commis, & gardes-magasin ne soient une autre espece de gens que par-tout ailleurs; j'ai peine à croire qu'il arrive jusqu'au roi la moindre chose de tous ces produits, que les bleds ne se gâtent pas dans tous les greniers, & que le feu ne consume pas la plupart des magasins.

Le second inconvénient vient d'un avantage apparent, qui laisse aggraver les maux avant qu'on les apperçoive. C'est que le bled est une denrée que les impôts ne renchérissent point dans le

pays qui la produit, & dont, malgré ſon abſolue néceſſité, la quantité diminue ſans que le prix en augmente; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim, quoique le bled continue d'être à bon marché, & que le laboureur reſte ſeul chargé de l'impôt qu'il n'a pu défalquer ſur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raiſonner de la taille réelle comme des droits ſur toutes les marchandiſes qui en font hauſſer le prix, & ſont ainſi payés moins par les marchands, que par les acheteurs. Car ces droits, quelque forts qu'ils puiſſent être, ſont pourtant volontaires, & ne ſont payés par le marchand qu'à proportion des marchandiſes qu'il achete; & comme il n'achete qu'à proportion de ſon débit, il fait la loi au particulier. Mais le laboureur qui, ſoit qu'il vende ou non, eſt contraint de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive, n'eſt pas le maître d'attendre qu'on mette à ſa denrée le prix qu'il lui plaît? & quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir, il ſeroit forcé de la vendre pour payer la taille, de ſorte que c'eſt quelquefois l'énormité de l'impoſition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les reſſources du commerce & de l'induſtrie, loin de rendre la taille plus ſupportable par l'abondance de l'argent, ne la rendent que plus onéreuſe. Je n'inſiſterai point ſur une choſe très-évidente, ſavoir, que ſi la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un Etat, peut lui donner plus ou moins de crédit au-dehors, elle ne change en aucune maniere la fortune réelle des citoyens, & ne les met ni plus ni moins à leur aiſe. Mais je ferai ces deux remarques importantes: l'une, qu'à moins que l'Etat n'ait des denrées ſuperflues & que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger, les villes où ſe fait le commerce, ſe ſentent ſeules de cette abondance, & que le payſan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre; l'autre, que le prix de toutes choſes hauſſant avec la multiplication de l'argent, il faut auſſi que les impôts hauſſent à proportion, de ſorte que le laboureur ſe trouve plus chargé ſans avoir plus de reſſources.

On doit voir que la taille ſur les terres eſt un véritable impôt ſur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'eſt ſi dangereux qu'un impôt ſur

le bled payé par l'acheteur : comment ne voit-on pas que le mal eſt cent fois pire quand cet impôt eſt payé par le cultivateur même ? N'eſt-ce pas attaquer la ſubſiſtance de l'Etat juſques dans ſa ſource ? N'eſt-ce pas travailler auſſi directement qu'il eſt poſſible à dépeupler le pays, & par conſéquent à le ruiner à la longue ? car il n'y a point pour une nation de pire diſette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'Etat d'élever ſes vues dans l'aſſiette des impôts plus haut que l'objet des finances, de transformer des charges onéreuſes en d'utiles réglemens de police, & de faire douter au peuple ſi de tels établiſſemens n'ont pas eu pour fin le bien de la nation plutôt que le produit des taxes.

Les droits ſur l'importation des marchandiſes étrangeres dont les habitans ſont avides ſans que le pays en ait beſoin, ſur l'exportation de celles du crû du pays dont il n'a pas de trop, & dont les étrangers ne peuvent ſe paſſer, ſur les productions des arts inutiles & trop lucratifs, ſur les entrées dans les villes des choſes de pur agrément, & en général ſur tous les ob-

jets du luxe, rempliront tout ce double objet. C'est par de tels impôts, qui soulagent la pauvreté & chargent la richesse, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'asservissement aux riches d'une multitude d'ouvriers & de serviteurs inutiles, la multiplication des gens oisifs dans les villes, & la désertion des campagnes.

Il est important de mettre entre le prix des choses & les droits dont on les charge, une telle proportion que l'avidité des particuliers ne soit point trop portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande, en préférant les marchandises les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt soit payé par celui qui emploie la chose taxée, plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il se trouveroit chargé, donneroit plus de tentations & de moyens de les frauder. C'est l'usage constant de la Chine, le pays du monde où les impôts sont les plus forts & les mieux payés : le marchand ne paye rien; l'acheteur seul acquitte le droit, sans qu'il en résulte ni murmures ni

féditions; parce que les denrées néceffaires à la vie, telles que le ris & le bled, étant abfolument franches, le peuple n'eft point foulé, & l'impôt ne tombe que fur les gens aifés. Au refte toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande, que par l'attention que doit avoir le Gouvernement à garantir les particuliers de la féduction des profits illégitimes, qui, après en avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderoit pas d'en faire de mal-honnêtes gens.

Qu'on établiffe de fortes taxes fur la livrée, fur les équipages, fur les glaces, luftres & ameublemens, fur les étoffes & la dorure, fur les cours & jardins des hôtels, fur les fpectacles de toute efpece, fur les profeffions oifeufes, comme baladins, chanteurs, hiftrions, & en un mot fur cette foule d'objets de luxe, d'amufement & d'oifiveté, qui frappent tous les yeux, & qui peuvent d'autant moins fe cacher, que leur feul ufage eft de fe montrer, & qu'ils feroient inutiles s'ils n'étoient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fuffent arbitraires, pour n'être fondés que fur des chofes qui ne font pas d'une abfolue néceffité: c'eft bien

mal connoître les hommes que de croire qu'après s'être une fois laissés séduire par le luxe, ils y puissent jamais renoncer; ils renonceroient cent fois plutôt au nécessaire & aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépense ne sera qu'une nouvelle raison pour la soutenir, quand la vanité de se montrer opulent fera son profit du prix de la chose & des frais de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres, & l'Etat ne sauroit se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

Par la même raison l'industrie n'auroit rien à souffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les Finances, ranimeroit l'Agriculture, en soulageant le laboureur, & rapprocheroit insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un Etat. Il se pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire passer plus rapidement quelques modes; mais ce ne seroit jamais que pour en substituer d'autres sur lesquelles l'ouvrier gagneroit, sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot, supposons que l'esprit du Gouvernement soit const-

tamment d'asseoir toutes les taxes sur le superflu des richesses, il arrivera de deux choses l'une : ou les riches renonceront à leurs dépenses superflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'Etat ; alors l'assiette des impôts aura produit l'effet des meilleures loix somptuaires ; les dépenses de l'Etat auront nécessairement diminué avec celles des particuliers ; & le fisc ne sauroit moins recevoir de cette maniere, qu'il n'ait beaucoup moins encore à débourser : ou si les riches ne diminuent rien de leurs profusions, le fisc aura dans le produit des impôts les ressources qu'il cherchoit pour pourvoir aux besoins réels de l'Etat. Dans le premier cas, le fisc s'enrichit de toute la dépense qu'il a de moins à faire ; dans le second, il s'enrichit encore de la dépense inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante distinction en matiere de droit politique, & à laquelle les Gouvernemens, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devroient donner une grande attention. J'ai dit que les taxes personnelles & les impôts sur les choses d'absolue nécessité, attaquant directement le droit de

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle *impofteurs*, c'eft-à-dire, ceux qui impofent ou imaginent les taxes, étant dans la claffe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, & de fe charger eux-mêmes pour foulager les pauvres. Mais il faut rejetter de pareilles idées. Si dans chaque nation ceux à qui le Souverain commet le Gouvernement des peuples, en étoient les ennemis par état, ce ne feroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux.

. . . .

FIN du premier Volume.

TABLE

DES DIFFERENTES PIECES

Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.